



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

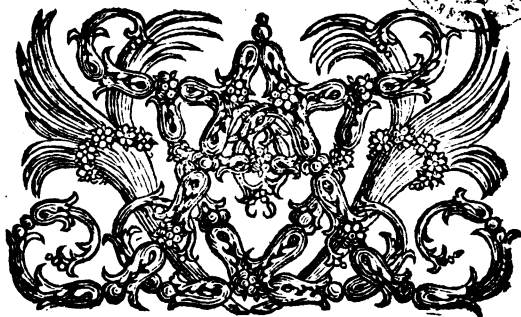


Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S S.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

MERCURE GALANT.



Juillet 1678.



A L T O N,
Chez THOMAS AMAULRY
ruë Merciere.

M. D C. LXXV III.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



A
MONSEIGNEUR
LE
DAUPHIN.



MONSEIGNEUR,

*Vous avez tant de part aux
Vers qui suivent, que quoy que
ce ne soit pas à Vous qu'ils s'ad-
dressent, je puis les regarder
comme un Ouvrage qui vous est*

à ij

particulièrement dédié. Comme
Auteur du Mercure , je suis
chargé de le faire voir à toute
l'Europe. Il contient des Veri-
tez qui vous sont trop glorieu-
ses pour ne me pas faire une joye
d'estre employé à le publier. A-
gréez, MONSEIGNEUR,
l'empressement que je vous en
témoigne , & me pardonnez la
liberté que je prens de vous as-
surer en même temps que de tous
ceux qui admireront la peinture
qui s'y trouve de vos grandes
qualitez, aucun n'en sera jamais
si charmé que moy qui suis avec
la plus profonde soumission,

MONSEIGNEUR,

Vôtre tres-humble & tres-
obeïssant Serviteur, D.



GRAND ROY, lors que le bruit
qui résonne en tous lieux,
Sur ton auguste front me fit porter les
yeux,
Sans suspendre mon choix par d'infail-
libles marques,
Je distinguay d'abord le plus grand des
Monarques,
Et sans voir ton visage ombragé de
Lauriers,
J'y reconnu les traits du plus grand des
Guerriers;
Mais surpris de l'éclat de ta grandeur
suprême,
Je tournay mes regards sur un autre
toy-mesme,
Et j'achevay de voir sous des traits
adoucis,
La majesté du Pere au visage du Fils.
Comme dans son midy l'Astre qui
nous éclaire,
D'un prompt aveuglement punit un
teméraire,
Qui se laissant conduire à des yeux in-
discrets,

De ses rayons perçans croit soutenir
les traits ,
Au lieu que sur le point de commencer
la course ,
Il nous laisse admirer ses beautez dans
leur source ,
Où par l'éloignement leur éclat tem-
peré
Abandonne à nos yeux un plaisir as-
suré.
Ainsi t'envisageant au grand jour de ta
gloire ,
D'une foule d'Exploits rappellent la
memoire ,
Mon esprit & mes sens également
troublez ,
Du poids de ta grandeur alloient estre
accablez ,
Quand ton charmant DAUPHIN par sa
seule presence ,
A mes regards tremblans redonna
l'assurance ,
Et parmy les éclairs de tant de majesté ,
Me permit d'entrevoir les traits de ta
bonté.
J'apperçeus sur son front formé des
mains des Graces ,
L'impatient desir de marcher sur tes
traces. Je

Je crûs voir dans ses yeux une certaine
ardeur ,

Qui découvroit aux miens sa future
Grandeur.

De mille autres attrait le parfait as-
semblage ,

D'un Héros accompli l'infaillible
présage ,

Me montra dans le cours d'un heureux
avenir ,

Par ce qu'il est déjà , ce qu'il doit de-
venir ,

* Glorieux Rejettons de cette tige
Illustre ,

D'où les Lys ont tiré tant de force &
de lustre ,

(Cour ,
Ornemens précieux de sa nouvelle
Dont les charmes naissans croissent de
jour en jour ,

Qui brûlez comme luy de ces heureu-
ses flâmes ,

Que le Ciel liberal inspire aux grandes
Ames ,

Et qui dès le berceau partageant ses
plaisirs ,

Penetrez de son cœur les plus secrets
desirs.

* Messieurs les princes de Contry.

à iiiij

Dites-nous ces transports dont l'ardeur inconnue,
Découvrant à vos yeux son ame toute nue,
Vous y fit voir cent fois les plus beaux mouvemens,
Que la Gloire fait naître au cœur de les Amans.
Impétueux desirs d'une ardente jeunesse,
Qui des ans trop tardifs accusez la paresse,
Sans réveiller l'ardeur qui l'anime aux Combats,
Laissez du moins former la vigueur de son Bras,
LOVIS vous laisse encor dequoy vous satisfaire,
Des peuples à dompter, des Conquestes à faire,
De mille autres Lauriers pouvant se couronner,
Par les mains de son Fils il les veut moissonner.
Dans le présentiment d'une si douce attente,
Il retient de son Bras la force triomphante,

Et

Et content des honneurs qu'il s'assure
aujourd'huy,

Interrompt des exploits qu'il reserve
pour luy.

O Toy, de ce trefor heureux dépo-
sitaire,

Montausier, fais qu'un jour il égale
son Pere,

Et que sans s'arrester aux Exemples an-
ciens,

Pour les surmonter tous il imite les
siens,

Fais que jusqu'à la fin, conduit par ta
prudence,

De tes soins assidus couronnant la
constance,

Les fruits qu'il nous promet par tes
mains cultivez,

A leur maturité soient bientôt arrivez.

Fasse le juste Ciel qu'achevant ton
ouvrage,

Dans les premiers essais de son jeune
courage,

Tes genereux conseils secondant sa
Valeur,

Tu conduises son Bras aussi-bien que
son Cœur.

DU JARRY.

Si W



P R E F A C E.

Comme le premier Extraordinaire donné un mois apres qu'on l'avoit promis , a pû faire croire que la mesme chose arriveroit dans la suite, on avertit qu'on a tenu parole pour le second qui a commencé à estre distribué dès le 30. de Juillet. On n'a rien épargné pour l'embellir , & ceux qui l'ont veu avoient que depuis long temps on n'a mis d'aussi belles Planches dans un Livre. On a fait une faute dans l'Article des Modes, on a mis que les Hommes s'habilloient d'Etamine couleur de Prince, au lieu de dire que la plûpart des doublures de leurs Habits sont couleur de Prince. A l'égard des Ouvrages d'esprit , on prie qu'on n'envoye rien que de court tant pour le Mercure que pour l'Extraordinaire. Outre que la diversité plaist , on est bien aise qu'il se trouve place pour tout ce qu'on reçoit de bon. Ce n'est pas qu'on ne soit obligé à
Messieurs

P R E F A C E.

Messieurs les Docteurs de Sedan. Leurs Lettres qui sont dans le dernier Extraordinaire estant admirables, ne pouvoient estre trop longues. Le Mercure est aussi fort redevable a ceux qui n'ayant jamais rien fait, mettent la main à la plume tout expres pour luy; mais on les prie de considerer qu'il luy faut autre chose que de coups d'essay. Il va dans toutes les Cours, & pour estre bien reçu, il n'y sçauroit porter des Ouvrages trop achevez. Ceux qui veulent bien se donner la peine d'écrire pour l'Extraordinaire, peuvent choisir telle matiere qu'il leur plaira. Plus elle sera particuliere, plus on la recevra agreablement. Ils sont priez de mettre cette matiere pour titre de leurs Ouvrages, sans commencer par des loüanges ou par des congratulations à l'Auteur sur le succès de son Livre. Ces loüanges ne peuvent qu'importuner le Public quand on y en laisse une partie, & on ne les peut retrancher entierement sans qu'il en couste du temps, qui sera beaucoup mieux employé à faire un corps de ces différentes Parties, comme on en fait un des

P R E F A C E.

des Nouvelles du Mois qui composent chaque Mercure. Il y en a eu tant pour celui cy , qu'on a pû même les mettre toutes ; & comme elles sont préférables aux Ouvrages qui peuvent y paroître en tout temps, on a crû que ceux qui en ont envoyé ne se fâchoient point d'attendre. On a déjà dit que tout ce qui est bon aura son tour, & on n'en avertira point davantage. Ceux qui se plaisent à expliquer les Enigmes en Figures , sont priez de se fixer sur un seul Mot , sans en donner plusieurs sur la même Enigme ; c'est ne rien dire que dire trop. On est obligé à l'honnêteté de ceux qui affranchissent le Port de leurs Lettres , ou qui les font rendre par leurs Amis. On n'en auroit jamais rien dit , sans le grand nombre qu'on en reçoit. Elles font une somme considérable quand le Port de toutes se paye par un seul, & ce n'est rien pour chaque particulier.



LE LIBRAIRE

AU LECTEUR.

JE ne vous feray pas grand discours, Cher Lecteur, ce mois icy. Ces lignes ne sont que pour vous tenir parole, en vous donnant tous les Mois une liste des Livres Nouveaux, laquelle vous trouverez cy-après. J'ay une grace à vous demander, qui est d'affranchir toutes les Lettres & Paquets que vous m'envoyerez, tant pour le Mercure, que pour l'Extraordinaire. J'en ay encore receu ce mois dernier, quantité dont il m'a fallu payer le port, je vous donne avis qu'on ne les fera point tenir à l'Auteur, si on ne les acquitte. Pour ceux qui les ont payez, ils doivent estre assurez qu'elle ont été biẽ envoyées audit Auteur. Pour l'Extraordinaire du quartier de Janvier, il ne se vèdra plus à l'avenir que 30. sols bien qu'il soit marqué cinquante: Celuy du quartier d'Avril, ne se vendra pas aussi plus de trente sols. Tous les Volumes de l'année 1678. se vendront tousjours

*jours 20. sols, à commencer par celui de
Janvier, & ceux de l'année mil six
cens septante sept, se donneront toujours
à 12. sols le Volume. L'on continue
aussi toutes les Semaines à distribuer le
journal des Savans.*



Liure

*Livres Nouveaux du Mois
de Juillet.*

**De la maniere qu'un Chrestien doit
faire son Testament, par Monsieur
Sarazin 12.**

**Explication des Epistres de S. Paul,
par M. du F. R. 8.**

**Nouvelles de Miguel de Cervantes,
traduction nouvelle 12.**

**Critiques de la Princesse de Cle-
ves 12.**

Recherches de la Verité, tome 3.

TABLE



T A B L E

DES MATIERES

contenuës en ce Vo-
lume.

A vant-Propos,	1:
<i>Madrigal de Mademoiselle de</i>	
<i>Scudery,</i>	16:
<i>Autre Madrigal,</i>	17
<i>Sonnet de Mr. l'Abbé Cottin,</i>	18:
<i>Autre Sonnet,</i>	21:
<i>Air nouveau,</i>	22
<i>Nouvel Etablissement de l'Ordre des</i>	
<i>Chevaliers du Bon-temps,</i>	24
<i>Enfant porté vingt-six ans par sa Me-</i>	
<i>re,</i>	48:
<i>Stances à Iris, sur le Prodige de l'En-</i>	
<i>fant petrifié,</i>	58:
<i>Reception faite à Dieppe à Madame la</i>	
<i>Duchesse de Cleveland à son retour</i>	
<i>d'Angleterre,</i>	61:
<i>Mort de M. Marin,</i>	63:
<i>Mort:</i>	

T A B L E.

<i>Mort de M. Roujault,</i>	65
<i>Mort de M. d'Apremont,</i>	66
<i>Mort de M. le Marquis de Chantrene,</i>	67
<i>Son Altesse Royale donne à Messieurs les Chevaliers de Beuvron & de Nan- toüillet la pension qu'avoit eue Ma- dame la Princesse de Monaco, ibid.</i>	
<i>M. de Montbelon fait Compliment à M. le Premier Président au nom de tous les Avocats,</i>	68
<i>Reception faite à Caën à Madame la grande Duchesse de Toscane par Mr. de Matignon,</i>	70
<i>Air nouveau,</i>	88
<i>Entrée de M. l'Ambassadeur de Sa- voye,</i>	89
<i>Suite de la Feste du Perroquet de Mont- pellier,</i>	93
<i>Serpent extraordinaire trouvé aux envi- rons du mesme lieu,</i>	98
<i>Stances à Sylvie, sur les Vers à soye,</i>	101
<i>Air nouveau,</i>	104
<i>Manufacture des Canons de Fer établie dans le Nivernais,</i>	105
<i>Avanture arrivée aux Tuileries,</i>	109
<i>Mr. de Salieres est reçu Colonel du Re- giment de Soissons-Salieres,</i>	117
	Re

T A B L E.

<i>Reception faite à Madame la Princesse d'Epinoy par M. Bigot en sa Mai- son de Pincour,</i>	120
<i>Monument d'Amarante,</i>	122
<i>Montre qui va un an sans estre mon- tée,</i>	126
<i>Requeste à l'Amour,</i>	129
<i>Ce qui s'est passé devant Mons,</i>	131
<i>Belle Action de M. de la Mote-Michel,</i>	136
<i>Regale donné auprès du Fort de la Que- noque,</i>	138
<i>Lettre en Prose & en Vers à Mad. D. L. S.</i>	140
<i>Mors de M. le Duc d'Orval,</i>	152
<i>Benediction de Madame l'Abbesse de Farmon-tier faite aux Feuillans,</i>	156
<i>Le Roy nomme M. le Baron de Quincy & M. du Montal, Lieutenans Ge- neraux,</i>	159
<i>Air nouveau,</i>	162
<i>Autre Air nouveau,</i>	ibid.
<i>Procés touchant la cassation du Testa- ment de Madame du Puis.</i>	168
<i>M. le Comte des Motes prend possession à la Rochelle de la Charge de Grand Seneschal,</i>	ibid.
	<i>Mort</i>

T A B L E.

<i>Mort de M. le Mareſchal de Gramont,</i>	
169.	
<i>Mort de M. Eſprit , de l'Académie</i>	
<i>Françoife ,</i>	175
<i>Mort de M. de Lorme Medecin,</i>	176
<i>Mort de M. Marlin Curé de S. Euſ-</i>	
<i>tache ,</i>	177
<i>Mariage de M. de Leſſeville ,</i>	182
<i>Avanture d'un Cavalier ſaigné par une</i>	
<i>Belle ,</i>	184
<i>Tout ce qui ſ'eſt paſſé en Allemagne de-</i>	
<i>puis l'ouverture de la Campagne,</i>	190
<i>Explication de la premiere Enigme en</i>	
<i>Vers du Mois de Juin ,</i>	229
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le Mot,</i>	
230	
<i>Explication de la ſeconde Enigme du</i>	
<i>meſme Mois,</i>	231
<i>Noms de ceux qui ont trouvé le Mot,</i>	232
<i>Divers noms donnez aux deux Enigmes,</i>	
233	
<i>Enigme,</i>	234
<i>Autre Enigme ,</i>	235
<i>Diverſes Explications données à l'Eni-</i>	
<i>gme d'Hercule & d'Antée ,</i>	236
<i>Le Serpent d'Epidaure , Enigme,</i>	239
<i>Mariage de M. Courtin,</i>	241
<i>Conclusion,</i>	
	Priſe

T A B L E.
Prise du Fort de Kiel & du Pont de
Straßbourg. 249

Fin de la Table.



Avis

Avis pour placer les Figures.

LA Chanſon qui commence par ,
*Amour , cruel Amour , laiſſe moy
vivre en paix* , doit regarder la page

22

La Figure de l'Enfant porté 26. ans
par ſa Mere , doit regarder la page

52

L'Air qui commence par , *Agréables
Ruſſeaux , & vous ſombres Forêts* ,
doit regarder la page 88

L'Air qui commence par , *Le Soleil ſur
nos champs trop longtems arreſté* ,
doit regarder la page 104

L'Air qui commence par , *Vous deman-
dez , Iris, pourquoy je vous évite* , &
celuy qui le ſuit , doivent regarder
la page 162

La Ville de Rhinfeld , doit regarder
la page 204

La ville de Sekingen , doit regarder
la page 222

L'Enigme en Figure , doit regarder la
page 237



E X T R A I T *du Privilege du Roy.*

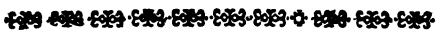
PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le trente un Decembre mil six cens septante sept, Signé, Par le Roy en son Conseil, J U N Q U I E R R E S. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé ESTIENNE COUTEROT,
Syndic. Et

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé, a
cedé & transporté son droit de Privilege à
Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en
jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois. le
30. Juillet 1678.*

EXTRAIT



EXTRAIT DV PRIVILEGE
de Monseigneur le Vice - Legat
d'Avignon,

PAr grace & Privilege de Monseigneur l'Excellentissime Vice-Legat, il est permis à THOMAS AMAULRY Libraire de Lyon d'imprimer & debiter le Livre intitulé *Le Mercure Galand*, avec l'Extraordinaire dudit *Mercury Galand*, avec deffences à tous autres d'imprimer, vendre, ny debiter dans la Ville d'Avignon & Comté Venaissin aucun Exemplaire dudit Livre, même de ceux cy devant imprimés, en tout ou en partie, que de l'impression dudit AMAULRY, pendant le temps de six années, à compter du jour que chaque Volume sera imprimé pour la premiere fois, à peine de six mil livres d'amende, ainsi qu'il est plus amplement porté à l'Original; & le present Privilege est tenu pour deuëment signifié en mettant un *Extrait* au present Livre. Signé FR. NICOLINI Vice - Legat. Datte du 16. Avril 1678. Enregistré par FLORENT Archeviste.

MER



MERCURE GALANT.



E l'avouë, Madame.
Il est difficile de parler du Roy, sans dire des choses qui plaisent, & c'est par là que je ne suis point surpris de l'approbation particuliere que vous donnez au commencement de ma Lettre du dernier Mois. Je la puis recevoir sans vanité, parce que c'est la seule grandeur de la matiere qui me l'attire. Elle n'a besoin d'aucun orne-

Juillet.

A

ment pour passer tout ce que l'art joint à la flaterie peut faire de peintures éclatantes , & il n'y a point de Panegyriques étudiez qui fassent concevoir des plus grands Hommes, ce que nous pensons de nostre Incomparable Monarque au simple récit de ce qu'il fait tous les jours de surprenant. Cette matiere n'a pas seulement des beautez qui ne se trouvent point en toute autre, elle est encore inépuisable, & ce sont des traits qui ne se peuvent jamais qu'ébaucher. Je vous appris la dernière fois ce qui s'estoit passé au Voyage de Monsieur de Beverningauprès de Sa Majesté , apprenez-en aujourd'huy la suite. Si-tost qu'il fut de retour, il rendit compte aux Estats de la maniere dont il avoit esté reçu. Tout ce qu'il dit du
Roy

G A L A N T. 3

Roy fut écouté avec une attention qui faisoit connoître qu'il n'en disoit rien qu'on n'admiraft. Il passa en peu de mots sur ce qu'il a fait dans la Guerre, parce que ce sont des choses qui sont connuës de toute l'Europe , & venant au particulier, il en parla comme d'un Prince qui par les seules qualitez de sa Personne, détachées de celle de Conquerant, devoit estre regardé comme le plus grand Roy du monde. Il dit que rien n'égaloit ses lumieres, que la penetration de son esprit alloit au de là de tout ce qu'on s'en pouvoit imaginer, qu'il estoit bon, affable, doux ; & enfin il le mit au dessus de toute sorte de loüange, en Homme charmé de ses vertus, emporté par la verité, & qui se sentoit rémpley de ce qu'il disoit. Il n'y a rien en

A ij

4 M E R C U R E

cela qui soit difficile à croire, puis que la vuë de ce Grand Prince produit le même effet dans tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher. On n'a jamais l'avantage de l'entretenir, qu'on ne découvre dans sa Personne une grandeur qui en soutenant merveilleusement celle du Trône, fait paroître en même temps dans un degré éminent tout ce que l'honneste homme peut avoir de plus élevé. Monsieur de Beverning n'en demeura pas à ce que je viens de vous marquer. Il fit voir que le Roy ne pouvoit manquer de vaincre toûjours, parce qu'outre toutes les choses qui rendent un Monarque puissant, il avoit une parfaite connoissance de ce qui se passoit chez ses ennemis. Il adjouâta qu'il sçavoit non seulement

GALANT.

ment leurs affaires generales, mais même toutes celles des Particuliers, jusqu'à leurs intersts les plus cachez. Rien ne put estre suspect dans la bouche d'un Homme soumis à une autre Domination, & sur tout dans celle de Monsieur de Beverning, dont la probité & la bonne-foy sont également connuës. Apres que les Etats eurent esté informez de sa negotiation, ils le renvoyerent à Nimégue, où il est Plenipotentiaire. Il y fit assembler tous les Ambassadeurs des Alliez, leur parla du Roy de la même maniere qu'il en avoit parlé à la Haye, & leur fit connoistre en suite que les Etats estoient résolus d'accepter la Paix aux conditions offertes par Sa Majesté Tres-Chrétienne. Plusieurs se récrierent sur le peu de temps

A iij

6 M E R C U R E

qu'on leur donnoit pour choisir le party qu'ils avoient à prendre; mais on doit considérer qu'outre que le terme de six Semaines a esté demandé par Monsieur de Beverning, le Roy l'accorde à la teste de cent mille François (c'est beaucoup dire) & sans voir presque de Troupes opposées à tant de forces. Ainsi chaque jour de ces six Semaines qu'il veut bien suspendre ses armes luy est précieux , & l'on peut dire qu'en s'empeschant de vaincre , c'est moins du temps qu'il donne, que les Places qu'il auroit infailliblement prises pendant ce temps. Il est seul en état de vaincre, chacun en convient , & quand nous l'y voyons renoncer, autant de Villes qu'il s'empesche de prendre, sont autant de Victoires qu'il remporte sur cette ardeur de gloire

gloire si difficile à retenir par les Conquérans ; mais ce n'est pas d'aujourd'huy que la moderation de ce Grand Prince paroist quand il s'agit de donner la Paix. On l'a veu après la Bataille des Dunes , la Prise de Dunkerque & de plusieurs autres Places, lorsqu'il estoit sur le point de se rendre maistre de tous les Pais-Bas, & qu'il n'avoit aucune Puissance liguée contre luy : on l'a veu, dis-je, preferer cette Paix aux Conquestes qu'il pouvoit faire, pour terminer une Guerre de vingt-cinq années. Je ne sçay , Madame , si vous vous souvenez de ce qu'il fit apres le Traité des Pyrenées. L'Empereur eut besoin de secours , il luy envoya aussitost des Troupes sous le commandement de Monsieur le Duc de la Feüillade qui sauva la Hongrie,

A iiij

8 M E R C U R E

& conserva peut-estre l'Empire à ce mesme Empereur qui s'est déclaré contre nous , lors que nous ne songions pas à l'attaquer. Jamais Monarque n'eut l'ame si bienfaisante, & ne merita mieux le nom de GRAND que le consentement universel luy a fait donner. Tant que la Paix des Pyrenées a duré, il ne s'est attaché qu'à faire du bien, & à soutenir les Puissances opprimées. Les fréquens Secours qu'il a envoyez en Candie en faveur des Venitiens en sont des preuves incontestables. On sçait combien cette Place a resisté, & qu'elle ne l'auroit pû faire si longtemps , s'il n'eust pris interest à la défendre. Il n'a pas esté moins prompt à secourir ceux qui ont crû se pouvoir dispenser de s'en souvenir, & je ne doute point que les Hollandois

landois ne se reprochent l'injustice qu'ils ont eüe d'oublier la maniere dont il les assista contre les forces de l'Evesque de Munster. On est seur d'une puissante protection quand on est dans son Alliance. Les Ennemis mesmes l'avoient, & ces paroles qui se lisent dans la Declaration du Roy de Dannemarck, presentée à Nimégue, le font connoistre. *Il ne faut pas que la fermeté que la France témoigne pour ses Alliez, triomphe sur la constance de ceux que l'intérêt commun a saintement liez.* Si le Roy de Danne-marck fait le Panegyrique de la fermeté du Roy pour ses Alliez, l'Empereur demeure d'accord de ses forces. Voicy ce que porte sa Declaration. *Il n'est pas besoin de rafraichir la memoire du passé, pendant qu'il est si manifeste aux*

A v

10 M E R C U R E

Conféderez qu'ils ont à faire à un Ennemy qui leur pesant si fort sur les bras à tous ensemble, ne sçauroit estre que funeste à chacun en particulier. Il ne faut rien davantage pour convaincre eternellement ceux qui viendront après nous du haut point de gloire où LOÜIS LE GRAND a mis la France. Ce que je dis ne sçauroit passer pour exagération, puis que c'est de l'aveu même des Ennemis que le Roy est plus puissant que tous les Conféderez ensemble. S'il est plus puissant luy seul qu'ils ne le sont tous unis, il pouvoit étendre plus loin ses Conquestes. S'il en pouvoit encore faire, ils sont injustes, quand ils se plaignent de la maniere dont il leur offre la Paix. Ce n'est point une Paix qu'il les force d'accepter. Il leur marque
feu

seulement les conditions auxquelles il peut consentir qu'elle se fasse, & il les laisse dans une entière liberté de continuer la Guerre, s'ils la trouvent préférable au repos dont il veut bien les faire jouir. On peut en user de cette sorte, quand on n'offre que des conditions avantageuses à ses Ennemis, & qu'en même temps qu'on se dépoüille de ce qu'on possède, on donne encor ce qu'on se voit en état de prendre. Mais à ne rien déguiser, le chagrin des Alliez ne vient pas des conditions que le Roy leur offre. Les Hollandois disent dans leur Lettre, *Que Sa Majesté Tres-Chrétienne met sa principale gloire à donner la Paix à l'Europe, & c'est ce haut degré de gloire qui tient lieu d'injure aux Alliez. Le Roy devient l'admiration de toute la*
Terre

Terre par la Paix qu'il luy accorde. Voila particulièrement ce qui les blesse. Ils se font une honte de tenir de ce Grand Monarque ce qu'ils ne peuvent avoir autrement. Ils voudroient qu'on leur accordât moins , & pouvoir traiter de la Paix , sans que ce fût le Roy qui en fist les conditions. C'est un avantage qu'aucun Souverain n'a jamais eu , mais puis qu'il l'achete par une modération inconnuë jusqu'icy aux Conquérans, il est bien juste que cette gloire luy soit reservée , & que toutes ses actions soient marquées de ce caractere de grandeur qui le distingue si fort des plus grands Hommes de l'Antiquité. Il a vaincu ses Ennemis de toutes manieres. A mesure que le nombre en a augmenté , il a étendu ses Conquestes , & il a
rou

GALANT. 13

toujours paru qu'ils ne se li-
 guoient que pour faire mieux
 éclater sa gloire. Il donne la Paix
 apres avoir triomphé. Il donne
 la Paix étant assuré de triompher
 de nouveau ; & la rapidité de ses
 Victoires n'a fait que trop voir
 qu'un Ennemy de plus n'auroit
 pas esté capable de les arrester.
 Ainsi les Places qu'il veut bien
 rendre ne couroient aucun péril
 d'estre reprises, & il les offre dans
 un temps où il est le plus en état
 de les garder. Les Hollandois
 qui ne manquent ny d'esprit ny
 de conduite , ont bien reconnu
 ces veritez. Ils ont veü l'Angle-
 terre sur le point de se déclarer ;
 mais apres son Armement, ayant
 veu prendre Gand & Ypres , &
 nos Troupes plus nombreuses
 que jamais , ils ont jugé que ce
 surcroist de forces , quoy que fa-
 vorable

vorable aux Alliez, ne pouvoit que donner au Roy de nouvelles matieres de Triomphe. C'est ce qui leur a fait preferer une Paix avantageuse offerte si généreusement, aux suites d'une Guerre qui en pouvoit avoir de tres-funestes pour eux, puis qu'après l'Angleterre déclarée, l'Europe n'ayant plus d'Ennemis qu'elle pût adjoûter à leur Party, ils voyoient à craindre que le Roy ne les fît repentir de n'avoir pas accepté ses offres. Je m'arreste, Madame, car malgré tout le plaisir que je sens à vous entretenir de ce Grand Monarque, mes expressions sont trop foibles pour la dignité de la matiere. La flatterie & les faux raisonnemens ont part assez ordinairement aux loüanges qu'on donne aux Princes; mais je ne vous ay rien dit
du

du Roy qui ne soit , ou tiré de choses de fait , ou confirmé par les Declarations des Ennemis mesmes. Je vous écris selon la disposition où nous voyons les Affaires dans le temps que je commence ma Lettre , c'est à dire dans les premiers jours de ce Mois. S'il y arrive du changemēt par les diférens interests que peuvent avoir les Alliez, comme je n'acheveray de vous écrire que quand le Mois finira, je vous marqueray les choses comme elles seront en ce temps-là ; mais ce changement , s'il arrivoit , n'empescheroit pas qu'elles n'eussent esté telles que je vous les dis à present. Cependant je ne doute point que je n'aye encor à vous entretenir de la Paix. Vous avez eu raison d'approuver le Quatrain qui finit ma derniere

Lettre

16 MERCURE

Lettre. Je vous l'ay envoyé comme je l'avois confusément entendu ; mais j'ay sçeu depuis que c'estoit la fin d'un Madrigal de Mademoiselle de Scudery. Je vous l'envoie aujourd'huy entier , tout ce qui vient de cette illustre Personne estant trop considérable pour en rien perdre.

MADRIGAL SUR LA PAIX.

J *Amais on n'avoit tant vanté
Ny Campagne d'Hyver, ny Campagne
d'Esté,
Quand Louis revenoit suivy de la Vi-
ctoire.
Quelle est cette nouvelle gloire ?
Sur ses propres Exploits a t'il pû ren-
cherir,
Après tant de succès sur la Terre & sur
l'Onde ?
Oüy , car donner la Paix au Monde,
C'est plus que de le conquérir.*

Les

Les belles choses ne viennent
jamais trop tard. Quoy qu'il y
ait déjà plus de quatre mois que
la prise de Gand & d'Ypres a
terminé la Campagne de Sa Ma-
jesté, vous ne serez pas fâchée
de voir les Vers qui suivent.



SUR LA CAMPAGNE DU ROY,

Faite avant le Printemps.

MADRIGAL.

Vous revenez bien tard, Oyseaux,
dans ce Bocage,
LOÛIS a déjà fait de glorieux Exploits.
Que ne vous pressiez-vous pour avoir
l'avantage
De mesler à nos Chants vostre charmante
voix,
En l'honneur du plus grand des Rois?
Autrefois le Printemps, & vous, & la
Victoire,
Vous paroissiez tous à la fois;
Main

18 M E R C U R E

*Maintenant Loüis a la gloire
De ranger en tout temps la Victoire à
ses Loix.*

Ce Madrigal est de Mademoi-
selle de la Charce, Fille de feu
Monsieur le Marquis de la Char-
ce de Dauphiné , de l'Illustre
Maison de la Tour d'Auvergne,
& digne Sœur du brave & spiri-
tuel Comte de la Charce qui
mourut dans nos premières Cam-
pagnes contre les Hollandois.



SUR LA PAIX OFERTE

par le Roy aux Hollandois.

S O N N E T.

L Es Eclairs dans les yeux & la fou-
dre à la main ,

LOÜIS LE GRAND paroist au milieu
d'une Armée

Fatale aux Ennemis , à vaincre accon-
sumée ,

A qui tout l'Vnivers s'opposeroit en vain.



*Nos plus vaillans Guerriers suivent leur
Souverain,
Sur son exemple seul leur conduite est
fermée,
A chaque pas qu'il fait la Flandre est al-
larmée,
Tout tremble sur l'Escaut, sur la Menſe
& le Rhin.*



*Miracle de Valeur ! mais , ô bonté plus
grande !
Louis calme l'orage , & ſauve la Ho-
lande
D'un deluge de maux qui l'alloient inonder.*



*Quand l'orgueil des Titans tomba ſous le
Tonnerre ,
Ainſi le Roy des Dieux fit gloire d'ac-
corder
Le retour de la Paix aux beſoins de la
Terre.*



Monſieur l'Abbé Cotin a fait
ce Sonnet. Il fut tres-bien reçu
du

du Roy , quand il eut l'honneur de le presenter. Je ne vous dis point , Madame , que Monsieur Cotin a fait quantité de beaux Ouvrages , comme l'*Immortalité de l'Ame* , le *Recüeil des Enigmes*, les *Lettres Galantes aux Dames de la Cour* , la *Pastorale Sacrée*, ou le *Cantique des Cantiques* , que les Hebreux ne lisoient qu'à quarante ans , à cause de son stile mal entendu par les sensuels du monde ; je vous dis plus que tout cela , en vous disant qu'il est de l'Illustre Corps de l'Académie Françoisse.

Voicy un Sonnet de Monsieur Perry de S. Quentin , sur la Remise que Sa Majesté a faite à son Peuple sur les Tailles.

SON



SONNET.

AU ROY.

T*U* travailles sans cesse au repos de
la France ,
Grand Roy , soit dans ton Louvre , ou
soit au champ de Mars ;
Et Rome qui par tout étendoit sa puis-
sance ,
Devoit moins de bonheur au premier des
Cesars.



Quand les Peuples soumis admirent ta
clemence ,
Et qu'on voit ta grandeur briller de toutes
parts ,
Tu nous remets tes droits , tu nous rends
ta presence ,
Et ton Estat ressent l'effet de tes regards.



Il est vray qu'à nos cœurs ta gloire est
toujours chere ;
Mais aussi nous montrant la tendresse
d'un Pere ,
Pourrois-tu mieux payer nostre fidelité ?
Non



*Non , Grand Roy , cet exemple est trop
doux à la terre ,
Pour luy donner tes Loix il ne faut plus
de Guerre ,
C'est assez desormais de ta seule bonté.*

Les paroles de la Chançon que
vous allez voir , sont du Solitaire
de Pontoise , & l'Air , de Mon-
sieur de Montigny du Havre.

AIR NOUVEAU.

A *Mour , cruel Amour , laisse-moy
vivre en paix ,
Amour ne trouble plus les beaux jours de
ma vie.*

*Ne me parle plus d'Vranie ,
Je l'abandonne pour jamais ,
Amour , cruel Amour , laisse moy vivre
en paix.*

*Je renonce aux langueurs , à la melancolie ,
La tendresse est une folie ,
L'indifference seule a pour moy des attraitz
Amour , cruel Amour , laisse moy vivre
en paix.*

Il y a plusieurs Ordres de Chevalerie en France, ils vous sont connus, mais je doute que vous ayez jamais entendu parler de celui dont ce qui suit vous va apprendre l'Institution & les Statuts. Tout y est galant, & vous conviendrez qu'il n'y avoit que des Personnes de Qualité capables de renfermer la joye dans des bornes aussi honnestes que celles que vous allez trouver. Cette Galanterie est de la Noblesse de Champagne.



L'OR



L'ORDRE DES CHEVALIERS DU BON-TEMPS.

*Etably à P. le 22. de Fevrier, jour
du Mardy gras de l'année 1678.
& mis sous la protection de Cu-
pidon & de Bacchus, Divinités
de l'Ordre.*

PAR MESSIEURS

Le Comte Dar. son Eminen-
tissime Grand-Maistre.

Le Vicomte Dup. son Grand
Seneschal.

De V. son Grand Comman-
deur.

Le Comte Des. son Grand
Mareschal.

Le Baron d'E. son Grand Ad-
miral. Le

Le Gr. son Grand Chancelier.

De Grand-Croix.

De M. Secretaire de son commun Tresor.

De G. son Vice-Chancelier.

Du. son Historiographe.

D'O. de M. Grand Prieur de son Temple.

*Invocation à l'Amour & à
Bacchus, Divinitez de
l'Ordre.*

C'est avec transport, Dieux Tutelaires de nôtre Ordre, qu'on vous reclame icy ; venez échauffer nos imaginations, & réjouir nos esprits par les entousiasmes dont vous avez accoustumé de favoriser ceux qui vous honorent. Nous, Chevaliers cy-dessous nommez, reconnoissons que vous n'estes pas moins necessaires à la vie, que les Elemens qui

Juillet.

B

l'entretiennent , & que vous sçavez mefine temperer les combats que nous livrent ceux dont nous sommes composez. Oüy , petit Cupidon , aimable Enfant , nous ferions tous terrestres , si vostre feu ne nous subtilisoit ; mais aussi le trop grand feu de l'Amour pouroit nous abatre , si nous n'avions recours à vous , divin Bacchus , pour conserver nos forces par la communication de cette incomparable liqueur qui nous releve & nous anime à de nouvelles entreprises. Permettez donc que nous nous unissions toujours , & que dans tous les hommages qui vous feront rendus , il y ait une si grande égalité , que nous ne donnions jamais plus à Bacchus qu'à l'Amour , ny plus à l'Amour , que nous donnerons à Bacchus.

Regles

*Règles des Chevaliers de l'Ordre
du Bon-temps.*

I. Les Chevaliers seront si étroitement unis d'amitié entre eux , qu'ils employeront dans l'occasion leurs personnes, leur honneur, leurs biens, & tout ce qu'ils ont de plus cher au monde pour le service de leurs Confreres.

II. Les Chevaliers ne souffriront point qu'on parle mal de quelqu'un de leurs Confreres en son absence , mais ils prendront fortement son party contre tous ceux qui oseront l'attaquer.

III. Si quelque Chevalier de l'Ordre reçoit une insulte, & se trouve embarrassé dans quelque affaire, tous les Chevaliers en feront la leur propre, & se déclareront hautement pour luy,

B ij

IV. Les Chevaliers seront obligez en toute occasion d'honorer les Dames, de défendre leurs interests, & de leur marquer leur zele par toute sorte de services.

V. Les Chevaliers apostropheront à chaque repas Cupidon & Bacchus, les deux Divinitez de leur Ordre, & ils le feront en ces termes.

*Sans un peu de Vin dans le verre,
Sans un peu d'amour dans le cœur,
Que peut-on faire sur la terre,
Que passer sa vie en langueur ?*

VI. S'il arrive que dans la conversation les Chevaliers se sentent avoir leur petit quart d'heure de resverie, ils se retireront à l'écart pour le passer, afin que leurs Confreres n'en souffrent point, & que rien ne diminue leur gayeté.

VII.

VII. Les Chevaliers se régaleront une fois à leur tour pour entretenir commerce , & pour conférer ensemble de leurs affaires , & des desseins de plaisir qu'ils auront imaginez.

VIII. Dans les Repas qui se donneront, les Chevaliers ne se contenteront pas de présenter du Vin de leur crû, mais ils seront obligez d'en chercher du meilleur, qu'ils feront accompagner des Liqueurs les plus exquises & les plus délicates qui se boiront dans la saison ; & si c'est l'Esté, on aura soin que la Glace & les Melons s'y trouvent en abondance.

IX. Les Chevaliers auront à table une honneste liberté de boire & de manger, chantant & riant sans contrainte, & faisant éclater la joye à qui mieux

B iij

mieux. Comme leur Institution les rend partisans de Cupidon & de Bacchus, ils auront dans leur Repas la Musique & le concert des Instrumens qui serviront à divertir les Dames, qu'on ne pretend point qui soient bannies de la Societé de l'Ordre.

X. Les Chevaliers feront obliger de donner quelquefois des Fêtes aux Dames, & d'accompagner presque toujours leurs cadeaux de Violons pour jouer de temps en temps pendant le Repas, & pour les faire danser apres la Collation.

XI. Il y aura un jour marqué pour celebrer tous les ans la Feste. Les Chevaliers feront des Chevalieres dans ce jour, à la maniere des *Valentins* & des *Valentines* de Lorraine. Le sort décidera de la destinée des unes & des

des autres par le plus jeune des Chevaliers qui mettra dans une Boëte les Noms des Officiers & des Chevaliers de l'Ordre. Les Dames auront la bonté d'en tirer un les unes apres les autres, & chaque Chevalier sera obligé de servir la Dame que le sort luy aura donnée, à laquelle il rendra mille petits soins galans, sans que personne y puisse trouver à redire. Si par hazard une Dame tiroit son Parent, il luy sera permis de changer sous le bon plaisir du Chevalier, avec une autre qui auroit eu la même fortune, pour en estre plus galamment servie; ce qui ne se pourra faire qu'une fois, & avec un seulement.

XII. Les Chevaliers s'assembleront tous les ans le Mardi gras, chez l'Eminentissime

B iij

Grand Maistre, pour célébrer la Feste de l'Institution de l'Ordre qui arrive ce jour là. Le Lendemain matin, comme il sera jeune, on tiendra Chapitre avant le Disner, pour voir si les Officiers & les Chevaliers auront bien fait les choses pendant le Carnaval, & s'il n'y a eu rien à redire à leur maniere de traiter avec le beau Sexe; & en cas que l'on s'en plaigne, ils seront condamnés de satisfaire la Dame sur tout ce qu'elle desirera, & de donner quelque supplément pendant le Carefme, c'est à dire une bonne Collation pour les mettre à couvert du reproche. En suite on déliberera de passer doucement le Carefme, & d'écouler sans ennuy ce temps de rabajoye, & apres le Disner chacun s'en retournera chez soy.

XIII.

XIII. Les Chevaliers rendront dans leurs Assemblées tous les honneurs & les déférences possibles à l'Eminentissime Grand Maistre, laissant toujours à Table deux ou trois places entre luy & eux. Les Chevaliers ne s'y mettront point, que les Officiers ne soient placez, & leur rendront aussi en toutes fortes d'occasions l'honnesteté qu'ils leur doivent.

XIV. Les Chevaliers n'admettront dans leur Ordre que des Gentilshommes ou autres Personnes vivant noblement.

XV. Les Chevaliers qui voudront estre receus dans l'Ordre, s'adresseront à l'Eminentissime Grand Maistre, lequel fera une informatiõ de leur vie & mœurs; sçavoir s'ils ont toutes les qualitez nécessaires : comme s'ils sont

B v

braves, discrets, libéraux, honnestes, galans, spirituels, aimant la bonne chere, sans estre goinfres : & ces qualitez se rencontrent en la personne du Postulant ; la reception s'en fera à ses dépens le plus honnorablement qu'il sera possible, & tout le Chapitre s'assemblera dans sa Maison pour ce sujet.

XVI. Les Chevaliers seront indispensablement obligez d'écrire aux Dames, & de leur envoyer des Billets doux quand ils ne pourront les aller voir en personne. Ils auront aussi le soin d'entretenir parmy eux un petit commerce de Lettres, sur l'enveloppe desquelles ils mettront *Bontemps*, afin que cette Lettre soit la premiere leuë, pour partager plustost la joye ou le chagrin du Confrere, & faire sans retardement

ment ce qu'il pourroit exiger des Chevaliers.

XVII. Quand quelqu'un des Officiers de l'Ordre , ou des Chevaliers , se mariera , on enverra complimenter sa nouvelle Epouse par un Ambassadeur : si c'est un Officier, & si c'est un Chevalier , par un Envoyé extraordinaire : & le nouveau Marié pour reconnoître la civilité de Messieurs de l'Ordre, les priera tous de luy faire l'honneur de venir chez luy prendre le plus magnifique Repas qu'il pourra donner; comme aussi d'assister au Baptême de son premier Enfant sous les mêmes conditions.

XVIII. Quand il surviendra quelque division parmy les Chevaliers , l'Eminentissime Grand Maistre députera des Officiers de l'Ordre pour terminer
leurs

leurs diférens : & fi quelqu'un refufoit l'accommodement , il le privera de porter la Médaille pendant tout le temps qu'il jugera à propos.

XIX. Quand il surviendra quelques affaires dans l'Ordre, le Secrétaire du commun Tréfor fera obligé d'en écrire au Chancelier pour en communiquer à l'Eminentiffime Grand Maître.

XX. Les Officiers de l'Ordre porteront un large Ruban jaune, à la maniere des Chevaliers du S. Esprit, au bout duquel pendra la Médaille de l'Ordre , où feront gravez deux petits Dieux, dont l'un représentera le Dieu de l'Amour , & l'autre le Dieu Bacchus. L'un & l'autre aura les marques de sa Divinité pour ornement , c'est à dire , Cupidon,
une

une Couronne de Myrthe, son Carquois, son Arc, & ses Flèches; & Bacchus, une Couronne & une Ceinture de pampre, avec une Bouteille à la main. Ils s'embrasseront pour marque de leur étroite union, avec cette Devise gravée autour de la Médaille en maniere de Cartouche, *Nous unissons les plaisirs, & au dessus à la Banderolle, Bon temps.*

XXI. Ces mesmes Officiers porteront leur Médaille d'or, à la différence des Chevaliers, qui ne l'auront que d'argent; avec défenses de paroître dans les Assemblées de l'Ordre, ou chez un des Officiers, & mesme un de leurs Confreres, qu'ils n'ayent cette Médaille, à peine d'estre interdits.

XXII. Quand les Officiers de l'Ordre iront rendre visite à

à l'Eminentissime Grand-Maître , ou à quelques autres Officiers leurs Confreres, ils seront obligez à l'imitation du Grand-Maître , de porter une Médaille en Bandolier; ce qu'ils pourront ne point faire lors qu'ils iront voir les simples Chevaliers, mais seulement la porteront comme eux attachée au Juste-à-corps avec un Ruban satiné jaune, large de quatre doigts.

Exercices de la Journée pour les Chevaliers du Bon-temps.

Celui des Chevaliers qui se levera le premier , aura soin de faire faire silence dans toutes les avenues des Apartemens des Dames, pour les laisser reposer la grasse matinée.

Quand les Chevaliers seront habillez , ils iront se donner le bon
bon

bienjour les uns aux autres , & s'embrasser dans leur Chambre.

Les Chevaliers apres s'estre entretenus quelque demy-heure ensemble , iront faire un tour de Jardin, pour chercher de l'appétit, & de là s'en retourneront déjeuner à l'Office.

- L'heure du lever des Dames estant venuë , les Chevaliers iront grater à la Porte , & leur donneront le bon jour , si elles leur veulent permettre d'entrer; autrement ils attendront qu'elles soient habillées pour leur rendre ce devoir.

Les Chevaliers iront offrir tous les matins leurs services aux Dames , quand elles seront en état de paroistre, & leur apporteront à déjeuner dans leurs Chambres.

Le Déjeuner estant finy , les
Che

Chevaliers presenteront la main aux Dames pour faire quelques tours de promenade , au retour de laquelle ils s'appliqueront à différents exercices , les uns au Billard, aux Cartes ou à la Paume ; & les autres à la Chasse, à la Danse, ou à la Conquête du beau Sexe, suivant l'inclination de chaque particulier.

L'heure du Disner estant venue , les Chevaliers feront placer les Dames à table & se placeront apres sans aucunes ceremonies , chacun suivant son rang. Ils s'appliqueront de leurs mieux à défaire les viandes , & à servir leurs Voisines. La belle humeur & la gayeté feront l'affaisonnement du Repas , & tous les Chevaliers donneront des preuves de la bonté & de la délicatesse du Vin de leur Hôte, par
les

les heureuses rencontres & les pointes d'esprit qu'il leur fournira

Le Disner estant achevé, les Chevaliers reprendront les mesmes exercices du matin, chacun suivant son inclination & son humeur.

Les Chevaliers feront Collation entre quatre & cinq heures, & s'amuseront à plaisanter en suite, & à joüer à de petits jeux galans jusques au Souper.

Les Chevaliers souperont l'Hyver à sept heures, & l'Esté à six & demie; & feront ce Repas un peu plus long que les autres, à cause que la soirée est ordinairement à nous, & que l'on peut disposer de soy-même en ce temps plus qu'en aucun autre. Les Chevaliers se souviendront de faire pendant le Souper un perpétuel carillon de Verres,

&

42 M E R C U R E
& d'agreables symphonies de
Chançons.

Les Chevaliers iront apres le
Souper goûter le frais avec les
Dames , & chercheront autant
que faire se pourra le teste-à-te-
ste, pour avoir le moyen de pouf-
fer des sentimens tendres. Si c'est
l'Hyver, ils causeront chacun
aupres de leur chacune , & in-
venteront des jeux en commun
pour se divertir

L'heure du Coucher arrivant,
les Chevaliers iront conduire les
Dames dans leur Chambre , &
leur chanteront mille petits Airs
galans , apres quoy ils se retire-
ront sans aucun bruit , & iront
chercher leur Lit avec toute
l'honnesteté possible, se souhai-
tant les uns aux autres un repos
qui ne soit troublé d'aucun mau-
vais songe.

Væux

*Vœux des Chevaliers quand ils
sont reçeus.*

Je fais vœu de conserver tous
jours la belle humeur & la gaye-
té ; d'avoir toute ma vie un grand
fond d'honnêteté pour les Da-
mes ; & de faire à l'égard de mes
Confreres & de mes Amis, tout
ce que l'honneur, l'amitié, & la
conscience, pourront exiger de
moy.

Noms des Chevaliers.

Monsieur de... *Ch. Ardant.*

Monsieur D... *Ch. De mille fleurs.*

Monsieur le Comte d... *Ch. Sans
reproche.*

Monsieur le Ch. d... *Ch. Brillant.*

Monsieur de... *Ch. Loyal.*

Monsieur de M... *Ch. Preux.*

Monsieur de Lat... *Ch. Ré-
jouissant.*

Mon

44 MERCURE

Monfieur de... *Ch. Fidelle.*

Monfieur de... *Ch. Tenébreux.*

Monfieur de M... *Ch. Galant.*

Monfieur le Ch. de V... *Ch. De
belle Teſte.*

Monfieur D... *Ch. Fendant.*

Monfieur de la... *Ch. Roger.*

Monfieur de... *Ch. Sans peur.*

Monfieur d'I... *Ch. Taillant.*

Monfieur de... *Ch. Honneſte.*

Monfieur de L... *Ch. De l'Avan-
ture.*

Monfieur d'Ob... *Ch. Du Soleil.*

Monfieur le Ch. des... *Ch. Pim-
pant.*

Monfieur l'Abbé de B... *Ch. For-
tuné.*

Monfieur de M... *Ch. De l'Etoile.*

Monfieur de... *Ch. Frétillant.*

Monfieur Doſb. *Ch. Bon-vouloir.*

Monfieur... *Ch. Poly.*

Monfieur Di... *Ch. Foudroyant.*

Monfieur de... *Ch. Entreprenant.*

Mon

Monsieur de... *Ch. Libéral.*

Monsieur de M... *Ch. Pressant.*

Monsieur de... *Ch. Courtois*

Monsieur de L... *Ch. Pensif.*

Monsieur ... *Ch. Conquérant.*

Monsieur de... *Ch. De Reverence.*

*Licences & Privileges des Che-
valiers de l'Ordre du
Bon-temps.*

A tous passez , présens , & à
venir ; De la part de Monsieur
l'Eminentissime Grand-Maistre,
Comte D. Amy de la Liberté &
de la Joye , Protecteur des Da-
mes , & Amateur de la Bonne
Chere : A nos amez & feaux
bons Amis, Officiers & Cheva-
liers de nostre Ordre du Bon-
temps, Gens de belle humeur,
donnans Cadeaux, Violons, &
autres divertissemens aux Da-
mes ; Salut en celuy qui se plaist
d'etre

d'estre parmy les Enfans des Hommes. Nous vous mandons & commandons tres-expressement par ces Présentes, qu'aussi-tost, incontinent, & sans aucun delay, vous receviez & introduisiez en nostre Compagnie nostre cher & bien aimé N.... du mérite & de la galanterie duquel nous avons fait preuves suivant les Statuts de nostre Ordre; & apres avoir reconnu qu'il est fort enjoué aupres des Dames, prest à rendre service à ses Amis, & d'une tres-bonne humeur à table, voulons qu'il jouisse des honnestes plaisirs que l'on goûte dans ces trois occasions; faisons défenses d'autrement le traiter, sur les peines reservées en nostre Chapitre, & d'amende arbitraire: Car tel est nostre vouloir, le souhaitant & desirant

rant ainſy. En foy dequoy nous avons ſigné ces Préſentes, & à icelles fait appoſer le Scel de noſtre Ordre. Donné à P.... en noſtre Cercle d'Union & de Franchiſe, le.... de l'année....

Signé D..... Grand-Maiſtre de l'Ordre du Bon-temps, Protecteur des Dames, & Amy de la Liberté.

*Collationné à l'Original par moy
Secrétaire du commun Treſor de
l'Ordre, de M.... Seigneur de
Belle humeur, & Ennemy ca-
pital du Chagrin.*

Vne pareille Inſtitution d'Ordre donneroit lieu à une agréa-
ble vie, ſi les Statuts en eſtoient
inviolablement gardez, mais il
n'y a rien de ſi bien éſtably qui
ne dégénere avec le temps,
com

comme il n'y a rien de si extraordinaire, sans en excepter le Prodiges , que ce mesme temps ne fasse paroistre. Nous en venons d'avoir un exemple dans cet Enfant que sa Mere a porté vingt-six ans sans qu'il se soit poury dans son ventre. La chose est arrivée à Toulouse; & elle fait tant de bruit par tout, qu'il est impossible que vous n'en ayez déjà entendu parler. Je m'imagine que vous l'aurez traitée de Fable. J'ay crû d'abord que c'en estoit une, mais on a tant de certitude de la verité du fait, qu'il ne m'est plus permis d'en douter. Le voicy en peu de mots.

Marguerite Mathieu , Femme de Jean Puget, Tondeur de Draps, devint grosse en l'année 1652. & sentit sur la fin du neuvième

vième mois toutes les douleurs qui sont ordinaires aux Femmes quand elles sont prestes d'accoucher. Ce qui précède l'enfantement , & qui en est une marque indubitable , luy arriva. Elle fit les efforts ordinaires pour se décharger de son fardeau , & l'Enfant ne sortit point. Le temps de le mettre au monde estant passé , & cette Femme soutenant toujours qu'elle estoit grosse , on la traita de Visionnaire , quoy qu'avec quelque scrupule , parce que c'estoit une Femme de bon sens pour une Artifane , de pieté même, & qu'on ne pouvoit accuser d'ignorance en ces matieres , puis qu'elle avoit eu plusieurs Enfãs, & qu'enfin sa grosseffe , avec les marques les plus visibles qui l'accōpagnent, avoit

Inillet.

C

esté connuë de tout le monde. Elle se plaignit , pendant vingt ans ou environ , de sentir quelques mouvemens de cet Enfant , avec de si fâcheuses incommoditez , qu'elle pria plusieurs fois son Chirurgien de luy ouvrir le vêtre pour l'en tirer. Apres avoir passé quelques années sans que ces mouvemens continuassent , elle tomba dans une maladie mortelle, & mourut le Vendreey 17. Juin dernier, protestant toujours qu'apres sa mort on trouveroit l'Enfant qu'elle portoit depuis si long-temps. Elle fut ouverte le lendemain, & cette ouverture fit connoistre qu'il n'y avoit point eu de vision dans ce qu'elle avoit toujours dit de sa grossesse. L'Enfant fut trouvé tel que les Enfans ont accoustumé d'estre quand ils sont sur le point

GALANT. 51

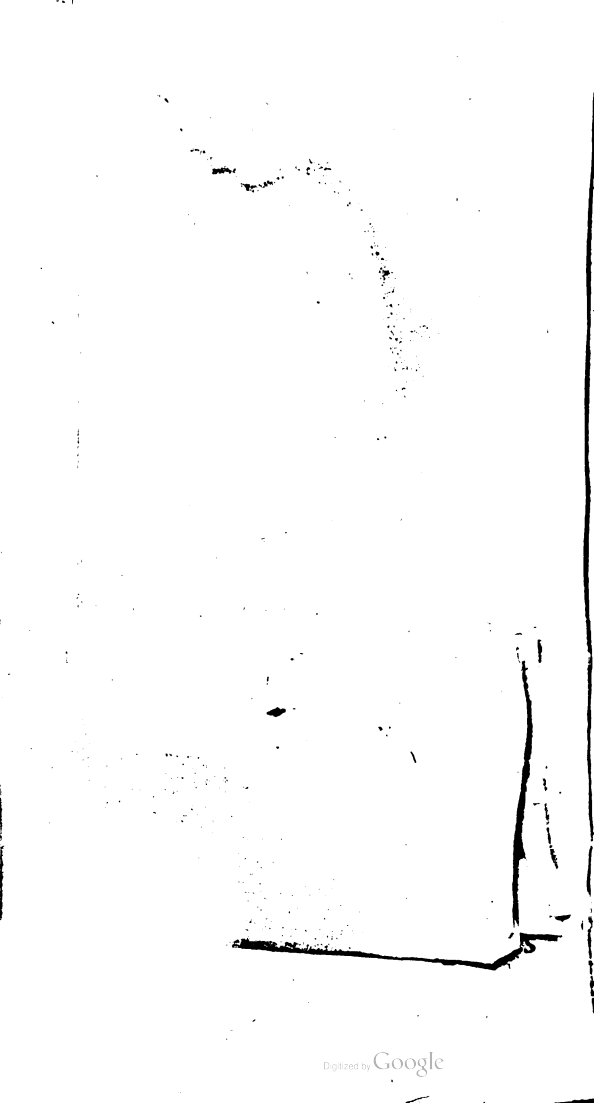
point de leur terme. Il est vray qu'il avoit cela de particulier & d'extraordinaire , qu'il estoit presque endurcy en la plûpart de ses membres , comme de la corne ou comme une pierre , mais au reste tres-distinctement formé. Il n'estoit point où les Enfans doivent estre naturellemēt. La Nature ayant fait un effort, il avoit percé cette Partie avec laquelle il ne conservoit aucune liaison , & par un second prodige de la Nature , il s'estoit formé comme une espece de Coquille à cette ouverture, qui recevoit toutes les eaux & autres impuretez qui l'auroient pourry, si elles luy estoient tombées dessus , & les rejettoit dans leur canal ordinaire. Il avoit la teste en bas , l'extremité du derriere panchant vers le

C ij

costé gauche, les bras l'un sur une cuisse, & l'autre sur la teste, les jambes croisées, & tout le derriere couvert de l'Epiploon. (Pardonnez - moy ce terme, vostre Chirurgien vous l'expliquera) Cet Epiploon estoit épais de deux doigts, & si fortement attaché à ce Corps en divers endroits, qu'on ne l'en pût separer qu'en se servant de quelque Instrument de Chirurgie qui en fit couler un peu de sang. La Figure que j'ay jointe icy, & que vous pouvez examiner à loisir, vous fera mieux connoître la posture où cet Enfant fut trouvé. Ce petit Corps pesoit huit livres de seize onces chacune. Le crane estoit fracassé en plusieurs pieces le cerveau de la consistance & couleur de l'Onguent Rosat: les chairs rougeâtres

fur
te,
le
on.
ne,
ex-
oir
or-
en
les
d.
un-
de
ine
mi-
on-
faut
foir
ha-
en
de
de
ou-
re

en



geâtres en certains endroits , & jaunes ou un peu livides en quelques autres: la langue avoit la mollesse & la couleur naturelle. Toutes les parties internes estoient flétries, de couleur noirâtre , & sans aucune trace de sang, à l'exception du cœur, où quelque rougeur s'étoit conservée. Le front , les oreilles , les yeux, le nez, la bouche, tout cela étoit couvert d'une matiere calleuse de l'épaisseur d'un travers de doigt, laquelle étant ôtée, ces parties parurent , ainsi que les dents apres qu'on eut coupé les gencives. Ces dents qui estoient aussi grandes que les peuvent avoir les Adultes, appuyent particulièrement l'opinion des Medecins qui ont veu faire l'anatomie de cet Enfant , & qui assurent que quoy qu'à de-

my pétrifié , pour parler ainfi, il doit avoir vefcu autant que fa Mere. Elle eft morte dans la 64. année de fon âge , & voicy ce qu'elle a toujours dit qui luy eftoit arrivé.

Lors qu'elle fe fentit près de fon terme, elle alla aux Minimes pour quelque devotion. Les douleurs la furprirent au retour. Son vifage en donna des marques, & alors ayant efté abordée dans la Ruë par une Perfonne qui luy offrit fon fecours en qualité de Femme-Sage (car on ne dit pas Sage-Femme en ce Pais-là) elle la remercia , n'en voulant point d'autre que celle dont elle avoit accoutumé de fe fervir. Ce refus obligea la Perfonne qui s'offroit à la quitter, & elle crut luy avoir entendu dire en fe retirant que ny
fa

sa Femme-Sage ordinaire, ny quelque autre que ce fust, ne l'accoucheroit jamais. Cette menace fut suivie de l'effet. Quelques efforts qu'on pust faire, il fut impossible de faire venir son Enfant. On chercha cette pre-tenduë Femme-Sage, qui ayant esté enfin trouvée, dit à ceux qui luy parlerent, qu'il falloit s'adresser à un homme de Beau-selle, à une lieuë de Toulouse. Cet Homme qu'on ne manqua pas d'aller consulter, répondit qu'il n'estoit pas en son pouvoir de délivrer cette Femme : mais qu'elle seroit foulagée, si elle portoit une Ceinture qu'il leur donna. Elle en sentit en effet ses douleurs fort adoucies, mais en ayant eu quelque scrupule, ses Directeurs, à qui elle découvrit la chose, & mesme

quelques Evêques, l'obligerent à quitter cette Ceinture ; ce qui la remit dans ses premières incommoditez, sans qu'elles ayent cessé que par sa mort ; on ne doute point qu'il n'y ait du sortilege dans cette Avanture. Ceux qui ne croient point de Sorciers, raisonneront comme il leur plaira. Cette impossibilité d'accoucher me fait souvenir de ce que Ovide nous conte d'Alcmene. Junon voulât empêcher qu'Hercule ne vînt au monde, pria Lucine d'entrer dans ses intérêts. Lucine qui préside aux enfante-
mens ; se déguisa en Vieille, s'assit auprès de la porte du logis d'Alcmene , mit un genouil sur l'autre, avec ses doigts entrelas-
sez ; & cette espece d'enchantement laissoit Alcmene dans une
cōtinuelle douleur ; mais pour le
rompre

rompre, il ne s'agissoit que de faire quitter cette posture à Lucine, & Galantis, l'une des Suivantes d'Alcmene, eut l'adresse d'en venir à bout. Laissons la Fable. Pasquier nous apprend dans ses Recherches que le Prodige dont je viens de vous parler n'est pas sans exemple. Une Femme nommée Colombe Chatri, demeurant à Sens, eut toutes les marques d'une véritable grossesse, sentit les douleurs qui précèdent l'enfantement, & passa vingt-huit années dans cet état. On crût qu'il y avoit de l'imagination dans ce qu'on luy entendoit dire, & apres qu'elle fut morte, on tira de son ventre le Corps d'une petite Fille tout formé, mais pétrifié. Pasquier assure qu'il avoit appris cette Histoire de Jean d'Alibour, alors Mede-

cin tres-fameux de Sens, & depuis premier Medecin de Henry I V. qui en avoit esté témoin oculaire. Elle est dans le 6. Livre de ses Recherches, Chap.40.

Vous jugez bien, Madame, que ce qui vient d'arriver à Toulouse a fait d'abord l'entretien de toute la Ville. On ne s'est pas contenté d'en parler. Un fort galant Homme de ce Pais-là en a pris occasion de se plaindre par ces Vers du trop de rigueur d'une belle Dame.

STANCES A IRIS,

Sur le Prodige de l'Enfant
pétrifié.

E*Ndurcir un tendre Enfant
Dans le ventre de sa Mere,
N'est pas un Charme si grand
Comme on voudroit nous le faire.*

J'en

*J'en suis beaucoup moins surpris
Que de voir, aimable Iris,
Qu'à vos yeux tout rend l's armes,
Et que s'ils veulent toucher,
Ces beaux yeux ont mille charmes
Qui rendroient tendre un Rocher.*



*Qu'à jamais puissent les Dieux
Punir la Vieille cruelle.
Qui fit les maux en ces lieux
D'une Méduse nouvelle !
J'avois longtemps consulté
Pourquoy vostre dureté
S'opposoit à ma tendresse ;
Il faut que pour mon malheur
Un jour cette Enchanteresse
Ait endurcy vostre cœur.*



*Pour soulager le tourment
Qui me couste tant de larmes,
Rompez ces Enchantement,
Opposez Charmes à Charmes.
D'abord que vous le voudrez ;*

Belle

60 **MERCURE**

*Belle Iris , vous le pourrez.
Aux accords de ma Muséte ,
Cruelle , attendrissez-vous ,
Le cœur d'une Anaxarete
Sied mal à des yeux si doux.*



*Je le prédis bien un jour ,
Voyant vostre tyrannie ,
Que du mépris de l'Amour
Vous seriez enfin punie.
Cet Enfant des Dieux vainqueur ,
S'est vangé sur vostre cœur ,
Des honneurs que luy derobe
Ce cœur qui luy fut si cher ,
Et comme un autre Niobe
Vous a changée en Rocher.*



*Vous pouvez encore aimer ,
Si vous faites des conquestes ,
Et nous sçavez enflamer ,
Toute Rocher que vous estes.
Pourrez-vous vous empêcher ,
Fussiez-vous cent fois Rocher ,*

Sensé

*Sensible à mes longs services ,
 D'y répondre quelquefois ?
 Les Rochers , des Précipices
 Répondent bien à ma voix.*

Madame la Duchesse de Cle-
 veland est de retour d'Angle-
 terre dès les derniers jours de
 l'autre Mois. Elle fit le trajet dās
 un Hœus fort doré & fort ajus-
 té , qui ayant paru à la Rade
 de Dieppe, fut aussi-tost recon-
 nu pour estre celui qui la por-
 toit. Il n'estoit que quatre heu-
 res de matin quand l'avis en fut
 donné à Monsieur de Tiergevil-
 le. Vous sçavez qu'il est Gouver-
 neur de Dieppe. Il se rendit en
 mesme temps sur le Port, & com-
 me le Hœus de cette belle Du-
 chesse estoit à l'anchre attendāt
 la marée , qui ne devoit estre ce
 jour-là qu'à deux heures apres
 midy

62 MERCURE

midy, il envoya un Officier à son Bord pour la complimenter de sa part, & sçavoir d'elle si elle attendroit la marée, ou si elle souhaitoit venir à terre dans une Chaloupe. Elle prit ce dernier party, & fut reçeuë au bruit du Canon, auquel celuy du Hoëns répondit. Elle trouva sur la grève des Carrosses qui l'attendoient, & fut conduite par ce galant & spirituel Gouverneur dans l'Apartement qu'il luy avoit fait préparer. Elle se mit au Lit, accablée de la fatigue de cinq jours de gros temps dont elle avoit esté fort incommodée dās son trajet. Le Corps de Ville luy vint faire compliment, & luy presenta des Confitures. On chantoit ce jour-là mesme le *Te Deum* pour la prise de Puycerda; & comme il devoit estre suivy le soir de Feux d'arti

d'artifice, Monsieur de Tiergeville en voulut donner le plaisir à Madame de Cleveland. Il avoit fait éclairer tout le Jardin du Chasteau, où il la mena avec ses Filles. Ce fut là qu'elle jouït du divertissement de ces Feux, apres quoy on luy servit la Colation dans la Salle de ce jardin. Les Violons ne furent pas oubliez, avec tout ce qu'on pût ramasser de Symphonie. Cette charmante Duchesse partit de Dieppe le lendemain, & laissa toute la Ville dans l'admiration des rares qualitez qui luy acquierent l'estime de tous ceux qui la connoissent.

Je me souviens que ma derniere Lettre finissoit par la nouvelle que je vous donnay de la mort de Messieurs Marin, Roujault, & d'Apremont. Je ne vous
en

en pû rien dire de plus , à cause de la précipitation avec laquelle je fus obligé de faire partir mon Paquet. Tous les trois s'estoient rendus considérables dans leurs Employs. Vous sçavez, Madame; combien Mr. Marin avoit acquis de réputation dans les Finances. Il estoit Intendant de celles de sa Majesté; & faisoit admirer tous les jours la parfaite intelligence qu'il y avoit. On ne peut estre ny plus obligeant, ny de plus facile accès qu'il l'étoit. On le trouvoit toujours prest à écouter tout le monde, à l'exception des temps où les affaires du Roy luy faisoient une nécessité absolüe de s'enfermer dans son Cabinet. Il est mort d'une indigestion d'estomac qui l'a emporté en vingt quatre heures. Monsieur de la
Cha

Chaftaigneraye Premier Préfident au Parlement d'Aix, Mr. de la Troufferie Maiftre des Requeftes , & Mr. de Moüilleron Lieutenant des Gardes du Corps font fes Fils. Il a laiffé pour Filles Madame du Plessis Bienfaitrice dans le Convent des Filles de Sainte Marie, & Madame d'Opede Femme de Mr. d'Opede Préfident à Mortier au Parlement d'Aix.

M. Roujault Confeiller Clerc de la Grand-Chambre étoit un Homme de Lettres, & d'un mérite tres-particulier. Il fçavoit beaucoup , & n'ignoroit rien de ce qu'une longue habitude peut donner de lumieres dans la Langue Grecque, quoy que fa principale application euft efté, depuis pres de 40. ans, à fe bien acquiter de fa Charge, d'as laquelle

le il avoit acquis la reputation d'un des meilleurs Juges du Royaume. Il a laissé un Frere qui porte son nom, & qui est Auditeur des Comptes. C'est un parfaitement honnête-Hôme. Mr. Petit, Beaufrere de Mr. de Chabenas Bonneuil , Introduceur des Ambassadeurs , est monté à la place du Conseiller dont je vous parle.

Mr. d'Apremont estoit Capitaine aux Gardes, Officier General, & tres-habile Ingénieur. Le grand nombre de Places qu'il a fait fortifier , en rend temoignage. Il avoit esté blessé en plusieurs occasions importantes dans lesquelles il a toujours eu l'avantage de se signaler ; & s'il est mort avec beaucoup de reputation, il l'avoit meritée par ses services.

Nous

Nous avons aussi perdu depuis quelques jours Mr. le Marquis de Chantrenne, Baron de Couvé, Seigneur de Vinante, Crecy, Maillots. Il estoit Capitaine General pour le service de Sa Majesté à la garde des Costes de Picardie. Le nom de cette Famille est le Vert.

Je ne vous apprendray rien de nouveau, en vous disant que Monsieur dont l'ame est toute Royale, ne laisse passer aucune occasion de faire du bien aux Siens ; mais vous aurez sans doute beaucoup de joye de sçavoir qu'il en a donné des marques depuis peu, en faveur de Messieurs les Chevaliers de Beuvron & de Nantoüillet, qu'il a gratifié de la Pension qu'avoit eüe Madame la Princesse de Monaco. Le zele empressé qu'ils ont

ont l'un & l'autre pour le service & pour la Personne de Son Altesse Royale, est connu de tout le monde.

Il ne se peut rien de plus obligeant, ny qui fasse plus d'honneur aux Avocats, que ce que Mr. le Premier Président répondit à Monsieur de Monthe-lond, quand il l'alla complimenter comme le plus ancien de ce Corps. Apres qu'il l'eut prié d'avoir pour eux les mesmes sentimens de bonté & de considération qu'avoit feu Monsieur de Lamoignon son Prédecesseur, Monsieur le Premier Président luy dit, que la Charge où il avoit plû au Roy de l'élever, estoit d'un grand poids ; qu'il n'oublieroit rien pour en remplir exactement les devoirs ; & que s'il avoit besoin de lumieres, il
n'en

n'en chercheroit point ailleurs que dans un Corps où quantité d'habiles Gens comme luy estoient capables de luy en prêter. On n'a peut-estre jamais fait un plus grand éloge en si peu de mots. Il est certain que ce n'est pas avoir acquis peu de gloire, que de s'estre rendu digne de la qualité de non Avocat. Il ne suffit pas pour la mériter d'être sçavant & profond sur les matieres d'érudition les plus estimées; il faut dire avec grace ce que l'on conçoit avec esprit, & trouver des manieres insinuanes de faire goûter la verité quand elle ne se rend pas sensible par elle-mesme.

Vous avez sçeu sans doute que Madamela Duchesse de Toscanne a fait un voyage à Caën dans les premiers jours de ce Mois.

II

Il faut vous en apprendre les particularitez Ce que je vous en vay dire n'est pas de moy. Il est tiré d'une tres-agreable Relation écrite en Vers & en Prose par Monsieur de Berigny Conseiller au Présidial de la Ville dont je vous parle.

Si-tost que cette Princesse eut fait sçavoir le dessein de ce Voyage à Monsieur de Montignon,

*Dont la Galanterie égale la Naissance,
Et qui dans son Gouvernement
Fait avec tant d'éclat les honneurs de la
France,
Qu'on ne fait rien en Cour plus magnifiquement ;*

Les ordres furent donnez pour la Reception qui estoit deuë à une petite-Fille de Henry IV. M^r de Matignon se rendit à Caën, d'où il alla plus de trois lieuës

lieuës au devant d'elle , accompagné de toutes les Personnes de qualité du Païs , apres luy avoir envoyé son Capitaine des Gardes jusqu'à Falaise , pour la complimenter de sa part. Madame de Meliand Intendante de Caën, alla aussi fort loin à sa rencontre pour luy rendre ses premiers devoirs, avec un fort grãd nombre de Dames & de la Ville , & des environs. La maniere dont cette Princesse les reçeut , ne leur marqua pas moins de considération pour leurs Personnes , que d'estime pour leur mérite & pour leur beauté.

*On sçait que ce Climat est le Climat des
Belles ,*

*Qu'elles ont toutes l'air aussi doux que
brillant ,*

*Qu'il n'est rien de plus beau, ny rien de
plus*

*plus galant ,
Et qu'enfin on ne voit aucun défaut en
elles ,
Que celuy d'estre trop cruelles.*

Monseigneur de Matignon avoit ordonné à tous les Capitaines de la Ville de se rendre dans la Plaine à la teste de leurs Compagnies, & on devoit mettre des Flambeaux à toutes les Fenestres pour éclairer l'Entrée de S.A.R. que l'excessive chaleur obligeoit à ne partir de Falaise que fort tard , mais ayant voulu s'épargner cette sorte de cérémonie , elle arriva beaucoup plustost qu'on ne l'avoit crû, suivi de plusieurs Carrosses à six Chevaux , & fut seulement reçeuë au bruit du Canon. Si-tost qu'elle se fut renduë à l'Hostel que la Ville luy avoit fait préparer , Monsieur de la Mote
Lieutenant

Lieutenant General luy vint faire compliment à la teste des Echevins. Elle en témoigna une satisfaction extraordinaire, & trouva dans tout ce qu'il luy dit tant de politesse & d'éloquence, qu'elle avoüa que c'estoit avec beaucoup de justice qu'on luy avoit toujours vanté les beaux Esprits de Caën. Apres cette Harangue, les Présens de la Ville luy furent offerts. Elle les reçut tres-obligeamment, & fit paroistre toute la bonté possible aux Dames qui vinrent l'assurer de leurs respects, & dont la conversation ne luy plut pas moins que la beauté. Elle demeura un peu de temps dans le Jardin a prendre le frais, soupa en particulier, & se retira de bonne heure, dans le dessein de partir le lendemain de grand

Inillet.

D

marin pour son voyage de la Délivrande. C'est une Chapelle des plus celebres de toute l'Europe, par les continuels miracles qui s'y font depuis plus de six cens ans. Elle est à trois lieües de Caën, & à un quart de lieüe de la Mer. Madame de Toscane qui avoit veu la Méditerranée en allant en Italie, fut bien-aise de voir l'Océan. Monsieur de Matignon ayant appris son dessein, envoya toute la nuit retenir des Matelots, afin de luy donner le plaisir de la Pêche, & en suite un grand Régat. Cette Princesse partit de Caën suivie de plusieurs Carrosses. Elle fit ses devotions à la Délivrande avec une pieté exemplaire, & apres y avoir laissé des marques de sa libéralité, elle se rendit à la Coste de Bernieres, où

où non seulement toutes les Personnes de qualité de la Ville estoient venuës en foule, mais même les plus considérables de cinq à six lieües aux environs. D'abord Mr. de Maignon luy donna le divertissement de la Pesche, sans qu'elle descendit de Carrosse, en suite de quoy elle monta dans la Galere qui luy avoit esté préparée. Le temps s'étoit tenu couvert tout le matin, & il s'étoit même élevé un vent qui sembloit s'opposer au plaisir de la promenade qu'on avoit crû luy faire prendre sur Mer.

*Mais si-tost que cette Princeesse
Eut mis le pied dans son Bateau,
On eust dit que Neptune & sous les
Dieux de l'Eau
Se fussent empresser à luy faire carross.
A l'envy l'un de l'autre & Tritons &
Zéphyrs*

D ij

76 MERCURE

Voulurent tour-à-tour servir à ses plaisirs.

*Les Tritons apaisant les vagues muti-
nées ,*

*Ne laisserent plus voir qu'un paisible
cristal ,*

Et de ce calme general

Les Nereïdes étonnées

*Par mille & mille bonds s'élançant sur
les flots ,*

*Voulurent voir l'Objet qui cauçoit ce
repos.*



*Lors que V'enus sortit de l'onde
Pour venir recevoir les vœux de tout le
monde ,*

Si Neptune & ses Dèitez

Adorerent l'éclat de ses rares beantez ,

On peut dire que cette Reyne ,

(Quoyque la Mere de l'Amour.)

Ne reçut pas dans ce beau jour

*Vn hommage si grand , une gloire si
pleine.*

Les Tritons ravis de la voir ,

Luy rendirent quelque devoir ,

Et pour honorer sa naissance ,

*Luy marquerent leur joye & leur obeïs-
sance.*

Mais



*Mais si-tost que le Dieu qui préside à la
Mer*

*Vit briller cette Illustre & Royale Prin-
cesse ,*

*Les Cieux , les Vents , les Flots , &
l'Air ,*

*Firent gloire de rendre hommage à Son
Altesse.*

*L'Astre mesme du Jour dont un nuage
obscur*

Avoit tout le matin offusqué la lumiere,

Et tenu jusqu'alors la clarté prisonniere,

*Rendit en ce moment le Ciel calme , &
l'Air pur ,*

*Et pour mieux signaler cette pompeuse
Feste ,*

*De ses plus beaux rayons il couronna sa
teste.*

La Galere où Son A. R. entra
avoit esté préparée avec trop de
précipitation , pour estre aussi
superbe que Monsieur de Ma-
tignon l'auroit souhaitée. Elle
estoit neantmoins fort propre.

D. *iiij*

Les Roses, le Jasmin, & la Fleur d'Orange, dont on avoit eu soin de l'orner, réparant en quelque sorte le défaut des dorures, y faisoient par leur odeur & par leur agreable confusion, l'effet du monde le plus galant. Quatre petits Cupidons luy servoient de Guides, & trente Matelots vestus à l'Indienne en estoient les Rameurs, aussi-bien que de la Barque à laquelle cette Galerie estoit attachée, & qu'on avoit pareillement enrichie de Festons, de Couronnes de Fleurs & d'Armoiries. Toutes les autres estoient moins ornées, mais la beauté des Dames qu'elles portoient supléoit agreablement à ce défaut. On alla plus d'une lieüe en Mer, & il ne se peut rien de mieux concerté que le fut cette petite Flote de trente-cinq

cinq à quarante Vaisseaux. L'ordre en estoit aussi juste que galant. On y chanta, on y soupira mesme (car l'Amour est de toutes les parties) & parmy les Voix & les soupirs, les Violons, les Hautbois & plusieurs autres Instrumens trouverent leur place. Quand on se seroit embarqué pour un Voyage de long cours, les Matelots n'eussent pas fait plus de vœux. Leurs Chançons, toutes grotesques & champêtres qu'elles estoient, furent un sujet de plaisir pour la Princesse. On fit une espee de petit Combat naval, & on tira tant de coups de Mousquet en la salüant quand elle passoit devant quelque Barque, que leur bruit attira deux Capres d'Ostende qui estoient en Mer, & qui depuis deux jours avoient fait quelque

brigandage sur la Coste. On craignoit que Son A. R. n'en fut alarmée ; mais cette généreuse Amazone loin de rien appréhender , donna ordre qu'on s'avancast pour reconnoître un de ces Capres qui avoit gagné le vent, & qui s'estoit approché de cette petite Flote. Il estoit monté de quatre Pieces de Canon ; mais soit que le nombre des Vaisseaux ou celuy des Cavaliers & des Carrosses qui estoient sur la grève luy fist peur , soit que le respect qu'impriment les Personnes du premier rang l'obligeast à se retirer, il s'éloigna aussi-tost , & laissa la Princesse en liberté de se venir délasser dans la Maison où M^r de Matignon luy avoit fait préparer un Régál aussi délicat que galant & magnifique. L'Appartement destiné pour ce Repas

pas estoit un Sallon.

*Où le lasmin, la Fleur d'Orange,
Et mille sortes d'autres Fleurs,
Par la diversité de leurs douces odeurs,
En faisoient admirer l'agréable mélange.*



*Quoy qu'au bord de la Mer, on n'en voit
point ailleurs*

*Vne si charmante abondance,
Et les Parterres de Provence
Ne sont point émailliez de si vives cou-
leurs.*

Ce Sallon, pour avoir esté préparé fort à la haste, ne laissoit pas d'estre enrichy des Meubles les plus précieux que l'on puisse voir chez les Princes mesmes. Pour en marquer la somptuosité, c'est assez de dire que le Buffet estoit garny d'une infinité de Bassins, de Lustres, de Flambeaux, & de vases de vermeil doré. Quoy qu'ils fussent d'une pesanteur incroyable, le travail en surpassoit encor la richesse.

D V

81 MERCURE

tant ils estoient cizelez délicatement. La Tapissierie representoit l'embarquement d'une Reine, & avoit un agreable rapport avec celui que la Princeſſe venoit de faire. Les Feſtons & les Couronnes de Lys ſuspenduës au lambris, achevoient d'embellir ce Lieu, dont les Echos retentirent pendant tout le Repas du bruit des Violons & d'autres Instrumens, qui par leur éloignement proportionné ne faisoient qu'autant de bruit qu'il en falloit pour charmer doucement les oreilles; & afin qu'il ne manquast rien de tout ce qui peut flater les ſens, Madame la Duchesse de Toscane estoit aſſiſe entre deux Orangers & devant la principale Allée du Jardin, dont les deux coſtez estoient pareillement garnis d'Orangers

tous

tout chargez de Fleurs & de Fruits. Certe Allée aboutissoit à une Perspective , au devant de laquelle estoit une Venus tirée sur celle de Praxitele qui est à Floréce dans le Palais du Grand Duc , & des deux costez il y avoit de petits Dédales où l'on pourroit se perdre plus agreablement que dans celuy d'où Ariane tira Thesee. Mais si la beaulté de ce Jardin avoit dequoy arrester les yeux , vingt-quatre Bassins de Gibier en Pyramides, les Melons, les Poires , les Abricots , & dix-huit autres Bassins de Confitures & de Fruits les plus rares , servis avec autant d'abondance que de propreté, surprirent tellement l'illustre Princesse à qui Monsieur de Matignon donnoit ce Régal, qu'elle avoua qu'à l'exception de

la

la Table de Sa Majesté, elle n'en avoit jamais veu aucune servie ny si magnifiquement, ny avec tant de délicatesse. Apres ce Repas, Son A. R. alla goûter le frais du Jardin. On prit ce temps pour faire manger la Compagnie, & l'on peut dire que cette seconde Table qui estoit de quarante couverts, ne fut pas servie avec moins de magnificence que la premiere. Monsieur de Matignon qui en faisoit les honneurs, n'oublia rien pour régaler à son ordinaire ceux qui y prirent place, c'est à dire avec une profusion surprenante des mets les plus délicats, de Vins, de Liqueurs, & de rafraîchissemens de toutes sortes. Cependant Madame de Toscane accompagnée de ses Dames, de Monsieur de Bayeux, & de
 Mon

Monsieur de Meliand Intendant de la Généralité de Caën, se promenoit dans les Allées du Jardin dont elle admira les Parterres, les Palissades, les Orangers, les Compartimens, les Dédalles & les Statuës, & voyant qu'il se faisoit tard, elle remonta en Carrosse, & revint à Caën. On tira le soir quantité de Fusées volantes sous ses Fenestres, & elle en reçut d'autant plus de satisfaction, que la Lune qui estoit alors dans son plein, commença à se cacher sous un nuage, d'où elle ne sortit qu'après tout ce divertissement.

*Si le Soleil officieux,
Voulant favoriser Son Altesse Royale,
Dans cette Feste sans égale,
De ses plus purs rayons avoit doré les
Cieux ;*

20 MERCURE

*La Lune se cachant sous un obscur nuage,
Voulut par ce respect luy rendre cet hom-
mage.*

*Cette Deesse de la Nuit,
Favorisant l'éclat & l'agréable bruit
Que mille serpenteaux répandoient dans
La nuit,*

*Aima mieux se priver du plaisir de la
voir,*

Que de troubler un si beau soir,

Et que d'en empêcher la venue.

Se servant de l'occasion,

*Il ne sçay si pour lors cette Rayne de
l'Ombre*

Alta trouver son cher Endimion,

*Mais enfin il est vray que l'air parut
tres sombre,*

Quo pendant cette obscurité,

*Mille feux d'artifice ayant persé la guer-
re*

*Aux Astres dont la nuit emprunte la
clarté,*

*Ces Feux sembloient ne retomber en ter-
re,*

Que pour y rencontrer un trépas glorieux

*Aux pieds de Son Altesse, & mourir à
ses yeux.*

Le

Le lendemain cette grande Princesse ayant eu la bonté d'aller rendre visite à Madame de Caën, elle y fut reçeuë & régallée avec toute l'abondance de Gibier, de Fruits, & de Confitures que l'on peut s'imaginer. Quoy que cette Illustre Abbessse fust malade, elle ne laissa pas de donner ses ordres si à propos, que rien ne manqua de tout ce qui pouvoit contribuer à rendre ce Repas des plus magnifiques.

Voila, Madame, de quelle maniere on a tâché de divertir Madame la Duchesse de Toscane pendant le peu de séjour qu'elle a fait à Caën. Quelques charmes que puissent avoir les plus beaux Lieux, ils ne sont particulièrement agreables que par la présence de ce qui plaît. Ces Paroles que Monsieur des Fontaines

aines a mises en Air, en font foy.

AIR NOUVEAU.

A Greables Ruiffeaux, & vous som-
bres Forests,
Cessez de m'étaler vostre charme ordi-
naire,
Iris n'est point icy, vous estes sans at-
traits,
Est-il rien qui loin d'elle à mes yeux
puisse plaire?
Sous vos ombrages verts si j'aime à m'é-
garer,
Ce n'est que pour cacher mes soupirs &
mes larmes.
Hélas ! si ses beaux yeux vous pouvoient
éclairer,
Que je serois heureux ! que vous auriez
de charmes !

Messire Auguste - Philibert
Scaglia de Verruë, Abbé de Su-
ze, & de Saint Etienne d'Ivrée,
perpétuel Commandataire de
Sainte Foy, Prieur & Seigneur
de

de Conzieu, &c. fit icy son Entrée le 3. de ce Mois en Qualité d'Ambassadeur de Son A. R. de Savoye. Comme il paroissoit sous le plus grand Prince que la France ait encor eu, il ne voulut rien épargner pour rendre cette Entrée des plus magnifiques. Monsieur le Marechal Duc de la Feüillade accompagné de Monsieur de Bonneüil Introduceur des Ambassadeurs, l'alla prendre à Picpus avec les Carrosses de leurs Majestez, & le conduisit en son Hostel suivy d'un tres beau Cortege. Il y avoit un fort grand nombre de Gentilshommes à cheval, outre une quantité de Carrosses à six Chevaux qui estoient allez à sa rencontre. Monsieur l'Ambassadeur en avoit trois d'une richesse admirable. Toute sa Livrée estoit superbe,

perbe, & il ne se peut rien ad-
 joûter à la magnificence de son
 Train. Ce nom de Scaglia n'est
 pas un nom inconnu pour nous,
 puis que Messire Philibert-Ghe-
 rard Scaglia, Comte de Verruë,
 Bisayeul de celuy dont je vous
 parle, fut envoyé pour traiter
 le Mariage de Madame Chri-
 stine de France avec Victor
 Amé Duc de Savoye Il eut
 l'avantage de le conclure, &
 apres s'estre acquis beaucoup
 de gloire par la prudence qu'il
 fit paroistre dans tout le cours
 de cette negotiation, il mourut à
 Paris en 1619. Il estoit Cheva-
 lier de l'Ordre de l'Annonciade,
 Conseiller d'Etat, & Grand-
 Maistre de la Maison de Savoye.
 Messire Auguste Manfroy
 Scaglia son Fils, luy succeda dans
 cette Ambassade, & en soutint
 l'hon-

l'honneur avec grand éclat. Il estoit Comte de Verruë, Marquis de Caluse, Tronzan, Mosto, Bioglio, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, General de l'Infanterie, Conseiller & Premier Ministre d'Etat de S. A. R. Commandeur & Chevalier Grand-Croix de la Religion de S. Maurice & Lazare, & Mestre de Camp General des Armées de France en Italie.

Ce mesme Employ fut donné à Messire Alexander Scaglia son Frere. Il estoit Conseiller d'Etat, & Abbé de Mandanices en Sicile, de Surze, de Staffarde, & de Selva. Il commença dès l'âge de 21. ans à faire l'Ambassade de Rome, & fut en suite envoyé en France, en Angleterre, & en Espagne.

Il me reste encor à vous parler

ler de Messire Philibert Scaglia de Verruë , Fils du Comte Auguste Manfroy , Abbé de Suze & de Selva, Ministre & Conseiller d'Etat de S. A. R. de Savoye. Ce fut luy qui dans le temps de son Ambassade menagea les choses avec une conduite admirable , disposa la France à la restitution presque entiere de toutes les Places que nous occupions dans le Piémont depuis les Guerres Civiles des Princes de cette Maison. Vous voyez par là, Madame, que Monsieur l'Abbé Scaglia qui vient de faire icy son Entrée, est le cinquième de cette Famille que nous ayons veu paroistre avec le caractere d'Ambassadeur. Il ne falloit pas sans doute un moins Illustre Successeur que luy à tant de grands Hommes.

J'ay

J'ay commencé à vous parler dans ma Lettre du Mois de May d'une Feste qui se fait tous les ans à Montpellier pour un Perroquet qui s'y doit abatre à coups de Flèches. Je vous en ay marqué les ceremonies , & je puis vous apprendre aujourd'huy la suite que ce Galant Combat d'adresse a eüe cette année. Je ne sçay si je vous ay dit que pour en emporter le prix il n'est pas necessaire de jeter le Perroquet tout entier par terre. Il faut seulement en faire tomber la derniere piece qui reste au bout de la perche , & celui qui en peut venir à bout est le Roy , quoy qu'il n'ait pas fait tomber toutes les autres. Ce fut par cette derniere piece abatuë qu'un nouveau Roy termina la Feste il y a deux Mois. Apres qu'il

qu'il eut reçu les complimens de ses Amis & de toute la Troupe des Archers, il donna à chaque Officier des Echarpes garnies d'une Dentelle or & argent, & deux autres pour les faire tirer au blanc. Cela fait, tous les Archers l'accompagnèrent chez luy, & on remit au Dimanche suivant les honneurs qui luy estoient deûs. Cependant on dressa un grand & superbe Arc de Triomphe devant sa Maison. Les admirables effets de l'Amour, Dieu de cette Feste, y estoient representez aux quatre coins par autant d'Emblèmes. D'un costé on voyoit un Amour frapant sur deux Cœurs qu'il tâchoit de joindre. Ces paroles Italiennes luy servoient d'ame, *co' t' tempo*. De l'autre on voyoit cerné le Dieu fra-

frapant sur un fer tout rouge qui sortoit d'une Forge, avec ces autres paroles, *Se non arde, non si piega*. Dans l'un des deux autres coins étoit représenté un Soleil dardant ses rayons sur un Miroir ardent qui les réfléchissoit sur un Tourne-sol, avec ces mots Espagnols, *Muero, porque me miras*; & dans le dernier on remarquoit un Cupidon décochant une Flèche contre un cœur élevé sur une perche. Ces paroles estoient au dessous, *Je t'auray tost ou tard*. Les Armes de France avec un nombre infiny de grandes Fleurs de Lys dorées, faisoient l'ornement du haut de cet Arc. Enfin le jour destiné au Triomphe du nouveau Roy estant venu, tous les Archers se rendirent au Fossé. Les Dames y furent

rent régalingées d'une magnifique Collation dans une Chambre voûtée qui est au bout, & apres qu'elles se furent retirées, le nouveau Roy sortit du Fossé, & s'alla promener par toute la Ville au bruit des Instrumens que je vous marquay la derniere fois. Il estoit au milieu du Capitaine & du Lieutenant, & avoit à sa suite le Roy de l'année derniere. Le beau Sexe qui s'estoit placé aux Fenestres pour le voir passer plus commodement, ne fut pas moins satisfait de sa bonne mine, que de la richesse de son Habit. On n'en avoit point encor veu ny de plus magnifique ny de plus galant. Il portoit une Toque de velours noir bordée de Perles. Le Cordon estoit de deux tours, aussi de Perles, mais fines & grosses, entre lesquelles il y
avoit

avoit de tres-belles Emeraudes d'espace en espace. Le revers de la Toque estoit enrichy d'une grande Rose de Diamans, avec une grosse Perle en poire ; le tout ombragé d'une Aigrete blanche, & de quantité de Plumes de mesme couleur. Il avoit ajouté à ces ornemens une Chaîne d'or qui luy pendoit en écharpe. Une Canne d'Inde garnie d'une grosse Pomme d'argent doré, luy servoit d'appuy. Le Perroquet, comme le principal ornement du Triomphe, estoit porté devant luy sur une perche à laquelle on avoit attaché l'Arc & Fleche du Roy qui l'avoit abatu. Les Archers suivoient dans le mesme ordre qui avoit esté observé au commencement de la Feste. Apres qu'ils se furent ainsi promenez, ils se

Juillet.

E

rendirent dans la Salle de l'Hotel de Ville, où l'on a accoustumé de tenir les Etats de la Province. On y avoit préparé un magnifique Festin par les ordres du nouveau Roy qui donna en suite le Bal aux Dames. Les plus belles Personnes de Montpellier en furent priées. On dansa long-temps, & le Bal estant finy, tous les Archers allerent conduire le Roy dans sa Maison. Le reste de la nuit se passa en Serénades que les Archers Amans eurent soin de donner à leurs Maîtresses.

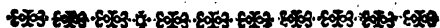
Je ne puism'éloigner de Montpellier sans vous apprendre une chose aussi singuliere que surprenante, qu'on a veuë à trois lieuës de là, depuis quelques jours. Un Apoticaire herborisant dans la Campagne, mit le pied
sur

sur des broussailles qui cachoiēt un Serpent des plus monstrueux. Ce Serpent se sentant blessé, se dressa tout furieux , fit plusieurs plis autour du Corps de l'Apoticaire , le mit par terre, & le tint tellement pressé , que c'estoit fait de luy , si des Bergers qui n'en estoient pas fort loin , ne fussent accourus à ses cris. Ils tuerent le Serpent , & délivrerent ce malheureux qui en avoit reçu plusieurs blessures. Il estoit extraordinairement enflé du venin qui s'estoit glissé par toutes les parties de son Corps ; mais deux ou trois prises du Thériaque qui se fait à l'Université de Montpellier , le remirent dans son premier état. On fendit le Serpent. Il avoit trois œufs dans son ventre, & ce qui vous surprendra , ce que sur

l'un de ces œufs on a trouvé six mots monosyllabes , rangez en colonne , parfaitement distinguez les uns des autres , & si bien écrits , qu'un Peintre auroit eu peine à les mieux marquer. Ces mots sont, *ou* , *pa* , *re* , *ma* , *ne* , *pa*. Vous ne doutez pas qu'on ne travaille à l'envy à les expliquer. Cet œuf a esté donné à Monsieur le Cardinal de Bonzi, qui le conserve comme une chose fort curieuse.

Les divers changemens qui arrivent aux Vers à foye , ne seroient pas regardez avec moins d'étonnement , si la chose estoit plus rare pour nous. Ils ont fourny le sujet des Vers qui suivent, & je ne doute point qu'ils ne soient de vostre goust, par le juste raport que vous y trouverez entre les peines que
soufre

soufre un Amant, & le travail de ces industrieux Insectes. Ce galant Ouvrage qui est tombé entre mes mains à l'insçu de son Auteur est de Monsieur de Templery. C'est un Gentilhomme de la Ville d'Aix, qui passe pour un des plus honnestes Hommes de sa Province. Je ne vous dis rien de son Esprit, vous en pouvez juger par vous-même.



S T A N C E S
A SYLVIE,
SUR SES VERS A SOYE.

L Ors que les derniers Vers, adorable
Sylvie,
Que je fis sur mes maux, ne vous tou-
cherent pas,

E üj

*Je juray de ne faire aucuns Vers de ma
vie ;*

*Mais les vostres-à-foye ont pour moy
des appas*

Qui m'en font revenir l'envie.



Ils ont avec moy tant de conformité ,

Que je puis dire en verité ,

*Qu'ils sont de mon amour la vivante
peinture.*

On voit muer ces animaux ,

Qui prennent de nouvelles peaux ;

Les cruels tourmens que j'endure ,

*Par vous à tous momens changez en de
nouveaux ,*

Sont d'une semblable nature.



*Comme ces petits Vers je grimpe dans les
Bois ,*

Je me roule sur la verdure ,

Je passe le jour quelquefois

Autour d'une broussaille obscure ;

Et là pour faire un Vers entier ,

Comme eux je barboüille un papier

*Sans pouvoir rencontrer ny rime ny me-
sure ;*

*Enfin moins que voi Vers je prens de
nourriture ,*

Mais

*Mais hélas ! si pour moy vous ne voulez
changer ,*

Comme eux je perdray le manger.

*Ils filent de la soye , & je file une vie
Plus digne mille fois de pitié que d'en-
vie ,*

*Mon mal est tel , que je n'en puis gué-
rir.*

*Comme ces Vers aislez je m'en vais dis-
paraître ;*

*Mais si la chaleur les fait naître ,
Vostre froideur me fait mourir.*

*Lors que l'on s'est soumis aux fers d'une
inhumaine ,*

*Ces petits Insectes rampans ,
Enseignent à tous les Amans ,
Qu'on ne doit point rompre sa chaîne.
Si-tost qu'ils ont basti leur plaisante
maison ,*

*Ils y passent leur triste vie ,
Et m'apprennent par là , trop charman-
te Sylvie ,*

Qu'il faut mourir dans ma prison.

*Quoy que pour voir ma peine termi-
née ,*

E iiii

*Reglant sur eux ma destinée ,
 Dans le Tombeau je doive m'enfermer ,
 A vos yeux ravy de paraître ,
 Je reviendrois pour vous aimer ,
 Si comme eux je pouvois renaître.*



*C'en est trop , prenez les plaisirs
 Dont un heureux Hymen peut combler
 vos desirs ,
 Et n'attendez pas davantage.
 Le temps d'aimer passe toujours ,
 Et tandis que dans un jeune âge ,
 De vos Vers vous filez l'ouvrage ,
 La Parque file vos beaux jours.*

Autres Vers sur la rigueur
 d'une Belle. Je vous les envoie
 notez , afin que le plaisir de les
 lire puisse estre suivy pour vous
 de celui de les chanter.

AIR NOUVEAU.

LE Soleil sur nos Champs trop long-
 temps arrêté ,
 Seche nos Fleurs , met en cêdre nos Plaines ,
 Fait

*Fait languir nos Ruiffeaux & tarir nos
Fontaines ;*

*Mais malgré les feux de l'Esté,
Et ceux qu'Amour allume dans mon
ame **

*L'Hyver est dans le cœur de celle qui
m'enflame.*

Il y a environ six ans qu'on établit une Manufacture de Canons de Fer dans quelques Forges du Nivernois. On choisit pour cela celles qui sont les plus proches de la Ville de Nevers & de la Riviere de Loire. On en esperoit peu de chose, parce que les Mines de cette Province ne s'estant trouvées que d'une bonté médiocre, les Canons de fonte qui en sortoient, estoient incapables de soutenir les épreuves que les Commissaires du Roy demandent pour les recevoir. Deux Etran-

E v

gers, & un François de la Province de Dauphiné, se présentèrent il y a quelque temps. Comme ils se vantoient de suppléer à ce qui pouvoit manquer à ces Mines, ils se soumirent à l'épreuve qui en fut faite avec beaucoup de rigueur par M^r le Commissaire du Clos. Tous les Canons des Etrangers créverent au premier coup, & ceux du Dauphinois furent seuls tirez trois coups de suite sans être endommagés. Ils n'en furent pas quittes pour cet essai. M^r du Clos qui ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, fit charger pendant deux autres jours les Canons Dauphinois avec le plus d'exactitude qu'il luy fut possible ; mais il les trouva inébranlables, jusque-là que les ayant fait tirer le troisième jour vingt - coups de suite

chacun

chacun sans aucun rafraîchissement (ce qui est comme incroyable si la chose n'estoit publique) ils souffrirent cet effort comme les autres : apres quoy il fut obligé de dire qu'il n'y avoit point de meilleurs Canons ; & ce qui confirme entierement la bonté de ce Secret , est que ces Canons & quelques autres où la mesme poudre a esté employée jusqu'au nombre de vingt-un , ayant esté conduits à Brest pour servir aux Embarquemens , & les Capitaines des Vaisseaux les ayant éprouvez , comme s'ils ne l'avoient point esté , ils les ont tous reçeus , apres avoir fait crever par les mesmes épreuves la plûpart des autres Canons faits auparavant dans le Nivernois , & qui ayant soutenu les épreuves de Monsieur du Clos , en avoient

avoient esté si fort ébranlez , qu'ils ne pouvoient plus résister à ces secondes. Ce brave Dauphinois s'appelle Mr. le Prieur Froment. C'est une Personne de mérite , & qui reste seul de cinq Freres, qui sont si glorieusement morts au Service de Sa Majesté, où ils se sont tous signalez. Celui-cy mesme , ayant embrassé comme eux la profession des Armes , ne s'en est retiré qu'après des blessures considérables. On dit que d'autres Personnes d'esprit & de qualité viennent dans la mesme Province pour faire valoir cette Manufacture de Canons le plus qu'il sera possible, & qu'un Gentilhomme de leur Compagnie assure qu'il a le Secret d'une Poudre tres-exquise pour la purification des Mines de Fer.

Il y a longtemps que je vous
arreste

arreste dans les Forges. Vous vous accommoderiez mieux sans doute d'une promenade aux Tuileries. C'est un lieu de rencontres agreables, s'il ne l'est pas toujours d'Avantures concertées. Une Dame tres-considerable par son rang, mais beaucoup plus par le mérite de sa Personne, s'y promenoit ces derniers jours avec une seule Demoiselle qui estoit à elle, & déjà avancée en âge. Son Habit negligé, quoy que propre, ne marquoit rien d'extraordinaire dans sa qualité; mais sa beauté, sa jeunesse, l'agrément de sa taille, & un je ne sçay quel air fin & spirituel qui passe encore les charmes de sa beauté, estoient bien capables de la faire distinguer parmy toutes celles de son Sexe. Elle avoit
quité

110 MERCURE

quité les grandes Allées où elle auroit eu à rendre trop de saluts, & en avoit choisy une escartée pour y prendre l'air en solitude. Sa Demoiselle qu'elle avoit prise sous le bras, luy aidoit à marcher; & soit que l'inégalité de l'âge en deux Personnes, dont l'une ne marquoit pas le respect qu'elle devoit à l'autre en se promenant de cette sorte, pust donner lieu à des pensées temeraires, soit que cette retraite eust l'apparence d'un rendez-vous, deux jeunes Abbez qui les virent entrer dans cette Allée, les observerent quelque temps, & se hazarderent enfin à les aborder. Ils avoient beaucoup d'esprit, & de cet esprit qui ne s'acquiert qu'en voyant les Femmes; mais apparemment ils n'avoient pas une
fort

fort grande connoissance de la Cour, puis que la Dame qui les attira, fut pour eux une Dame tres-inconnuë. Quoy que leur compliment fust fort civil, elle s'apperçeut bien à cette liberté d'entrer ainsi de plein pied en conversation avec elle, qu'ils ne sçavoient pas à qui ils parloient; & comme elle estoit venue aux Tuileries pour se divertir, elle résolut de n'en pas laisser échaper l'occasion. Il ne luy fut pas difficile de soutenir l'entretien. Elle a l'esprit vif & enjoué, & tourne les choses d'une maniere si aisée & si délicate, qu'il luy suffiroit de cet avantage pour meriter l'admiration qu'elle s'attire. Jugez de l'impression qu'elle fit sur les Abbez, en leur faisant connoistre que sa jeunesse & sa beauté n'estoient

toient pas les plus grands charmes. L'envie de sçavoir qui elle estoit , leur fit faire quelques demandes, auxquelles elle feignit de satisfaire , en leur disant que son Mary l'avoit amenée à Paris pour solliciter un Procès qui luy estoit d'importance , dans la pensée que les Femmes se faisoient toujours plus favorablement écouter des Juges ; qu'il l'avoit laissée en Auberge , & qu'elle venoit quelquefois respirer l'air des Tuileries pour se délasser de la chicane. Les Abbez ne manqueraient pas à se récrier sur le péril de ses Parties contre une pareille Solliciteuse. Grandes offres de luy donner tout le Parlement , & même des Amis en Cour , où ils ne douteroient point qu'elle n'effaçast les plus belles

su

si elle y vouloit recevoir des connoissances. La Dame ne refusa rien, & leur dit en riant que sa Suivante leur apprendroit dans quelle Auberge ils pouvoient la venir chercher, parce qu'elle n'en avoit encor pû retenir le nom. Cette permission de la voir, leur fit proposer des Parties de Jeu, d'Opéra, & de Promenade, avec assurance qu'ils regarderoient l'avantage de pouvoir contribuer a la divertir, comme un des plus grands que leur bonne fortune leur pût procurer. La réponse de la Dame fut que son Procès estoit la seule chose qu'elle eust en tête, & qu'après qu'on l'auroit jugé, elle ne seroit pas ennemie des plaisirs. La conversation dura plus d'une heure avec beaucoup d'esprit de part & d'autre, & il fut

fut enfin question de se séparer. Comme on ne peut estre plus civil que le sont ordinairement les Abbez, ceux-cy voulurent donner la main à la Dame. Elle s'en défendit sur ce que n'ayant point d'équipage , elle estoit bien-aïse de s'épargner la confusion qu'elle auroit, s'ils estoient témoins de sa voiture. L'un d'eux s'offrit aussitost à la remener dans son Carrosse , & la conjura de s'en servir pour toutes ses Sollicitations. Il fut remercié des ofres. La Dame les pria encor quelque temps de la laisser aller seule , mais ce fut d'une maniere qui les engageoit à n'en rien faire , & enfin seignant de se résoudre à rougir de sa voiture , puis qu'ils le vouloient , elle accepta la main que le plus pressé luy presen

presentoit. A peine eut-elle paru sur la Porte des Tuileries, que quatre grands Laquais coururent faire avancer un Carrosse fort magnifique. Un Page luy vint prendre la queue, & les Livrées & les Armes du Carrosse ayant fait connoistre aux Abbez que la fausse Plaideuse estoit une Personne du plus haut rang, ils demeurèrent dans une surprise qui ne leur permit point de parler. La Dame les regarda, se mit à rire, & montant dans son Carrosse apres leur avoir rendu graces de toutes leurs honnestetez, elle leur cria qu'elle auroit soin de leur envoyer des Placets, afin qu'ils appuyassent la justice de sa Cause aupres de ses Juges.

Monfieur de Saliere, de l'ancienne Maison de Chastelard en
Dauphi

Dauphiné , a esté reçu Colo-
nel du Regiment de Soissons-
Salieres, sur la démission de Mon-
sieur son Pere , qui est un des
plus vieux Officiers du Royau-
me , ayant servy pres de cin-
quante ans sans interruption. Il
estoit au Siege de la Rochelle
en 1622. & a esté Capitaine dans
les Regimens de Cavalerie
d'Alés, de Baltasar , & de Noail-
les. En 1658. il commanda
dans le Mantoüan , sous le Duc
de Modene , une Brigade de
deux mille Hommes , compris
son Regiment d'Infanterie , in-
corporé en 1659. dans celuy de
Carignan qui marche apres les
Petits Vieux sur le pied Etran-
ger. Ce même Regiment est
aujourd'huy à Monsieur le Cō-
te de Soisson , & s'appelle Sois-
sons-Salieres. En 1665. il alla par
ordre

ordre du Roy en Canada, où il commanda son Regiment & les autres Troupes de Sa Majesté sous Monsieur de Tracy. Il y fit bastir le Fort de Sainte Therese sur le Fleuve S. Laurens. Il a esté depuis Gouverneur de Maseik; & la pension de deux mille écus dont il est gratifié par le Roy, est une preuve assez forte de ses services. Monsieur de Saliere son Fils l'accompagna dans ce Voyage de Canada. Il n'avoit encor que seize ans, & apres en avoir employé deux à son retour à faire ses Exercices, il entra Volontaire dans les Gardes du Corps sous Monsieur le Duc de Noailles. Un peu apres, Sa Majesté luy donna l'Enseigne de la belle Compagnie qu'elle mit en ce temps-là sur pied, des Gardes Royales
de

de la Marine, composée de deux cens Gentilhommes , pour servir sur l'une & sur l'autre Mer sous Mr. de Caide. Cette Compagnie ayant esté cassée, il fut Lieutenant d'un Vaisseau , & servit en suite dans la premiere Compagnie des Mousquetaires. Enfin en 1676. il se trouva en qualité d'Ingénieur sous Mr. de Vauban, aux Sieges d'Aire & du Fort de Link ; en 1677. aux Sieges de Valenciennes, de Cambray , & de S. Guilain ; & en 1678. aux Sieges de Gand & d'Ypres. Il a donné des marques de sa conduite & de son courage par tout , & les blessures qu'il a reçues dans tous ces Sieges en rendent un glorieux témoignage pour luy. Il s'est distingué sur tout devant Ypres, où il traça le Logement de la Droite , & rétablit
le

le desordre de la Gauche. M^r de Tilladet & de Iauvelle qui le connurent, en parlerent à M^r de Vauban avec éloges, & en firent en suite un raport tres-avantageux à Sa Majesté & à M^r le Marquis de Louvois. Ce Ministre est fort content de luy, ainsi que de plusieurs Travaux qu'il luy a fait faire à Condé. Il est Chevalier de S. Lazare, & un des Gentilshommes de France le mieux fait, & le plus en estime pour sa bravoure, son honnesteté, & son adresse. Il a beaucoup d'esprit, écrit fort juste, & juge finement des choses. Le lieu de sa naissance est Milhau, Capitale du Haut Rouergue. Cette Ville quoy que petite, a l'avantage d'avoir fourny au Roy seize Officiers qui sont actuellement dans le service & dont il y en a six Ingénieurs.

Il est difficile que vous n'ayez entendu parler de Mr. Bigot de Saint Pierre, si estimé pour son obligeante maniere de faire les choses. Madame la Princeſſe d'Epinoÿ l'alla voir dernièrement dans ſa Belle Maiſon de Pincourt, toute agreable par la régularité de ſes Jardins. Elle y rencontra pluſieurs Perſonnes de qualité qui y reſterent à ſouper comme elle. Monſieur Bigot donna ſes ordres pour ce Repas qui fut ſervy dans une grande Salle bien éclairée, avec une délicateſſe & une propreté dignes de luy. A peine commençoit on à manger, qu'on entendit dans un Sallon à coſté une Symphonie de Violons, de Hautbois, & de Fluſtes douces, qui jouèrent pendant tout le Repas. On deſcendit en ſuite au Jardin
pour

pour s'y promener, & si on avoit esté surpris du commencement de cette Feste, on ne le fut pas moins de voir ce Iardin éclairé d'un grand nombre de lumieres mises à toutes les croisées de la Maison; ce qui faisoit une tres-agreable illumination dás tout le Parterre. Apres quelques tours d'Allée, on s'affit sur des Gradins de gazon. On y causa, on y rit. Quelques Personnes de la Compagnie danferent, & une partie de la nuit se passa de cette sorte, pendant que les Instruments joüoient par reprises.

S'ils n'estoient employez dans cette belle Maison que par la joye, on s'en doit servir avât qu'il soit peu pour marquer le sensible déplaisir qu'on a de la mort de Madem. de Maisons. Vous le verrez par les Vers que je vous

Inillet.

F

122 MERCURE

envoye. C'est une espece de petit Opéra lugubre qui se prépare. L'Auteur qui ne se fait connaître que sous le nom du Solitaire de Pontoise, l'intitule,

MONUMENT
D'AMARANTE.

Le Theatre represente le Chasteau de Maisons en éloignement , & un superbe Tombeau sur le bord de la Seine.

SIMPHONIE TRISTE.

DIALOGUE DE L'AMOUR
& de la Nymphé de la Seine.

L'AMOUR pleurant sur le Tombeau
d'Amarante.

A *Marante n'est plus , & la Parque
cruelle ,
Sans respecter son rang , son âge , &
ses appas ,
A voulu l'immoler.*

LA NYMPHE.

Helas !

Ama

Amarante n'est plus. O funeste nouvelle !

L'AMOUR.

En vain j'ay prétendu préserver cette Belle

*De l'extrême rigueur d'un injuste trépas,
Amarante n'est plus , & la Parque
cruelle ,*

*Sans respecter son rang , son âge & ses
appas ,*

A voulu l'immoler.

LA NYMPHE ET L'AMOUR
ensemble.

Helas !

*Amarante n'est plus , & la Parque
cruelle ,*

*Sans respecter son rang , son âge , & ses
appas ,*

*L'a soumise aux rigueurs d'un injuste
trépas.*

LA NYMPHE.

*Quand la Belle venoit resver sur mon
rivage ,*

*Mille petits Amours la suivoient pas à
pas ,*

*L'un se jettoit dans l'eau , l'autre à for-
ce de bras*

Traversoit le Fleuve à la nage.

F ij

*L'un luy donnoit des fruits , l'autre ap-
portoit des fleurs ,*

Tout cela charmoit Amarante.

*Ces plaisirs sont passez , cette Nymphe
obligeante*

Ne demande plus que des pleurs.

2. SYMIPHONIE PLUS TRISTE.

*Mercurc descend du Ciel , & s'estant
placé entre l'Amour & la Nymphe
de la Seine aupres du Tombeau
d'Amarante , il leur dit.*

*Cessez , cessez vos pleurs , vostre chere
Amarante*

Partage les plaisirs des Dieux.

*Ah ! si dans ce Tombeau son Corps fra-
pe vos yeux ,*

*Son ame dans le Ciel vit heureuse &
contente.*

*J'ay placé cette Belle au rang des Im-
mortels ,*

*Et viens graver son nom au Temple de
Memoire ,*

*Nymphe , travaillez à sa gloire,
Amour dressez-luy des Autels.*

L'A

L'AMOUR A LA NYMPHE.

*Rendons à son mérite un éclatant hom-
mage,*

*Faisons qu'en cent Climats divers,
La Renommée instruite par nos Vers,
Parle d'elle avec avantage.*

LA NYMPHE.

*Que mon Rivage & les Echos,
Pour charmer mes ennuis, & soulager
mes maux,
Répètent tour à tour le beau nom d'A-
marante.*

L'AMOUR.

*Qu'Amarante en dépit de la rigueur du
Sort,
Trouve dans le sein de la Mort
La gloire la plus éclatante.*

L'AMOUR, LA NYMPHE, &
MERCURE ensemble.

*Qu'Amarante en dépit de la rigueur
du Sort,
Trouve dans le sein de la Mort
La gloire la plus éclatante.*

3. SYNPHONIE.

F ii)

Je croy , Madame, que vous n'avez pas oublié ce que je vous dis dans ma Lettre du Mois de Mars , d'une dixième Muse qui se trouve au Parnasse de Sainte Genevieve. Il ne me suffit pas de vous avoir fait connoître cette admirable Personne par elle-mesme , il faut que vous la connoissiez encor par un Fils qu'elle a, & qu'on peut nommer un prodige d'invention & d'esprit. Il a fait une Montre qui passeroit pour un miracle de l'Art , si c'estoit par les regles de l'Art qu'il l'eust faite , mais il n'a jamais appris les Mathématiques , & il est venu à bout de ce merveilleux Ouvrage par les seules lumieres que luy a prestées la Nature. Cette Montre est singuliere en ce qu'elle va un an entier sans qu'on soit obligé de

de la remonter , ce qui semble estre un acheminement à trouver le mouvement perpetuel. Son Cadran est de figure ovale. Ainsi l'Aiguille s'allonge & se racourcit à mesure qu'elle passe aux endroits les plus éloignez ou les plus proches de l'ovale en marquant les Heures. Il n'y a que ce seul Cadran de cette fabrique dans toute l'Europe. Les Mois de l'Année , les Jours de la Semaine , les Signes du Zodiaque, les Solstices , les Equinoxes, & les Quartiers de la Lune , s'y découvrent par des Globes , & quoy que les machines qui font jouër tous ces ressorts qui se remontent d'eux-mesmes , soient en fort grand nombre , un pied en quarré renferme le tout. Ce qui s'appelle le Bufet dans cette Montre, est enrichy de divers or-

nemens de sculpture , peinture , émail & graveure ; de roües , de balustres de cuivre & d'acier , de poulies & d'autres pièces de tour , forgées & travaillées par la seule main de l'Authéur , qui auroit pû employer huit differés Artisans , pour la structure de cet Ouvrage. Il le fait voir sans façon aux Curieux , qui le regardent avec autant d'admiration que de surprise.

L'aimable Blonde dont vous me demandez des nouvelles , demeure toujours dans sa fierté ordinaire. Elle n'est sensible qu'aux carresses de son Perroquet , & c'est ce qui a donné lieu à ces Vers. Ils sont d'un Homme qui nemanque point d'accés au Parnasse. Vous le connoistrez en les lisant.

R E



REQUESTE
A L'AMOUR.

A *Mour, dont les faveurs sont toujours surprenantes,
Et qui rends mille Amans heureux;
O toy, qui te mets quand tu veux
Sous mille formes différentes,
Exauce ma priere, & seconde mes vœux.*

*Du Perroquet d'Iris emprunte la figure.
Deviens le Perroquet d'Iris,
Pour estre de ses Favoris;
Tu ne le peux, Amour, qu'en changeant de figure.*

*Lors que tu seras Perroquet,
Elle t'écontera peut-estre,
Et quand tu luy feras connoistre
Dans ton ingénieux caquet,
Les doux plaisirs que tu fais naître,
Ton jargon dans son cœur produira quelque effet.*

*Tu luy diras que la tendresse
Doit toujours suivre la beauté,*

F V

130 MERCURE

*Et qu'il n'est point de liberté
Qui vaille prix pour prix l'amonreuse
foiblesse.*

*Sur tout dépeins luy sa fierté
Comme un Monstre qui perd la riante
Jeunesse.*

*Tost ou tard il faut faire un choix.
Que luy sert-il d'estre cruelle ?
C'est ce que tu ne peux luy dire trop de
fois,*

*Quand tu te verras aupres d'elle.
D'un amour Perroquet elle aimera la
voix.*

*Cependant, si tu peux adoucir cette Belle,
Entre tous les Bergers qui vivent sous ses
loix,*

*Souviens-toy que je suis, Amour, le plus
fidelle.*

Quoy que les termes de Paix
où nous sommes avec les Hollan-
dois & les Espagnols, ayent em-
pêché le Roy de continuer ses
Conquestes dans les Païs-Bas,
je ne laisseray pas de vous di-
re deux mots de Guerre ; mais
quand

quand je vous ferois un aussi
 grand détail de ce qui se passa
 dernièrement devant Mons, que
 j'ay accoustumé de vous le don-
 ner des Actions extraordinaires,
 vous n'apprendriez rien autre
 chose sinon que la Garnison de
 cette Place estant toujours fort
 resserrée, & manquant de tout,
 elle voulut tenter un effort pour
 favoriser l'entrée d'un Convoy.
 On fit sortir pour ce dessein jus-
 qu'à deux mille Hommes qui
 furent rencontrés par Monsieur
 le Comte de Montal & par Mon-
 sieur le Baron de Quincy, tous
 deux Lieutenans Generaux. Ils
 n'avoient que cinq cens Hom-
 mes, & cependant ils poussèrent
 les Ennemis jusques dans Mons.
 L'Action est éclatante, mais je
 n'y voy rien qui ne soit fort or-
 dinaire aux François. Un Soldat
 Enne

Ennemy dit pour justifier ses Compagnons , que des Corps sans teste manquoient toujours de vigueur , & qu'il estoit inutile qu'on eut fait sortir beaucoup de Soldats , puis qu'ils n'avoient point de Chef. Parmy ceux qui se sont signalez dans ce rencontre , je ne vous parleray ny de Monsieur de Montal ny de Monsieur de Quincy. Les Commandans ont toujours double part dans les Actions heureuses, puis qu'outre celle que leur bras leur donne , ils sont l'ame qui fait mouvoir tout le corps, & que sans leur conduite & leur prudence , il seroit souvent difficile de reüssir , sur tout quand on a beaucoup moins de forces que les Ennemis. Monsieur le Comte de Longueval qui commande les Dragons Dauphins, Monsieur

sieur de Chevilly qui en est Lieutenant Colonel, & Monsieur de Roux Ayde Major, ont fait des merveilles; le premier a esté blessé, & le dernier a eu la jambe emportée. Il suffit de dire que ce sont les trois premiers Officiers des Dragons Dauphins, pour empêcher que les loüanges qu'on leur donnera ne soient suspectes. Ils ont fait des choses si surprenantes par tout où ils ont esté, & particulièrement à la prise du Fort des Vaches devant S. Omer, qui fut une Action incroyable, qu'on n'aura pas de peine à estre persuadé de leur bravoure dans l'Occasion dont je vous parle. Monsieur de Pinsonnel qui commandoit les Dragons de Sainstandoux s'y est aussi distingué. Monsieur Hennequin Colonel de Cavalerie,

rie , & Monsieur de Paillerez Cornette dans Rouffillon , y ont esté tuez en se signalant. Monsieur Fontet Colonel de Cavalerie, & Monsieur le Chevalier de Montmas Capitaine d'as les Dragons Dauphins, en ont été quites pour quelques blessures. Monsieur Greder Colonel Suisse y a eu son Cheval tué sous luy d'un coup de Canon. Monsieur Desbonnets poursuivit les Ennemis avec tant de chaleur, qu'il se mêla parmy eux. Il fut secondé de Messieurs de Villeneuve & de Meronde Aydes de Camp des deux Commandans qui en tuèrent plusieurs. Les Capitaines qui se sont le plus signalez dans cette escarmouche, sont Messire de Greze , Delpas , & S.Serié. Mais il suffit de vous avoir marqué de combien les Forces des

Enne

Ennemis étoient supérieures aux nôtres , pour vous faire concevoir qu'on n'a pû songer à faire ferme devânt eux, sans avoir cette inébrable intrepidité qui ne se rencõtre que parmy les Frãçois.

Elle ne s'y rencontre pas moins sur Mer que sur Terre. Monsieur Dauzé Capitaine de Frégate du Roy , & Garde-Coste dans les Mers de Bretagne , ayant esté attaqué il y a quelque temps par deux Armateurs de Flessingue à deux lieuës du Port Loüis , il les reçut avec toute la vigueur possible, il essuya toute leur Artillerie & le feu du Mousquet. Il est vray qu'on eut le malheur de le voir emporté du second coup de Canon que les Frégates des Ennemis tirèrent, mais ils ne profiterent pas de cette perte. Mr de la Mote-Michel Lieutenant

tenant du Vaisseau du Roy , fit tenir au Vent sur eux, & se batit pendant deux heures avec une ardeur qui ne se peut concevoir. Sa conduite fut admirée. S'estant aperçeu que les deux Frégates avoient dessein de le prendre de poupe en prouë, il fit mettre une Piece de Canon dans sa Chambre sur le derriere de son Bastiment , & la Mousqueterie & le Canon ainsi placé, incommoderent si fort l'Armateur qui le venoit aborder par son derriere, qu'il fut obligé de se mettre au large , & de renoncer à l'esperance de l'enlever. Les Frégates revinrent à bord du Vaisseau François , & il ne se fut pas plutôt mis en devoir de se défendre malgré ses Mats fracassez & ses Voiles percées & déchirées , qu'il vit disparoistre les deux

deux Armateurs. On a sçeu qu'ils avoient eu plus de dix ou douze de leurs Gens mis hors de combat, & en danger de mourir de leurs blessures. Mr. de la Mote-Michel ne fit pas moins voir de bravoure dans tout le cours de cette Action, que d'experience en ce qui regarde la Marine. La Cour a esté fort satisfaite de luy. La perte qu'on a faite en la personne de Mr. Dauzé est considerable. Il avoit acquis beaucoup de reputation, & s'estoit rendu redoutable par plus de dix ou douze Capres qu'il avoit pris & menez à Brest en moins de huit mois.

Mr. le Marquis de la Trouffe Gouverneur d'Ypres, accompagné de Monsieur de Vauban, Directeur & Commissaire des Fortifications de France, & de Mon

Monsieur le Boistel de Chastignonville , Intendant de Donkerque & d'Ypres, & Pere de Mr. le Boistel , l'un des premiers Commis de Mr. le Marquis de Louvois, alla dernièrement visiter le Fort de la Quenoque qu'on bastit à la fourche du Canal de Dixmude à Furnes , & de celuy d'Ypres à ces deux Places. Comme ils se mirent dans une Barque pour observer la situation du Pais , il s'y fit une petite Feste que Mr. le Duc d'Elbeuf honora de sa presence. Cette Barque s'avançoit au son d'une bande de Violons qui faisoient un tres-agreable accord avec les Hautbois , Flustes douces , & Musettes de Monsieur de Barbezieres Colonel des Dragons. Ils furent reçeus au bruit du Canon de la Place , & de celuy des

Galiores

Galiotes de Mr. Martin, par Mr. du Hamel Gouverneur du Fort, suivy des Officiers de sa Garnison. Apres qu'ils eurent visité les Travaux faits & à faire, dont la conduite est entre les mains de Mr. de la Halle fameux Ingénieur, ils rentrerent dans leur Barque où ils se mirent à table, n'y ayant point encor de lieu dans le Fort assez propre pour les faire jouir commodement de la grande chere qui leur fut faite. Elle fut assaisonnée de tout ce qui peut augmenter la joye, & le bruit en fut porté jusqu'à Nieuport & Dixmude par cinquante volées de Canon. Cette dernière Place n'en est éloignée que d'une lieuë.

Il s'est donné une autre Feste aux environs de Paris, dont je ne vous puis apprendre les
parti

particularitez , parce qu'elles ne sont pas venuës à ma connoissance ; mais si vostre curiosité n'est point satisfaite de ce costé-là, je croy que vous vous en consolerez aisément, par l'agrea-ble & spirituelle nouveauté à laquelle cette Feste a donné lieu, & que vous trouverez dans cette Lettre.



A MADAME D. L. S.

IL ne suffit pas , Madame , de vous rendre compte de mes actions durant vostre absence, il faut que je vous aprenne jusqu'à mes Songes. J'en eus un il y a quelques jours assez particulier , & où je croy que vous avez grande part. Un de mes Amis m'avoit prié d'une Feste qu'il donnoit à trois ou quatre belles Dames dans une
des

des plus agreables Maisons qui soit autour de Paris. Je ne vous diray rien de la galanterie de mon Amy. Tout le monde fut extrêmement satisfait de luy. On eut tous les plaisirs qu'on pouvoit souhaiter dans un lieu ou l'on ne manque de rien. Mais il ne s'agit pas de vous faire une Relation de cette petite Feste. J'aurois peut-être bien de la peine à m'en acquiter. Quoy que je fusse de tout, je ne vis presque rien.

De vostre aimable & chere idée.
 Mon ame toujourns possédée,
 Parmy les plaisirs les plus doux,
 Ne vit & n'entretint que vous.

La Compagnie ne fut pas plûtost arrivée dans le lieu où elle estoit attendue, qu'il me prit envie de voir le Jardin. Je remarquay au bout d'une grande Allée de Char-
mes

142 M E R C U R E

*mes qui regne le long d'un beau
Parterre , une espece de Labirin-
the. I'y allay. La beauté & la fraî-
cheur du Lieu où je pense qu'on n'a
jamais veu le Soleil, m'obligerent
de m'y asseoir. Il y avoit de petits
Lits de gazon les plus commodes du
monde. Je ne fus pas plutôt sur un de
ces Lits,*

*Qu'une amoureuse resverie
Remplissant mon Esprit des plaisirs in-
nocens
Qui faisoient autrefois le bonheur de
ma vie ,
Me ravit l'usage des sens.
Mon corps tout à coup immobile,
Et mes yeux sur la terre attâchez sans
la voir ,
Faisoient assez juger qu'au dedans peu
tranquille ,
Mon cœur sur ses transports n'avoit
plus de pouvoir.*

*Un sommeil fort inquiet suc-
ceda*

*ceda à cette profonde resverie,
& un Songe mystérieux occupam mon
esprit tandis que je dormois.*

Je vis ce jeune Enfant que ie tiens à
mes gages,
Et qui, tant que pour vous ie n'ay point
soupiré,
Me servoit de Guide assuré
En cent lieux differens où i'offrois mes
hommages.

*Cet Enfant est un de ces pe-
tits Amours que le Dieu Cupi-
don envoie aupres de ces Hom-
mes tendres, qui semblent n'estre
faits que pour aimer, qui font pro-
fession de n'estre jamais sans quel-
que affaire amoureuse, & qui sa-
crifient toutes choses à l'Amour.
Ce Dieu pour reconnoistre leur
attachement à son service, leur
donne un Amour de sa suite qui a
soin de conduire toutes leurs in-
trigues,*

144 M E R C U R E

*trigues , en eussent-ils quatre tout
à la fois. Il y a déjà quelque temps
que ccluy dont je viens de vous
parler est à mon service. Je suis
fort content de luy , & je
croy qu'il ne se plaint point de
moy.*

Si mille petits soins me témoignent
son zele,

Mille feux dans mon cœur allumez
tour à tour

N'ont que trop fait voir qu'à l'A-
mour

Je n'ay iamaïs esté rebelle.

Il me vient voir souvent ; nous nous
parlons tous deux,

Mais c'est toujours avec mystere.

Il dit qu'aux desseins amoureux,

Trop d'éclat est contraire.

Il ne se montre aussi qu'à moy seul
& la nuit,

Ou bien quand dans un Bois loin du
monde & du bruit,

Le sommeil à mes yeux déroband la
lumiere

M'obli

M'oblige à fermer la paupiere.
 Alors paroissant sans effroy,
 Il parle & s'explique avec moy.

Ne vous étonnez point, Madame, des frequentes apparitions de cet Amour. Il n'est pas nouveau que les Hommes trouvent moyen de faire connoissance avec les Dieux. Il ne faut pour cela qu'avoir quelque habitude au Parnasse, on noüe cōmerce avec eux en moins de rien.

Les Divinitez des Fables
 S'apprivoisent aisément;
 Mais quoy qu'elles soient traitables,
 On ne les voit qu'en dormant.

Je ne vous sçaurois dire bien précisément les discours que me tint mon petit Confident, pendant que j'étois sur le gazon. Je me souviens seulement que je me mis en colere cōtre luy, & que je le gronday fort. C'est un petit libertin il a toujōurs aimé le changement, & cōme j'ap-

Juillet.

G

prouvois son libertinage avant que je vous eusse donné mon cœur, il s'imagina peut-être que j'étois toujours dans les mêmes sentimens, & crût que le meilleur conseil qu'il me pût offrir dans l'accablement où il me voyoit pour l'amour de vous, étoit d'essayer à me guerir de ma passion, & de tâcher à vous oublier en m'attachant à quelque autre Belle. C'est assurément ce qui m'irrita si fort, mais je n'ay de tout cela qu'une idée fort confuse. Ce que je sçay bien certainement, c'est que,

*Le pauvre enfant honteux & dans
l'effroy
D'estre banny d'aupres de moy,
Par un torrent de larmes
Me faisoit voir ses peines & ses al-
larmes;*

*Lors qu'une Dame que je pris pour
vous, vint s'asseoir entre luy &
moy. Elle estoit d'une taille mé-
diocre*

diocre, mais aisée & tout à fait proportionnée. Elle avoit des cheveux d'un blond cendré le plus beau qu'on se puisse imaginer; les yeux bleus, doux, fins, & brillans, quoy qu'ils ne fussent pas des plus grands; le tour du visage ovale; le tein vif & uny; la peau d'une blancheur à ébloüir; les plus belles mains & la plus belle gorge du monde; joignez à cela un certain air touchant de douceur & d'enjouement répandu sur toute sa Personne. Je remarquay mesme dans ce qu'elle dit & dans tout ce qu'elle fit, ce tour aisé, ce caractère d'esprit sans embarras, cette humeur bonne & honnête, & ces manieres obligeantes qui sont si fort de vous, qu'il seroit difficile aux autres de les imiter. Enfin tout autre que moy, moins rempli de vostre idée en

148 MERCURE

*voyant ce que je vis , n'eust pas
laissé de dire , c'est Madame,
D. L. S.*

D'abord aupres de moy vous prîtes
vostre place ,

Et mon petit Amour pour fléchir mon
cœur

Vint se jeter à vos genoux ,

Seur par vous d'obtenir sa grace.

Sensible à ses soupirs vous les reçûtes
bien ,

Vous luy fistes quelques caresses.

Je ne fus point de tout vostre entretien ,

Mais il vous dit pour moy mille & mil-
le tendresses.

Enfin je me laissay toucher ,

Et ne pûs contre luy plus longtemps
me fâcher.

Je luy pardonnay donc , & ce fut pour
vous plaire.

Quoy que le Ciel m'ait fait un esprit
assez doux ,

S'il se fust appuyé d'un autre que de
vous ,

Il n'auroit pas si tost appaisé ma colere.

Après cela devenu familier

Ce petit Dieu dont l'humeur enfantine
Est

Est toujours folastre & badine,
 S'assit sur vos genoux sãs se faire prier.
 Il vous baïsa, vous le laissâtes faire,
 Et tout cela n'estoit pas sans mystere.
 Enfin ayant longtemps admiré vos ap-
 pas ,
 Il s'endormit entre vos bras.

*Pour moy j'estois tout surpris de
 la bonté qui vous faisoit luy per-
 mettre ces petites libertez là, mais
 vous aviez vos raisons. Vous ne le
 vistes pas plûtoſt endormy que
 vous eustes la malice de luy arra-
 cher toutes les plumes de ses aïſles.
 Je vous regarday faire , & n'eus
 pas la force de vous en empêcher.
 Le pauvre petit Amour ne s'éveil-
 la que lors qu'il fut entierement
 déplumé. Sa surprise & sa dou-
 leur furent sans égales.*

Ainsi donc , me dit-il , je ne puis plus
 voler ,
 Ainsi cette Beauté qui me laisse sans
 aïſles.

Des peines les plus cruelles
 N'aura qu'à nous accabler.
 Nous gemirons tous deux dans un long
 esclavage
 Sans pouvoir de ses mains enlever vo-
 stre cœur ,
 Si joignant contre nous l'injustice à
 l'outrage
 Elle nous traite un jour avec trop de
 rigueur.

*Je voyois aussi bien que luy les
 suites dangereuses de la malice
 que vous veniez de luy faire ,
 mais il n'estoit pas en mon pouvoir
 de m'en fâcher , & luy mesme,
 tout irrité qu'il estoit , ne laissa
 pas de recevoir avec plaisir quel-
 ques petites caresses que vous luy
 fistes pour le consoler. Il ne faut
 rien pour appaiser les Enfans ,
 & en un moment on les fait pas-
 ser de l'extrême tristesse à l'ex-
 trême joye. C'est ce qui arriva
 à mon petit Amour. Quelques
 bijoux*

bijoux dont vous l'amusastes dissiperent son chagrin , & luy firent oublier sa disgrâce.

Le bruit que firent pour lors deux de mes Amis qui me cherchoient , m'éveilla , & fit à mon grand regret disparoistre la Dame & l'Amour. Il est inutile , Madame , de vous expliquer ce Songe qui est trop suivy pour ne signifier rien. Vous voyez bien qu'il veut dire que la passion que j'ay pour vous m'a guery de toutes mes inconsistances , & que vous m'avez si bien pris que j'en ay pour le reste de ma vie.

Je voudrois n'avoir jamais à vous parler que de semblables Galanteries ; mais comme la vie est toujours meslée d'amertume , les matieres lugubres ne

succedent que trop tost aux agreables. M^r de Bethune, Duc d'Orval , Premier Ecuyer de la feuë Reyne Mere , est mort au commencement de ce mois, âgé de 80. ans. Il estoit Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General dans ses Armées, & de la Province de Chartres & Pays Chartrain. Il avoit épousé en premieres Nopces une Fille de Monsieur le Marechal de la Force. Elle estoit Sœur de feuë Madame de Turenne. Sa seconde Femme qui vit encor, est Fille de Monsieur le Marquis de Palaiseau, Chevalier des Ordres du Roy. Monsieur le Marquis de Bethune & Monsieur le Vicomte de Meaux sont du premier Lit. L'un & l'autre est marié. Monsieur l'Abbé & Monsieur le Chevalier d'Orval sont du second.

cond. Ils ont tous deux beaucoup de merite , & on ne doute point qu'ils ne soustiennent tous la gloire de leur naissance. Monsieur le Duc d'Orval sçavoit parfaitement bien l'Histoire. Il défendit Montauban avec le Marechal de la Force son Beau-pere , estant encor de la Religion Pretendue Reformée. La feuë Reyne Mere l'envoya en Espagne , où il parut avec un train magnifique. Cette Famille est tres - Illustre. Messieurs de Sainte Marthe disent qu'elle tire son origine de Robert III. dit de Bethune, Comte de Flandres , qui épousa Blanche de Sicile , Nièce du Roy Saint Loüis. Je ne vous nomme point tous les Prédecesseurs de Maximilian , Pere de Monsieur le Duc d'Orval. II

G V

254 MERCURE

estoit Duc de Sully, Pair & Marechal de France, Sur-Intendant des Finances, Grand-Maitre de l'Artillerie, Prince d'Enrichemont, Marquis de Rosny, Seigneur de Nogent le Rotrou, Premier Ministre & Favory de Henry I V. Il avoit une tres-grande experience dans les Affaires, & servit son Maistre fort utilement, & avec beaucoup de fermeté. Il eut trois Fils d'Anne de Courtenay sa Femme, qui ont fait trois Branches. Ce sont celles de Sully, d'Orval, & de Bethune-Charost. Je ne vous pourrois nommer toutes les Familles auxquelles ces trois Branches sont alliées, sans faire un Catalogue de la plus grande partie des plus Illustres Maisons de France. Madame l'Abbesse de S. Pierre de Rheims, Fil-

le

le aînée de Monsieur le Duc d'Orval, a reçu dans cette funeste occasion des marques de l'estime de tout ce qu'il y a de Personnes qui tiennent quelque rang dans la Province. Elle a fait faire un Service solennel dans son Eglise, où toute la Ville de Rheims s'est trouvée dans un grand ordre. La magnificence qu'on y a veuë, n'a pas empêché qu'on n'ait remarqué la modestie que cette pieuse Abbessé fait paroître dans toutes ses actions. Son Abbaye qui est de Fondation Royale, est un des plus anciens & des plus beaux Monasteres de France, tant pour la somptuosité de ses Bastimens ; que pour le grand nombre de Religieuses qui sont presque toutes Filles de qualité & de merite. Il y a vingt-cinq ans qu'elle gouverne

verne cette Maison avec autant de prudence que de douceur; & comme il y a des Chanoines, des Chapelles & quelques Parroisses des plus considérables de Rheims qui sont à sa Nomination, tous ces petits Corps ont voulu marquer à l'envy leur zele pour la memoire de Monsieur le Duc d'Orval, en sorte qu'une Semaine entiere s'est passée à Rheims en pompes funebres.

Celle qui accompagna il y a quelques jours la Benediction de Madame l'Abbesse de Farmon-tier, ne fut pas de cette nature. Je vous ay parlé d'elle dans ma Lettre du Mois de Novembre, qui vous fit connoistre qu'elle est de la Maison d'Uxelles, & Bellesœur de Monsieur le Comte de Beringhen. La Ceremonie se fit dans l'Eglise des
Peres

Peres Feüillás où l'on avoit dressé quelques Echafauts pour la commodité de l'Assemblée qui ne pouvoit manquer d'estre fort nombreuse. Cette précaution ne se trouva pas inutile. Le dehors du Balustre estoit tout remply de Gens de la premiere Qualité, Parens & autres. On avoit réservé le dedans pour les Evêques, & pour ceux de la Cérémonie, qui fut tres-celebre. Mr. l'Archevesque de Rheims officia avec la pompe ordinaire à ce grand Prelat. L'air majestueux de sa Personne, la richesse de ses ornemens, & une excellente Musique composée de symphonie & de voix, attiroient tour à tour & les yeux & l'attétion de l'Assemblée. Après la Benediction, Monsieur l'Archevesque de Rheims fit asséoir
Ma

Madame l'Abbesse dans un Fauteuil auprès de l'Autel. Elle y fut saluée par ses deux Assistantes, qui estoient Madame de S. Antoine & Madame de Hieres, & ensuite par Mesdames de Beringhen. Leurs Reverences furent graves, & ce qu'elles avoient de concerté estoit digne & de la Majesté du lieu & de l'occasion qui les faisoit faire. Au sortir de l'Eglise, on vint chez Monsieur de Beringhen, où l'on trouva un magnifique Repas servy avec une abondance & une délicatesse qui surpassent toute la profusion des autres Tables. Messieurs les Archevesques de Rheims & de Bourges, & Messieurs les Evêques d'Orleans, d'Angoulesme, de Meaux, de Montauban, de Marseille, de la Rochelle & d'Autun, en étoient ainsi

ainfi que M. l'Abbeffe de Hieres avec les Dames de fa Maifon qui l'avoient accompagnée. Madame de Saint Antoine ne s'y trouva point. On n'eut pas lieu d'en eftre furpris, puis qu'elle ne mange jamais hors de chez elle.

En vous parlant de la derniere bravoure de Mr. le Comte du Montal, & de Monsieur le Baron de Quincy, que je vous ay dit eftre Lieutenans Generaux, j'ay oublié de vous avertir que c'eftoit depuis peu que le Roy leur avoit donné cette qualité. Je fuis affuré que vous ne demanderez point par où ils l'ont meritée, étant auffi inftruite que vous l'eftes de leur valeur & de l'expérience confommée qu'ils ont tous deux dans la guerre. Monsieur le Comte du Montal

tal en a appris le mestier sous Monsieur le Prince. Ce sont de seûres leçons , & on n'en peut prendre beaucoup sans devenir un grand Capitaine. Pour Mr. de Quincy , il servoit les Ennemis, & tout son Bien s'estant trouvé dans l'étenduë des Pais conquis par le Roy, il souffrit cette perte patiemment , sans qu'elle alterast le desir qu'il avoit de sacrifier son sang & sa vie pour celuy qui cessoit d'estre son Prince , puis que son Bien n'estoit plus sous sa domination; mais comme il ne pouvoit plus fournir à entretenir son Regiment, & qu'ayant demandé une Pension , on n'eut aucun soin de luy faire rien toucher, il fut contraint de prendre le party de France, & connut bientost que le veritable merite y est récompensé

compensé en peu de temps. Le Roy luy a rendu tous ses Biens. l'a fait Marechal de Camp, Grand Bailly de Valenciennes, & enfin Lieutenant General. De si favorables commencemens ne peuvent promettre que des suites tres-glorieuses. Si on avoit par tout cette mesme reconnoissance pour les services, ou plutost si tous les Princes ressembloient à LOUIS LE GRAND, peut - estre voit-on plus de Braves qu'on en verroit ailleurs.

Encor un Air nouveau, & je passe à un Article qui fait l'entretien de tout Paris. Les Vers d'une petite Piece que je vous envoyay il y a quelque temps, ont tellement plu à Mr. l'Abbé Brossard, qu'il en a mis le premier Quatrain en Air.

AIR

AIR NOUVEAU.

Vous demandez , Iris pourquoy je
vous évite ?

Cessez de vous en étonner ,
Vous avez des appas , & mon cœur va
trop vif
Quand il s'agit de se donner.

Ces autres Paroles m'ont esté
envoyées de Montpellier avec
les Notes. Vous les trouverez en
suite de celles qui vous apren-
dront l'Air du Quatrain.

AIR NOUVEAU.

Pour boire avec plus de plaisir
Cette liqueur qui nous enchante,
Mêlons-y le doux souvenir

De quelque amourette naissante.

Que ce mélange heureux fait passer de
beaux jours.

Amans Beuveurs, vous pouvez bien m'en
croire ,

Si

*Si vous trouvez si doux , vous d'aimer ,
vous de boire ,*

*Quel plaisir n'est ce point de boire à ses
amours !*

Vous avez veu dans quel-
qu'une de mes Lettres plusieurs
Articles du Testament de Ma-
dame Du Puis , celebre Joüeuse
de Harpe. Ce Testament a fait
grand bruit depuis peu. On a
plaidé pour le faire casser ; & M^{rs}
Maurice , Vautier & de Feriere,
fameux Avocats , ont fait paroi-
stre leur esprit , le premier en le
defendant , & les deux autres en
l'attaquant. La Pension que la
Defunte laisse à son Chat , & les
Visites qu'elle ordonne qu'on luy
rende toutes les Semaines , ont
esté les endroits contre les-
quels on s'est le plus récrié. Ces
Articles n'auroient rien eu
d'ex

d'extraordinaire en Turquie', où l'on a établey des Hospitaux, & mesme une Rotisserie pour les Chats. Baudier dans son Livre de la Religion des Turcs, rapporte qu'un particulier ayant acheté à cette Rotisserie des Chats dequoy régaler ceux de l'Hospital, le Directeur qui regardoit comme un grand avantage celuy de leur distribuer leur portion, voulut jouir seul de cet honneur. Le charitable Turc prétendit que c'estoit à luy à servir les Chats, puis qu'ils devoient manger ce jour-là à ses despens. il y eut debat, & l'affaire ayant esté discutée en présence du Grand Seigneur, il ordonna que les Directeurs des Hospitaux distribuëroient ce qu'on apporteroit à manger aux Chats, à la reserve d'un jour qu'il
marqua

marqua dans chaque Semaine, auquel jour il seroit permis aux Particuliers de distribuer eux-mêmes leurs charitez. Il se trouve des Animaux qui rendent de si grands services à leurs maîtres, qu'ils ne sont pas indignes de récompense. J'ay leû dans une Histoire d'Angleterre, qu'un nommé Lotainton devint par son Chat un des plus riches Hommes de son Siecle. Il voyoit charger un jour des marchandises à Londres, & quelqu'un luy ayant demandé s'il ne vouloit rien mettre sur le Vaisseau pour trafiquer comme les autres Marchands, il répondit qu'il n'avoit rien à donner, si on ne vouloit recevoir son Chat. On le reçut. Il s'embarqua, & ce fut avec tant de bonheur, qu'on descendit chez un Roy qui depuis quelque temps estoit

estoit accablé de Rats , sans qu'il pût trouver moyen de s'en délivrer. On luy proposa le Chat de l'Anglois. Il fut amené, & ce Chat fit une si cruelle guerre à ces Animaux qu'il en purgea le Palais du Roy. Lotainton en fut recompensé par de grands trésors qu'il luy donna , & qui le mirent en estat d'estre fait Maire de Londres. Si le hazard fut cause que ce Chat fit la fortune de son Maître , on a veu d'autres Animaux mériter d'estre aimez des leurs , par leur fidelité , par l'amitié qu'ils ont eüe pour eux, & par les services qu'ils leur ont rendus. Mr. Maurice rapporta dans son Plaidoyer l'exemple d'un Lyon qui avoit tāt d'amour pour un Maistre Turc , qu'après sa mort il en fit voir un chagrin qui ne cessa point. La chose fut
sçeuë

ſçeuë du Grand Seigneur, qui ordonna la paye d'un Janiffaire au Lyon ; & quand ce Lyon fut mort , les Janiffaires l'enterrent , comme ayant eſté leur Camarade. Tout cela n'approche point de ce que je vous vay dire. Quand les Eſpagnols conquirent les Indes , ils avoient dans leur Armée un Chien nommé Leoncille. Ce Chien avoit appris à connoiſtre les Indiens , & il les haïſſoit ſi mortellement , qu'il n'y avoit plus de vie pour tous ceux qu'il attaquoit. Le carnage qu'il en fit, luy valut une double paye de Cavalier , avec double part au butin , & aux tréſors des Roys Indiens qu'on partageoit. Apparemment cette double paye tournoit à l'avantage du Maïſtre du Chien. Caligula fit encor plus,
puis

puis qu'il alla jusqu'à faire son Cheval Consul. Il n'y a rien sans-doute qui soit plus extravagant; mais les Animaux n'ayant besoin que de nourriture, peut-être n'y a-t-il pas tant de folie qu'on le croit, à en laisser à ceux dont on a reçu quelques services. Cependant le Chat n'a pas laissé de perdre sa Cause.

Monsieur le Comte des Mortes, fils de Monsieur le Comte de Clifson, a pris possession à la Rochelle de la Charge de Grand Senéchal. Le Roy persuadé de ses belles qualitez, n'a point douté qu'il ne fust tres-capable de la remplir. Le choix que Sa Majesté a fait de sa Personne pour exercer cette Charge, a esté suivi d'un applaudissement general. Son mérite ne contribuë pas moins que sa naissance à l'estime qu'on

qu'on a pour luy. Il est petit-Fils de feu Monsieur le Président de Lescalles , dont la memoire est en si bonne odeur & à la Rochelle, & dans toute la Province. Madame la Comtesse de Clifson, Mere de Monsieur des Motes, & Madame de Guain, si universellement regretée depuis deux ans , estoient Filles de ce Président.

On ne sçauroit parler de regrets, sans songer à la perte qu'on a faite de Monsieur le Marechal Duc de Gramont. Il est mort à Bayonne, lieu de son Gouvernement, âgé de 74. ans. Son extrême passion pour le service du Roy l'ayant obligé de s'y rendre, il y sentit quelque attaque de la Pierre, & les douleurs en furent si violentes, qu'il se résolut à souffrir la sonde. Elle luy causa une

Juillet.

H

inflammation qui fut suivie de la gangrene, dont il mourut le 12. de ce mois. Sans la précipitation de cette sonde, il y eut eu grande espérance de le sauver, puis qu'on avoit fait prendre la Poste à Monsieur Collot, dont tant d'heureuses épreuves ont fait cōnoître l'adresse particuliere à tailler. Il y en a deux qui portent ce nom. Celuy dont je parle s'appelle Hyerosme Collot. Il reçut la nouvelle de la mort de Monsieur le Marechal en entrant dans le Poitou. Elle a causé beaucoup de chagrin au Roy, qui l'avoit toujours honoré & de sa bienveillance & de son estime. Ses qualitez estoient, *Duc de Gramont, Pair & Marechal de France, Chevalier des Ordres, Comte de Guiche & de Louvigny, Souverain de Bidache, Gouverneur & Lieutenant*

tenant General pour sa Majesté en ses Royaume de Navarre & Pais de Bearn, des Ville & Chateau de Bayonne & Pais adjacens, & Ministre d'Etat. Je ne vous dis rien de sa naissance. Personne n'ignore qu'il estoit d'une des plus Illustres Maisons du Royaume. Il est aisé de le voir par la Genealogie qu'en a faite Monsieur du Bouchet. Il nâquit avec tant d'esprit & de mémoire, qu'à l'âge de quinze ans il sçavoit la plus grande partie des Langues de l'Europe. Il servit d'abord en Flandre & en Italie, & rien n'est si connu que le Siege de cette Place dans laquelle il se jetta luy trentième, & qu'il défendit avec la plus surprenante vigueur. Depuis ce temps-là, il n'a perdu aucune occasion de se rendre recommandable dans les Ar-

mées par sa bravoure. Il en a donné des marques qui ne laisseront jamais périr sa mémoire. Son esprit, qu'il avoit aisé, vif, & pénétrant, l'a rendu toujours très-considérable à la Cour, où il a eu l'avantage de n'avoir jamais esté suspect, quelque commerce qu'il ait entretenu avec les Gens du Party contraire, pendant les tēps difficiles. Sa bonne - foy estoit connue , & on a toujours esté convaincu , que l'amitié qu'il pouvoit leur avoir promise , ne préjudicioit point à son devoir. Son intelligence dans les Affaires, & sa magnificence naturelle, le firent choisir pour estre envoyé Ambassadeur Extraordinaire à Francfort, où la Diète estoit convoquée pour l'élection d'un Empereur. Sa Majesté jetta en suite les yeux sur luy pour le Voyage

Voyage d'Espagne, où il alla faire la Demande de la Reyne à Philippe I V. Il soutint l'honneur de cet Employ d'une maniere qui fit voir qu'il n'estoit pas indigne de la confiance de son Maître. Je finis, pour ne pas répéter ce que je vous en ay déjà dit dans l'une de mes Lettres, en vous apprenant la mort de Madame de Monaco. Je ne vous marque point les temps où il a esté fait Mareschal de France, Chevalier de l'Ordre, & Duc & Pair. Ce sont des honneurs toujours infailibles à ceux qui joignent à une haute Naissance autant de mérite qu'il en avoit. J'ajoutéray seulement icy que le grand Cardinal de Richelieu qui connoissoit parfaitement bien les Hommes extraordinaires, eut tant de con-

H ij

fidération pour luy , qu'il pré-
fera son Alliance à celle de plu-
sieurs Princes & grands Sei-
gneurs de la Cour , en luy fai-
sant épouser Mademoiselle du
Plessis-Chivray sa Cousine. El-
le estoit sa Nièce à la mode de
Bretagne , & n'a pas esté moins
admiration en France pour sa ver-
tu que pour sa beauté. Il en a
eu quatre Enfans , qui sont feu
Monsieur le Comte de Guiche,
dont l'esprit & la valeur ont esté
assez connus , & qui est mort
en Allemagne des fatigues qu'il
y a eues ; Madame la Princesse
de Monaco , morte depuis six
semaines ; Madame la Marqui-
se de Ravetot ; & Monsieur le
Comte de Louvigny Duc & Pair
de France , & son unique Heri-
tier. Vous sçavez sans - doute
que l'Illustre Mareschal dont je
vous

vous parle , estoit du premier Mariage de Monsieur le Comte de Gramont son Pere , qui avoit épousé la Fille aisnée de Monsieur le Marechal de Roquelaure , & qui epousa en secondes Nopces Mademoiselle de Montmorency - Bouteville. C'est de ce second Mariage que sont sortis Monsieur le Comte de Toulangeon , Monsieur le Comte de Gramont, & Mesdames les Marquises de S. Chamond , de Feuquieres, & de Lons. Il y a eu un Cardinal de Gramont, & un Archevesque de Bordeaux de cette Famille.

Monsieur Esprit, Frere du Premier Medecin de Monsieur, & de l'Abbé qui porte ce nom, vient de laisser une place vacante est dans l'Académie Françoisé. Il mort à Beziers, où il s'estoit reti-

H iij

ré depuis fort long-temps. Quoy qu'il eust un fort grand mérite, la France abonde si fort aujourd'huy en beaux Esprits , que l'embarras de ceux qui composent cet Illustre Corps , ne fera pas à luy trouver un Successeur capable de remplir sa place ; mais à choisir le plus digne de ceux qui ont quelque droit de l'esperer ; car vous sçavez , Madame , que la brigue n'y peut rien , & qu'il n'y a que le seul mérite considéré dans l'élection qui s'en fait par le Scrutin le plus rigoureux.

Nous avons aussi perdu un Medecin aussi ancien que fameux. C'est Monsieur de Lorme, qui avoit toujours fait ce qui a passé en Proverbe à l'égard des Medecins, à qui on ne manque jamais de dire qu'ils ayent à se
guérir

guérir eux-mêmes. Il avoit mis en vogue une Tifane appelée Bouillon-rouge, dont mille Gens se sont bien trouvez. Les grandes sommes qu'il a employées pour faire des experiences, sont des marques du plaisir qu'il se faisoit de n'ignorer rien dans son Art. Il est mort à l'Hostel de Monsieur le Marechal de Crequy où il demouroit; apres avoir vescu plus de cent ans. Il avoit encor l'esprit vif, & j'ay veu des Vers de luy fort bien tournez, qu'on m'a asseuré qu'il avoit fait depuis quinze jours.

J'acheve ce lugubre Article par une autre mort qui vient de faire verser bien des larmes. C'est celle de Monsieur Marlin, qui avoit esté Curé de S. Eustache apres son Oncle. Il estoit.

H v

Docteur de la Maison de Navarre , & ses vertus solides luy avoient tellement gagné le cœur de tous ses Paroissiens , qu'il n'y en avoit aucun , de quelque qualité qu'il fust , qui n'eust une amitié particuliere pour luy. Il la méritoit & par les qualitez de sa personne , & par cette loüable charité qui luy a fait cent fois employer aux besoins des autres , ce que ses propres necessitez sembloient vouloir qu'il se reservast. Ainsi on peut dire qu'il n'estoit à luy mesme qu'autant que le demandoit l'obligation de se conserver pour ceux dont Dieu luy avoit commis le gouvernement. On a veu pendant sa maladie la tendresse de ses Paroissiens , par l'empressement qu'ils ont eu à chercher des Remedes pour le

le guérir. Un Bourgeois en ayant esté demander pour sa Femme à ces fameux Capucins qui sont au Louvre, & apprenant l'extrémité où estoit réduit son Pasteur, les luy porta aussitost. L'effet en fut extraordinaire. Ils le firent revenir d'un assoupissement dont on n'attendoit que la mort. Cette espece de retour à la vie estant une preuve de la bonté du Remede, on eut recours à ces mesmes Capucins qui donnent de si merveilleux Cordiaux. Ceux qu'il a pris de leur main, l'ont fait vivre pendant trois jours. Toutes les Personnes qui l'ont gardé en conviennent, mais son mal estoit d'une nature à rendre sa guérison impossible, & il est mort avec des regrets qui ne se peuvent concevoir de tous ceux

ceux de sa Paroisse. L'affluence de Peuple qui suivit le Corps dans le grand tour qu'on luy fit faire avant que de le porter à l'Eglise , est presque incroyable. Monsieur du Hamel luy a succédé dans cette Cure , dont il avoit pris possession huit jours avant cette mort. Il est d'une bonne Maison de la Robe, & un des trois Archidiacres de l'Eglise de Paris. Il a esté Doyen de Saint Thomas du Louvre , & estoit Chanoine de Nostre-Dame, mais il a donné sa Chanoinie au Neveu du defunt Curé. Cependant je ne dois pas oublier à vous dire que les Remedes des Peres Capucins du Louvre , deviennent de jour en jour plus fameux par les épreuves continuelles qu'on en fait faire. Mr de Louvois en a fait éprouver

UN

un pour la Fievre aux Invalides par M^r du Chesne son Medecin, & tous ceux qui en ont pris ont esté guéris dans le mesme jour. Il y en a eu beaucoup d'autres expériences qui seroient trop longues à dire. M^r le Long Medecin de la Faculté de Paris, rend témoignage par tout de la guérison d'une Personne Asmatique, qui avoit inutilement épui-
sé tous les Remedes de la Medecine de ce Pais-cy. Sa Majesté persuadée de la bonté de ceux de ces Peres, s'en est servie tres-utilement pour un mal d'épaule. Madame la Princesse de Chevreuse en a esté guérie d'un Rhumatisme sur les reins ; & Madame de Pomponne , d'une Fluxion à la jambe , dont elle avoit souffert depuis plusieurs mois de tres-sensibles douleurs.

le

Je ne vous en diray rien de plus. Le nombre des Guéris , & la grande affluence de Gens de toutes qualitez qui vont leur demander des Remedes , sont des preuves de leur mérite qui ne sçauroient estre contestées.

Après vous avoir entretenuë de Morts & de Maladies , il est bon de vous parler de Mariage. M^r de Lesseville Conseiller de la Cour des Aydes , a épousé Mademoiselle Prevost , fort considérable par son Bien , mais plus encor par le mérite de sa Personne. Ce Mariage s'est fait depuis quatre jours. M^r de Lesseville est tres-bien fait de sa personne, honnête & civil à tout le monde, assidu & estimé dans sa Charge, & je ne le flate point en vous disant qu'il possède toutes les belles qualitez qui sont hereditaires à ceux

à ceux de cette Famille. Elle est une des meilleures, & des mieux alliées de la Robe. Monsieur de Lesséville son Pere estoit Sous-Doyen du Grand Conseil. C'estoit un Juge d'une intégrité parfaite ; & comme sa Charge luy donnoit la connoissance de toutes les Affaires qui concernoient les Monasteres & les Abbayes, son humeur bienfaisante l'en avoit rendu le Protecteur. Il étoit Neveu de Monsieur de Jamville Président à Mortier, Cousin germain de Madame la Duchesse d'Amville , & de Messieurs le Boulanger & de Fortia , & avoit mesme l'honneur d'appartenir à Monsieur le Chancelier.

J'ay encor tât de choses à vous apprendre, que je vay trancher court sur une petite Avanture qui s'est passée depuis un mois
dans

dans une Ville où il y a Parlement. Deux des plus considérables Officiers de cette Ville estant à la promenade dans le Carrosse d'une Dame qui ne cede à aucune ny en naissance ny en mérite , cette Dame s'aperçut qu'un des deux devenoit rouge , & qu'il pâlissoit un moment apres. Elle crût que le devant du Carrosse où il estoit, l'avoit étourdy ; & comme elle voulut luy donner sa place , une Demoiselle parfaitement belle qui estoit de la , sie , prevint la Dame , & fit prendre à l'Officier, celle qu'elle occupoit aupres d'elle. Sa foiblesse ayant continué encor quelque temps , on baissa deux Glaces qui estoient levées, parce que l'Officier étant d'une complexion tres-délicate, & sujet à estre incommodé de
peu

peu de chose, on craignit que le vent ou la poudre ne fussent la cause du mal auquel on tâchoit de remédier. Ces précautions le soulagerent. On luy fit la guerre de cet accident, & il prit son temps pour en apprendre le sujet à la belle Personne qui luy avoit cédé sa place. Il luy avoua qu'il estoit né avec une antipathie si forte pour la Saignée, qu'en ayant apperceu une petite marque au bras de la Dame, vis-à-vis de laquelle il s'estoit d'abord placé, cette vue l'avoit pensé faire évanouir, & qu'il avoit eu bien de la peine à se remettre. La Dame dont l'humour est fort enjoué, ayant appris de la Demoiselle ce que l'Officier luy venoit de dire, répondit en riant que ce n'estoit pas la marque d'une Saignée qu'il avoit

cause.

causé son mal, mais que la beauté de son bras l'avoit si fort transporté qu'il en avoit esté hors de luy mesme. Cette petite raillerie qu'elle tourna finement, donna lieu à quantité d'agréables choses qui furent dites. Chacun se tira d'affaires avec esprit. L'Officier n'en manque pas, je veux dire de celui qui est le plus en usage parmy le beau monde. C'est un Homme de fort bon goût sur le chapitre des Dames. Il ne se laisse charmer que par la véritable Beauté. Les Habits magnifiques & l'éclat de la naissance ne sont pas les qualitez essentielles qu'il faut avoir pour luy plaire. Une Beauté populaire attachée, s'il y trouve ce qu'on doit avoir pour estre belle, & on peut dire qu'une Femme est véritablement aimable, quand il la

la croit digne d'estre aimée. Cette Avanture s'estant répandue le lendemain par toute la Ville, un Cavalier aussi bien fait que galant, l'entendit conter dās une Assemblée de Dames où il se trouva. Les raisonnemens qui furent faits là-dessus, luy firent dire qu'il se tiendrait bien-malheureux, s'il avoit la mesme appréhension pour la Saignée, parce qu'il en avoit un tres-grand besoin, & que son Chirurgien estoit déjà averty pour le jour suivant. Une belle Personne qui estoit présente, & dont on ne doute point que le Cavalier ne soit fort épris, s'offrit à luy épargner la dépense de cette Saignée, & dit en riant que les choses valant mieux faites qu'à faire, elle luy conseilloit de luy confier son bras, & de n'attendre

dre point au lendemain. Le Cavalier tourna la chose en galanterie, fort persuadé que ç'en étoit une. Il cria luy-mesme qu'on alla chercher une Lancette, & se laissa retrousser sa chemise par dessus le coude. La Belle luy frotta le bras, le lia, & fit apporter deux petits Vases de porcelaine, pour y recevoir le sang. Le Cavalier regarda la cérémonie sans s'étonner. Il plaîsanta des apprêts, en prit occasion de débiter des douceurs, & il n'y eut rien que de réjouissant jusques-là pour luy ; mais quand on eut apporté une Lancette, & qu'il la vit ouvrir à la Belle, d'une manière qui faisoit connoître qu'elle avoit dessein de s'en servir, il commença d'avoir peur. Il pâlit, & il n'y eut personne qui ne remarquast qu'il changeoit de visage

sage à chaque instant. La vérité est qu'il n'avoit pas crû que ce dût estre tout de bon. Cependant il estoit entre les mains d'une trop belle Personne pour ne pousser pas l'affaire à bout. Il ne voulut point retirer son bras, & souffrit le coup de Lancette, qu'elle luy donna avec autant d'adresse qu'eust pû faire le plus habile Chirurgien. On rit de sa crainte, & il ne la justifia qu'en disant que n'ayant point esté instruit du talent que la Belle avoit pour la Saignée, il avoit eu lieu d'apprehender, apres les blessures qu'elle faisoit tous les jours, qu'elle n'eust la main aussi dangereuse que les yeux.

Je passe tout ce qui suivit un Incident si peu commun, pour venir à l'Article qui est tant de vostre goust, & que je puis appeller

peller l'Article des Victoires de la France. Comme il ne se passe guère de Semaines sans que nous remportions quelque avantage sur les Ennemis, & que je n'acheve mes Lettres qu'à la fin de chaque Mois, j'ay toujours à vous faire un Corps de quantité d'actions qui vous doivent donner beaucoup plus de plaisir à les voir ensemble, qu'elles ne vous en peuvent causer quand vous les voyez séparées. Quoy qu'il y ait eu Suspension d'armes en Flandres, toutes les Troupes y estant demeurées à l'ordinaire, les heureux succès que nous avons eus en Allemagne ne sont pas moins glorieux au Roy, que s'il avoit eu tous ses Ennemis à combattre. Il est vray qu'on a fait quelques Détachemens pour cette Armée,

mée, mais il s'en faut beaucoup que Monsieur le Marechal de Créquy n'ait esté joint par autant de Troupes qu'il avoit accoustumé de l'être les autres années. Ainsi on ne peut dire qu'elles nous ayent toutes servy de ce costé-là, quoy qu'il sembloit que nous en dûssions avoir besoin pour soutenir les efforts de ce grand nombre d'Ennemis que le Prince de Lorraine commandoit. Malgré ce grand nombre, ils sont reduits à nous craindre, & puis qu'ils se trouvent obligez à se défédre, la Paix que le Royleur a offerte avec tant de générosité, leur seroit un party beaucoup plus avantageux à prendre, que celuy de s'obstiner à laisser affoiblir leurs meilleures Troupes : car enfin on peut dire que tant de Personnes considérables

rables qui ont péri parmi eux depuis un mois, sont des Victimes de la gloire , de la vanité, & de la jalousie de ceux qui s'opposent à la Paix. L O U I S LE GRAND vouloit épargner ce sang à tant de Familles quoyque ennemies; & j'en sçay qui, si elles n'ont osé s'en plaindre hautement , n'ont pû s'empêcher d'en murmurer. J'en pourrois dire davantage , mais j'ay trop de particularitez à vous raconter de toutes les Actions dont je vous dois faire le détail.

J'aurois eu à commencer par Fribourg repris sur nous, si les Ennemis eussent pû tenir parole. Il n'y a pourtant pas lieu de se plaindre d'eux là dessus. Ils ont toujours les meilleures intentions du monde. Leur Campagne doit s'ouvrir tous les ans
de

de fort bonne heure. Tout retentit du bruit de leurs forces, de l'amas de leurs provisions, & de l'argent qu'on porte à leur Quaiſſe Militaire ; mais dès que le temps de se mettre en marche est venu , ils se trouvent réduits à la defensive , & bien loin d'avoir assiégué Fribourg dont les Fortifications n'étoient qu'à moitié faites à l'ouverture de cette Campagne, ils les ont laissées achever dans leur Païs mesme. Il est vray que ce Siege eust esté une entreprise assez difficile pour eux , à moins de prévenir Monsieur le Mareſchal de Créquy, ce qui n'est pas fort aisé. Ce General commença par couvrir Fribourg ; & avoir empêché qu'on ne soit venu l'assiéger en l'état où il estoit, c'est en quelque façon l'avoir pris deux fois.

Juillet.

I

En suite ayant sçeu que l'Armée des Ennemis faisoit un mouvement pour mieux l'observer, il fit charger leur Arrieregarde qui plia, & par un effet de sa prudence ordinaire, il ne poursuivit point ses avantages. On luy vint donner avis que la teste de l'Armée des Ennemis tournoit vers son Camp, & qu'ils faisoient attaquer une Eglise dans laquelle il avoit mis cent Hommes commandez par Messieurs les Chevaliers de Langlée & de la Citardiere. Il les secourut aussitost, quoy qu'ils fussent attaqués par toute l'Armée ennemie, & avec deux Bateries chacune de trois Pieces de Canon. Cette Action est extraordinaire, car Monsieur de Crequy ayant fait marcher son Armée deux grandes lieues par des chemins

mins difficiles pour charger l'Arrièregarde des Ennemis, retourna tout-à-coup , & se trouva apres trois heures de marche , à la teste de la même Armée qu'il venoit de suivre en queue. Quooy qu'il y ait déjà du temps que ce que je vous viens de dire est arrivé , comme l'Article que je vous donne aujourd'huy d'Allemagne, comprend tout ce qui s'y est passé depuis la Campagne ouverte , j'ay crû que je ne devois pas m'en taire, & d'ailleurs vous en connoistrez mieux l'embarras où sont les Ennemis , d'avoir affaire à un Chef si vigilant & si consommé dans le mestier de la Guerre. Je passe à une Action que le Public n'a point sçeuë de la maniere que je vous la vay dire , & dont mesme il n'a eu aucun détail. Monsieur de

Créquy ayant marché comme je vous ay marqué, vint camper vis-à-vis de Neubourg. Mr de Choiseüil estoit allé vers Rhinfeld le jour précédent, avec six Bataillons & quinze Escadrons. Les Ennemis parurent ce même jour-là vers Fribourg. Ils se camperent dans la Plaine de S. Georges, comme s'ils eussent voulu l'investir. Cela n'empescha pas Monsieur le Marechal de suivre sa marche, & d'envoyer dès le matin Monsieur de la Frézeliere avec du Canon & quatre Bataillons, pour prendre les Chasteaux de Rotelin & de Brombac, vis-à-vis de Basle. Les Ennemis avoient deux cens Hommes dans chacun. On ne fit qu'une petite lieuë ce jour-là, & l'on vint camper au bout de la Plaine de Neubourg dans un lieu

lieu par où l'on entre dans un
 Pais plus ferré de Montagnes &
 du Rhin , pour aller vers Basle.
 Monsieur le Mareſchal avoit dé-
 taché la nuit précédente Mes-
 ſieurs de la Buſſiere & de Belve-
 ſe, avec cent cinquâte Chevaux,
 pour avoir des nouvelles des En-
 nemis , dont il ne pouvoit plus
 rien apprendre par Fribourg. Ce
 Détachement les trouva à nôtre
 vieux Camp. Il fut ſuivy de trois
 cens Chevaux ennemis ; mais il
 fit ſi bien, qu'il les engagea dans
 un Défilé. Il tourna en ſuite ſi à
 propos ſur eux , qu'il les mit en
 déroute , leur tua plus de trente
 Hommes , avec pluſieurs Offi-
 ciers , & emmena vingt Priſon-
 niers. Comme la nouvelle du
 lieu où eſtoient les Ennemis , ne
 paroifſoit pas vray - ſemblable,
 parce qu'ils eſtoient dans une

situation fâcheuse, éloignez de leur Ville, & entre deux de nos Places. Monsieur le Marefchal renvoya ce mefme Party pour en eftre informé avec plus de certitude, & laiffa les quatre Escadrons qui avoient fait l'Arrieregarde des Bagages, pour fôutenir ce Party s'il eftoit pouffé. Ces quatre Escadrons eftoient Olier, Comminges, d'Almani, & Montaugé. Mr. le Marquis de Maurevert y resta. Cependant un Cavalier du Party s'alla rendre aux Ennemis, & eftant mal instruit de la marche de l'Armée de Monsieur de Créquy, il affura Monsieur de Lorraine qu'elle avoit passé le Rhin, & qu'il n'y avoit que deux cens Chevaux en deça pour couvrir fa marche. Monsieur de Lorraine ne voulant pas
per

perdre une si belle occasion de battre nostre Party , adjôta foy à ce que luy dit le Cavalier ; & pour faire le sien plus sûr , il détacha les trois Compagnies de ses Gardes , & ses deux Compagnies de Gendarmes & de Chevaux-Legers avec quatre cens Cuirassiers. C'en estoit assez pour battre cent cinquante Chevaux , ou plustost c'estoit avoir bonne opinion des François , & de la défense qu'ils devoient faire. L'Armée ne faisoit que de rentrer dans le Camp , lors que vingt Maistres qu'on avoit envoyez aux nouvelles , revinrent poussez par les Débandez des Ennemis , & assurerent que toute la teste de leur Armée paroïsoit , ce qui estoit assez plausible , ces Troupes - là ayant leurs

Etendarts & leurs Timbales. Monsieur de Maurevert envoya avertir M^r le Marechal de ce qu'avoient rapporté les Cavaliers , & de ce qu'il voyoit déjà luy-mesme. Monsieur le Marechal qui estoit à une lieuë de là , ne douta point que les Ennemis informez des grands Détachemens qu'il avoit faits, & persuadez qu'il avoit dessein d'assiéger Rhinfeld , ne voulussent hazarder une Bataille , pour ne pas laisser perdre cette Place. Ainsi il fit remarcher incessamment toute l'Armée vers le Camp qu'elle venoit de quitter , pour se poster la gauche à son Camp de Neubourg, & la droite à la Montagne , ayant le Ruisseau qui coupe la Plaine en deux , à son front.

Dans

Dans le temps qu'on avançoit, les Ennemis croyant avoir trouvé ce qu'ils cherchoient, pousferent nos Troupes fort vivement jusques dans le Défilé. Ils demeurèrent en bataille sur ce Défilé, qui est le Ruiffeau dont je viens de parler, & qu'on passe pourtant en beaucoup d'endroits à droit & à gauche. Nos cent cinquante Chevaux ayant repassé un peu en desordre, les Ennemis passerent confusément sur la gauche de nos Escadrons. La veüe des Tentes qu'ils découvrirent à une bonne portée de Canon, les effraya. Ils voyoient nostre Armée qu'ils croyoient au dela du Rhin, & ils estoient à deux lieües de la leur sans estre soutenus. Cependant comme dans ce moment ils n'avoient affaire qu'à nos quatre

Escadrons, qu'ils estoient quatre contre un , & que c'estoit l'élite de leurs Troupes , principalement cette Gendarmerie Lorraine , presque toute composée d'Officiers , ils résolurent de ne s'en pas retourner sans rien faire , & de battre nos quatre Escadrons , au hazard d'attirer toute nostre Armée sur eux. Leur grand nombre fut cause qu'ils en prirent quelques-uns en teste , en flanc & en queue. Celuy de Comminges ayant son Colonel en teste, fit des choses surprenantes. Celuy de Montaugé le seconda avec beaucoup de vigueur , & fut mené à la charge par M^r de Maurevert, qui se trouva dans tous les endroits périlleux , & anima les Troupes avec une intrépidité incroyable. M^r de Comminges a donné dans cette

occa

occasion de grandes marques de valeur & de conduite. Monsieur le Chevalier de Comminges son Frere , Capitaine dans le mesme Regiment , y a esté tué , ainsi que Monsieur le Chevalier de Vaucocour. Monsieur de la Bertiere Capitaine dans le mesme Corps , fit tout ce qu'on peut faire pour se signaler , & M^r Olier fut blessé à mort , pris & dégagé. On prit & reprit les Etendarts , & Mr. le Marquis de Comminges ayant perdu ses Timballes , les alla retirer soutenu de vingt Cavaliers. Les Ennemis voyant venir de loin toutes les Troupes , se sauverent du costé de leur Camp. Ce ne fut pas sans avoir encor plus perdu que nous. On leur prit plus de trente Gardes & Chevaux-Legers. Le jeune

~~Come~~

Comte de Ligneville fut fait prisonnier avec trois des principaux Officiers. On eut nouvelle peu de temps apres que le Chateau de Rotelin s'estoit rendu apres avoir essuyé quatre volées de Canon , & que la Garnison estoit prisonnniere de guerre. On vint aussi donner avis à M^r le Marechal, que le Camp volant du Comte de Staremborg estoit arrivé sous Rhinfeld , & que M^r de Choiseül estoit campé sur la Hauteur vis-à-vis de cette Place, d'où les Ennemis luy tiroient force coups de Canon inutilement. Tant de choses considérables se sont passées devant Rhinfeld , que pour vous les faire lire avec plus de plaisir , il est bon de vous en faire voir la situation. Examinez - la dans le Profil que je



je vous envoie , & considérez le Pont où s'est fait tant de carnage. Peut-estre en voyant le Rhin qui passe deffous, vous representerez-vous les Allemans qui tombent dedans. Du moins en remarquant que cette Ville est située sur le bord de la Forest noire , aussi bien que celle dont je vous dois encor faire voir le Porfil dans cette Lettre , vous connoistrez pourquoy on les a nommées Villes Forestieres. Il est surprenant sans doute que quatre mille Hommes en aient entierement défait sept à huit mille bien retranchez , sans qu'il s'en soit presque sauvé aucun ; mais le Siecle de LOUIS LE GRAND est le Siecle des Prodiges , & il n'y a plus rien d'incroyable de la valeur des François. Les belles Relations que le

Public

Public a veuës de cette Action, m'ont fait croire long-temps que je ne vous en pourrois rien apprendre que vous ne sceussiez. Cependant j'en ay recueilly toutes les particularitez avec tant de soin, que vous trouverez icy beaucoup de choses qui pourront estre nouvelles pour vous. M. le Comte de Choiseuil & Mr. le Marquis de Boufflairs furent détachez de l'Armée avec un Corps de Troupes dès le 26. de Juin, pour aller occuper les passages qui sont du costé de Rhinfeld. Ils se saisirent à leur arrivée de ceux de la Horn, & des Forts qui le gardoient, & vinrent jusques à Rhinfeld, où le Comte de Staremberg arriva le lendemain avec un grand Corps de Troupes, pour s'opposer à leurs entreprises.

prises. Il venoit des Montagnes noires , où il avoit brûlé les Postes que Monsieur de Boufflairs y avoit abandonnez pour venir joindre Monsieur de Choiseül. Le 3. de ce mois ils reçurent ordre l'un & l'autre de Monsieur le Marechal de Créquy de s'aprocher jusqu'à Horn. Monsieur le Marechal s'estoit en mesme temps avancé avec toute son Armée sur les Hauteurs de Rotelin , à une lieüe de ce Fort dont on s'estoit rendu maistre depuis trois jours , aussi - bien que de celuy de Brombac. Le Comte de Staremberg avoit son Camp à la teste du Pont de Rhinfeld , sous le Canon de la Ville. Il fit passer une partie de ses Troupes de l'autre costé du Rhin , sur l'avis qu'il eut que Monsieur le

Marech

Mareschal s'avançoit , afin de faire passer le reste avec moins de confusion ; mais la marche en arriere de Monsieur de Choiseül luy ayant fait croire le contraire, il fit repasser en deça toute son Infanterie, se contentant de la faire retrancher à la teste du Pont pour plus grande seurété , tenant aussi dehors une partie de sa Cavalerie à la faveur du Retranchement. Monsieur le Mareschal ayant esté averty de cette disposition, crût qu'il les pouvoit attaquer avec succès, & dans ce dessein il arriva le 6. de bon matin au Camp de Mr. de Choiseül. Il se mit à la teste de ses Troupes, dont il ordonna la marche , & qu'il fit suivre par un Corps assez considerable commandé par Mr. de Joyeuse Lieutenant General.

II

Il fit environ une lieuë avant que d'estre averty que dix Escadrons des Ennemis paroiffoient. Illes fit charger apres qu'on eut reconnu la situation des lieux. Ils se retrouverent plusieurs fois à la faveur d'un Païs assez coupé, & ayant fait ferme à tous les Défilez, ils se retirèrent en Gens de guerre jusques sous leurs Retranchemens à la teste du Pont de Rhinfeld où estoit leur Infanterie. Ces diferentes rencontres causerent quelques escarmouches , & donnerent lieu à plusieurs Actions assez vigoureuses , où les Troupes du Roy firent tout ce qu'on pouvoit attendre d'elles. Apres cela Monsieur le Marechal ne songea plus qu'à executer le dessein qu'il avoit de faire attaquer les Ennemis dès que son Infanterie

fanterie , qui avoit esté obligée de faire un assez grand tour , seroit arrivée. Il avoit fait reconnoître les forces de leurs Retranchemens qui estoient tres-grands , & bordez par tout d'Infanterie. On voyoit paroître au devant dix-sept ou dix-huit Troupes de Cavalerie. Cependant toute celle de Mr. de Choiseüil doubloit & se mettoit en bataille sur un Terrain assez avantageux qui regardoit de front le Retranchement des Ennemis. Les Dragons de Listenay ayant Mr. le Comte de Tessé à leur teste , tenoient la droite de la Cavalerie ; & ceux du Roy qui ne faisoient que d'arriver à cause d'un grand tour qu'ils avoient pris , furent postez à la gauche , les Dragons de la Reine derriere eux. On vit alors que
la

la Cavalerie ennemie commençoit à se retirer, & que la teste de nostre Infanterie estoit encor loin. Cela donna lieu à Mr. le Marechal de faire mettre pied à terre aux Dragons du Roy, dont il fit un Détachement pour resserrer quelques Postes avantageux des Imperiaux. Ces Dragons soutenus de tout le Regiment, & de celuy de la Reyne, ne furent guères de temps à se rendre au Retranchement, malgré le grand feu des Ennemis. M^r de Boufflairs se mit à leur teste. Les Dragons de Listenay qui remarquerent les mouvemens de ceux du Roy, s'avancerent aussi jusqu'au mesme Retranchement. Ils donnerent conjointement les uns à la droite, les autres à la gauche, & en éloignerent bientôt les Ennemis qui venoient pardevant
 au

au grand trot. Ils se mirent à fuir droit à leur Pont afin d'entrer dans la Ville. Les Dragons du Roy se faisirent des Retranchemens. Ceux de la Reyne les suivoient, & ceux de Listenay y entrèrent de l'autre côté. Monsieur le Comte de Schomberg estoit à leur teste. En peu de temps on avança jusqu'au Pont , où la grande quantité de Morts , de Mourans , de Blessés , de Chevaux, & d'Armes, empescherent de passer. Le jeune Prince de Bade y fut tué, & la plupart furent passés au fil de l'Epée , ou renversés dans le Rhin. Quelques uns des Ennemis voulurent passer par dessus les Morts pour se sauver dans la Ville , mais il en échapa fort peu au feu continuel des Nostres qui les suivoient de si pres , que sans la diligence du
Gou

Gouverneur à faire hauffer le Pont-levis , on seroit entré dans la Ville avec les Fuyards. Monsieur de Boufflairs mit pied à terre sur le Pont à la teste de son Regiment , & s'approcha fort du Pont-levis , sur le bord duquel un Cornete de son Regiment eut l'avantage de planter son Etendart. Il y fut blessé. On vit dans le même temps presque tous les Etendarts des Dragons du Roy, de la Reyne, & de Listenay , planter sur ce Pont. On chercha à s'y retrancher pour estre à couvert de la Mousqueterie & du Canon de la Ville, où il n'estoit plus possible d'entrer: on se servit d'abord pour cela des Corps morts, & en suite de Tonneaux pleins de terre. Les Ennemis les rendirent en peu de temps inutiles , par le feu qu'ils mirent

214. MERCURE

mirent à leur Pont , pour ne nous y pas laisser retrancher. Comme on vit qu'il se consumoit entierement , on fut obligé d'en sortir ; ce qu'on ne fit pas sans beaucoup de peine , à cause de la quantité de Morts & de Mourans qui occupoient les passages. On prit trois Pieces de Canon aux Imperiaux presque à la portée de la Ville , où ils tâchoient de les remener. On en jetta deux dans le Rhein. Le Comte de Staremborg qui commandoit en cette occasion, fut blessé à mort. On ne peut dire jusqu'où a été leur perte. On découvre tous les jours qu'elle est plus grande qu'on ne l'avoit crû. Le nombre des Tuez , des Noyez , & des Prisonniers, surpasse la moitié des Troupes qu'ils avoient devant leur Pont ;
&

& le reste estant blessé , ou ayant deserté , on peut dire que la perte d'une Bataille generale n'auroit pas esté si considérable pour eux. Cette Défaite leur couste leur meilleure Infanterie , & cela n'est pas difficile à croire, puis que la Porte de la Ville luy fut fermée. Le Gouverneur fut tué en faisant hausser le Pont-levis. Tout cela se passa à la veuë de Mr. le Marechal de Créquy , qui partit aussitost pour s'en retourner à son Armée à cinq lieuës de là. Il laissa Mr. de Joyeuse avec son Détachement, campé sur le lieu, & ordonna Mrs. de Choiseüil & de Bouflairs, de s'avance jusqu'à la Commanderie de Peken, pour s'en saisir, ce qui fut fait aussitost par Monsieur de Monperoux Brigadier d'Infāterie. Nous n'a-

vons

vons presque perdu personne dans cette Attaque. Monsieur d'Offonville Aide de Camp de Mr. le Marechal de Créquy , a esté blessé à mort , & un autre Aide de Camp tué avec un Page de Mr. le Marechal. Un Aide de Camp & un Page de Mr. de Boufflairs, ont eu chacun un cheval tué sous eux , & un de ses Gardes a esté tué derriere luy. On ne sçauroit donner trop de loüanges à Mefs. les Marquis de Créquy & de Maurevert ; & à Mr. le Cõte de Schomberg. Toutes les Relations parlent d'eux d'une maniere qui fait voir qu'on est persuadé de ce qu'ils ont fait. Messieurs les Marquis de Vassé & du Chatelet se sont aussi signalez. Le premier a esté blessé légèrement. Le jeune , Colonel de Listenay a fait
des

des merveilles , aussi-bien que Monsieur de Givry , à la teste des Dragons , & Monsieur de Lanfon. Messieurs d'Enonville Freres , ont fait paroistre beaucoup de vigueur. Celuy qui est Mestre de Camp du Regiment de la Reyne , a eu une grande contusion. Monsieur du Son Major de Dragons , Messieurs de la Vie , Baudot , Dorge , & le Chevalier de Bellemare, tous Officiers de Dragons , ont acquis beaucoup de gloire. Monsieur Baudot a esté blessé de deux coups d'Epée , Monsieur Dorge tué , & Monsieur le Chevalier de Bellemare blessé. Ce dernier se mesla parmy les Ennemis , & fut deux fois prisonniers. Monsieur de la Portartiere Cornete de Monsieur le Comte de Tessé , a esté

Juillet.

K

bleffé de deux coups. Monsieur de Chermont Volontaire , s'est fait distinguer. Monsieur le Marquis de Vaucocour Capitaine dans Comminge , ayant esté commandé avec cinquante Maistres par Monsieur le Marechal de Créquy pour aller reconnoistre la Place , il en approcha à la portée du Mousquet , & eut son Cheval tué sous luy. Il s'estoit signalé quelques jours auparavant dans l'Action dont je vous ay déjà parlé. Ce fut dans cette premiere occasion que Monsieur le Chevalier de Vaucocour son Frere, Cornete dans sa Compagnie, fut tué en défendant son Etandart. Il n'avoit encor que quinze ans. C'est le troisiéme de ses Freres mort dans le service depuis les trois dernieres Campagnes. Ils
sont

sont d'une des plus anciennes Familles de Périgord , & qui s'est fait remarquer depuis 500. ans par les services qu'elle a rendus à nos Roys. Leur Pere embrassa la profession des Armes dès l'âge de 16.ans,& a esté Marechal de Camp. Je ne doy pas finir cet Article sans vous parler de Monsieur le Comte de Tessé Brigadier de Dragons, puis qu'une bonne partie de cette Action a roulé sur luy. Il entra dans le Retranchement malgré le feu violent & continuel des Ennemis , & ce fut luy qui fit le premier un Retranchement au bout du Pont. Monsieur de Crequy avoit tant de confiance en son courage & en sa conduite, qu'il remit à sa discretion d'agir pour se rendre maistre de l'autre bout. L'entreprise luy réüs-

fit. Il fut légèrement blessé d'un coup de Pique à la lèvre. Monsieur le Chevalier de Tessé son Frere a aussi donné des marques d'une intrepidité inconcevable. Les Retranchemens qui estoient en deça du Pont ayant esté forcez , il se jetta le premier dans la Barriere , & l'ouvrit , quoy quelle fust défenduë par plus de huit cens Hommes , & par deux Pieces de Canon. Il y reçeut un coup de Mousquet au travers de la cuisse. Comme je croy devoir rendre justice aux Corps , aussi-bien qu'aux Particuliers , voicy ceux qui n'ont point esté nommez dans cette Relation ; La Brigade de Cavalerie de la Rocque , la Brigade d'Auvergne , & celles de Picardie , de Bertillac , & de Vivans , avec un Détachement du Regiment

giment de la Reyne, & cinquante Carabiniers des Gardes du Corps. Il suffit de nommer ces Troupes, pour dire qu'elles se sont signalées. Quatre mille Hommes n'en batent point huit dans de bons Retranchemens, sans une bravoure extraordinaire. Je passe aux suites de cette Action. Le 8. on marcha jusqu'à Sickingen, qui est une des quatre Villes Forestieres en remontant le Rhin. Elle prit le party de se rendre à l'arrivée de Messieurs de Choiseüil & de Boufflairs. La terreur fut si generale parmy les Bourgeois, qu'ils l'abandonnerent avec la Garnison, & mirent le feu à leur Pont en se retirant. Le vent le porta dās toute la Ville, où l'incendie nous empêcha de laisser Garnison. Elle essuya tous les malheurs d'une

Place prise d'assaut. Toutes les Maisons furent consumées, sans qu'il fust possible de l'empescher. Vous pouvez examiner cette Ville dans la Planche qui la represente. Je vous l'envoye. Vous jugerez aisément en la voyant, que sa perte doit estre sensible aux Impériaux. Voila les fruits de la Guerre. Il n'a pas tenu au Roy que tant de sang & de beaux Edifices n'ayent esté épargnez. Le Vainqueur offre la Paix ; & celuy qui est réduit à se défendre, la refuse. La chose est assez nouvelle, mais elle ne doit pas surprendre, puis que ce n'est pas d'aujourd'huy que les interests particuliers de quelques Princes font souffrir des Peuples entiers. Les Villes Forestieres s'en sont senties, & la nuit du 8. au 9. on fit jetter dans
Rhine

223
ibes
en-
eurs
ier-
osté
des
bles
aux
t de
in,
uë,
un
ice.
que
rié-
est
ans
j'ay
oint
om-
ont
ine
est

222
Pla
Mai
qu'i
che
cett
la r
Voi
voy
fend
frui
ten
&
este
fre
dun
cho
le n
que
que
que
des
For
nui



Rhinfeld quantité de Bombes qui y mirent le feu en divers endroits. La même nuit plusieurs Nageurs du Régiment de Roüergue passerent de l'autre costé du Rhin , & malgré le feu des Ennemis , couperent les cables de dix ou douze grands Bateaux qu'ils laisserët aller au courât de l'eau. Le débordement du Rhin, dont la rapidité est connue, nous a empeschez de faire un Pont , & a sauvé cette Place. Je n'ay plus à vous parler que d'une Action , c'est la quatrième depuis un Mois. Ce n'est pas trop pour des François dans la même Armée. Ce que j'ay à vous en dire , ne s'est point fait auprès d'Offembourg, comme les Relations publiques l'ont marqué. C'est assurément une faute d'impression qui s'y est

glissée. J'ay crû vous en devoir avertir , afin que vous ne soyez pas surprise si je vous parle de Lauffembourg, & non d'Offembourg qui est à plus de trente lieuës de l'endroit où cette dernière Action s'est passée. En voicy les particularitez. Monsieur de Créquy ayant demeuré trois jours dans son Camp pres de Basle , eut avis que les Ennemis faisoient marcher leurs Bagages. Il sçeut en suite que trois jours apres ils avoient tenu la mesme route par une Vallée qui entre dans la Suabe , & va se rendre à Neustat. Tous les Prisonniers l'assurerent que le Prince Charles prenoit ce chemin pour aller à Lauffembourg : & nous défendre l'entrée de ce Pais-là. Monsieur le Marechal ayant laissé quelques Troupes

pes pour la garde du Pont du Rhin, marcha avec la Brigade des Gardes du Corps, mille Grenadiers, & les trois Regimens de Dragons. On n'eust pas marché deux heures, que l'on apperçeut des Tentes sur une Hauteur. Monsieur le Marquis de Créquy poussa une Garde avancée, dont on fit des Prisonniers qui dirent que ce Camp estoit composé des Regimens de Mercy, de Rozieres, de Harant, & de Caprara, avec les Dragons de Chavagnac. Ils estoient postez fort avantageusement, ayant le Rhin à leur gauche, & les Montagnes qui serrent d'assez pres ce Fleuve, à leur droite, avec un grand Retranchement devant eux, fait depuis longtemps par des Païsans. Mr le Marechal resolut

K v

cependant de les attaquer, mais
 ils ne l'attendirent pas; & com-
 me ils décamperent fort viste,
 & qu'on ne pouvoit aller à eux
 que par un Défilé, on ne joig-
 nit leur Arrieregarde qu'à un
 Village où passoit un Ruisseau
 assez difficile, qui avoit un Pont.
 Les Dragons mirent pied à ter-
 re de l'autre costé, & firent un
 tres-grand feu sur ce qu'ils vi-
 rent paroistre. Plusieurs Fuyards
 se jetterent dans le Ruisseau, &
 leur déroute fut grande. On
 n'en a point eu le détail, parce
 qu'on n'en demeura point sur le
 lieu pour examiner leur perte.
 Monsieur le Mareschal ayant
 appris que ces Troupes estoient
 soutenues par dix autres Regi-
 mens qui venoient d'arriver à
 Lauffembourg où leur Camp
 fut apperceu, ne jugea point à
 propos

propos de les poursuivre. Monsieur de Ranes s'avança un peu trop , & fut tué dans le temps que Monsieur le Duc de la Ferté luy portoit l'ordre de se retirer. Il estoit Lieutenant General, & Colonel des Dragons. Sa mort laisse beaucoup de desolation dans sa Famille qui est très-considérable, & on ne le regrette pas moins à la Cour que dans l'Armée. Il avoit esté Cornette des Chevaux-Legers de la Garde , & Gouverneur d'Alençon. Mr. le Comte de Tessé fut blessé dans le mesme temps d'un coup qui luy traverse la cuisse. Monsieur de la Mote Exempt des Gardes, répondit à l'opinion qu'il avoit fait concevoir de sa bravoure. Il commandoit un Détachement de cinquante Carabiniers , & la maniere vigoureuse

228 M·E R C U R E.

reuse dont on le vit agir à leur teste luy attira beaucoup de loüanges de Monsieur le Marechal. Nous ne perdimes pas six Personnes dans cette Attaque ; & comme nous ne pouvons sçavoir la perte des Ennemis que par eux-mêmes , je crois qu'ils ne feront pas de si bonne-foy que nous là-dessus ; mais au moins ils ne sçau-roient nier que nous ne vivions à leurs dépens , & sur leurs Terres en Allemagne, en Catalogne & en Flandres , & qu'ils n'ayent seuls besoin du repos que le Roy veut bien donner à l'Europe.

Monsieur le Duc de S. Aignan est Autheur de la premiere des Enigmes du dernier Mois. Le vray Mot en a esté trouvé par Monsieur Giffon , de l'Académie

mie

mie Royale d'Arles, qui en a donné l'explication qui suit. Il estoit bien juste qu'un Membre de cet Illustre Corps réfléchist sur l'Ouvrage de son Protecteur.

A La corde d'un Puits deux Seaux
 qui sont pendus ,
 Sont ces Voisins qui se font niche.
 Le Seau vuide est le pauvre, & le plein
 est le riche.

Par tout le monde ils sont & pleins &
 répandus ,

Aux Sceaux de la Chancellerie,

Par un destin fortuné

Le mesme nom est donné ;

Mais ceux de la Ménagerie

Au fonds d'un Puits sombrement sont
 nichés ,

Et n'en sont jamais arrachez

Que force eau n'en degoute, & c'est leur
 pleurerie.

Sans faire aucun naufrage ils plongent
 dans le Puits.

Ils n'ont ny pieds , ny bras , ny
 reste ,

E

*Et dans le Puits sur tout de l'Hostel où
je suis ,*

*Dés qu'un Voisin a fait , l'autre à puiser
s'apreste.*

Ceux qui ont trouvé ce mes-
me Mot du *Seau*, sont Messieurs
le Comte de la Cosiere ; Du
Breüil, de Paris : De Chantoi-
seau : Aubin : Tesmier, Substi-
tut du Procureur du Roy à la
Rochelle : Cohon : Foyneau,
Sous-Chantre de Vannes: L'Ul-
tramontin : L'Anonyme , de
Roüen: Drosny : Fontenay : Ma-
dame la Marquise de Chabril-
lan: Madame du Clos-le-Roy, de
Sens: Mesdemoiselles Vrsule de
Mante : Ragueneau , de Bor-
deaux : & Penaval, de Brest en
Bretagne : Le beau Tenébreux :
L'Invisible : L'Italien, de la Ruë
Quinquempoix : Mon humeur
plaist , mais elle enteste : Sans
vous

vous je n'aime rien : Les Fauvetes à teste noire de Clignancour : La jeune Blanchisseuse du Port de Neuilly : La Société Cloistrée de Paris : La Belle mélancolique : L'Enjoûée : La belle N. P. de la Rue Grenier Saint Lazare : & Messieurs l'Abbé Desgres proche Caën, & de Bollain Capitaine dans Picardie. Ces trois derniers en ont envoyé l'Explication en Vers.

Voustrouverez celle de la seconde Enigme dās ce Madrigal.

S*Acré Lit où naissent nos Loix,
Autel au pied de qui tremble toute la
Terre, [nerre,
D'où contre les Méchans se lance le Ton-
Trône, où l'on voit briller le plus grand
de nos Roys,
Que vous estes auguste,
Estant rempli par un Prince si juste,
Et qui par sa sagesse & ses travaux di-
vers
Mérite de remplir celui de l'Univers.*

Cette

Cette même Enigme a esté expliquée sur le *Trône*, qui est le vray Mot, par Messieurs Neveu Desbournée, du Carfour S. Barthelemy; Forest, de Beauvais; Laffon le jeune, Medecin de Châlons en Champagne; Monsieur Jourdan de la Salle, Chanoine de Troyes; Geoffroy le jeune; Berthon, Chanoine de la Cathédrale de Rhelounac en Velay; de la Barre, de Roüen; Beroult, Medecin de Conches; Lescarde; Voisvenel; de Vaudrival, Bailly de S. Valery; Bonnet de Vaux & de Silvecane Fils (ces deux derniers en Vers); Madame la Comtesse de S. Pol; Mademoiselle de Quenet; Méleagre; Le Celeste Allobroge; & l'Amante des-intéressée, de Montauban.

Ceux qui ont expliqué les
deux,

deux font Messieurs Giffon; Germain, Prestre de Caën, en Vers; Roussel, Aumosnier ordinaire du Roy, De la Barre, S' du Plessis, Conseiller à Chinon; Miconet, Avocat à Châlons sur Saône; Nicolaif Nippuoh; Le Chevalier de Marles; Roland, Avocat à Rheims; De la Croisiere, de Chauny en Picardie; Lagrené de Vrilly; Mesdemoiselles Laurens la jeune, de Roüen; Andry de l'Isle; De la Fosse, de Chinon; La Salamandre en liberté; Un Chanoine de S. Victor; La belle Voix du Quartier S. Sauveur; & les trois Matadors.

Plusieurs ont expliqué le *Trône* sur la *Monnoye*, l'*Hermine*, le *Carreau* à s'agenouïller, l'*Or*, le *Sceptre*, & la *Couronne*.

Les Divers Mots qui ont esté donnez au *Seau*, sont un *Vaisseau*,
une

234 . MERCURE

*une Ligne à pescher , un Glaçon,
l'Huître à l'Ecaille , un Tonneau,
une Bouteille de Vin , un Flacon,
le Ionc , un Gouvernail , la Boule,
& la Lampe.*

Voicy deux nouvelles Enigmes. Monsieur Gardien Secrétaire du Roy, a fait la premiere. L'autre est d'une Personne de qualité.



E N I G M E.

Avec une teste assez grosse ,
D'un pied je me tiens sans effort.
Bien que petit de taille , & rien moins
qu'un Colosse ,
J'ay quelquefois terrassé le plus fort.

Quoy que je sois dans l'impuissance
De faire un seul pas pour marcher ,
Je viens pourtant tousjours en grande diligence ;
Mais qui me veut , peut me venir
chercher. De



*De tels dont j'estois les delices,
Et qui m'avoient ouvert leur cœur,
Le n'ay que trop souvent fait de grands
sacrifices,
Pour m'avoir pris dans ma mauvaise
humeur.*



*Cherchez ; tâchez de me comprendre ;
Mais quand vous m'aurez deviné,
A mes Freres bastards gardez de vous
méprendre,
C'est un coup sûr d'en estre assassiné.*

AUTRE ENIGME.

O*N me voit mille fois renaître pour
mourir ; [vivre
Mais admirez mon sort, celui que je fais
Est celui qui me fait périr ;
Et celui qui me livre
A ce Dénaturé qui me prive du jour,
A sa Philis sans moy feroit fort mal sa
cour.*

*Chez quelques Gens pourtant je deviens
grande & belle,
Et je profite à tout moment.*

*Il n'en est pas ainsi quand je suis en Ruelle.
Ma grandeur en ce lieu déplaît infinimēt.*

Ces

236 MERCURE

Ces différentes Explications ont esté données à l'Enigme d'Antée & d'Hercule. Messieurs Giffon , & Poulain Armateur de la Ciutat , *la Paix Generale* ; Desnots , Rouffel , & l'Abbé Desgres , *les Victoires du Roy sur les Ennemis* ; Miconet , & Geofroy le jeune , *la Guerre étouffée par Sa Majesté* ; De Chantoiseau , *la Hollande se jettant dans les bras du Roy* ; De la Guerinie-re , & le Brun , de Lyon , *la Poudre* ; Beruland , de Rasens ; De Villefroy , de Soissons ; Mademoiselle de la Salle , de Blois ; & M^r de C. N. T. N. I. *la Mine* ; L'Abbé Planeau , & le Chevalier de Clairville , *la Fusée* ; Cohon , *le Tonnerre* ; De la Barre , Sr. du Pieffis , Nicolaif Nippuoh ; Le Chevalier de la Heronne , & la Salamandre en liberté ,
le



LE SERPENT D'ÉPIDAUREENIGME

Le Jet d'eau ; Boudet , Conseiller du Roy , & Commissaire pour les Dépêches ; un Chanoine de S. Victor , & la belle Solitaire de l'Istme, *le Soleil & la Nuée* ; Charmoluë , Doyen de S. Clement de Compiègne , De Venval ; Le Brave Ardennois ; La spirituelle Mélancolique ; & l'Anonyme de Roüen , *l'exhalaison ou vapeur de la Terre dissipée par le Soleil* ; Beroult & Roland, *un Arbre arraché de terre par le vent* , Garreau , *le Poisson sortant de l'eau* ; Panthot , Docteur & Professeur en Medecine à Lyon , *Le Triomphe de la Raison sur les Passions humaines* ; Bonnet de Vaux , *le Poème Epique* ; De l'Arbrisseau & le faux Crifante , *le Balon* ; Neveu Desbournée , *l'Alambic* ; Des Bois , *la Greffe* ; Robert , de Châlons

lons en Champagne , *un Pres-
soir* ; La Croisiere , *une Fleur
cueillie* ; Derard , *une Pompe à
tirer de l'eau* ; Berthon Chanoi-
ne, *la Fontaine* ; Rault, de Roüen,
le Malcaduc ; en Vers ; Mesde-
moiselles Mercés l'aînée ; &
Odinet , *l'Air* ; Veronneau , de
Blois , *l'eau forte* ; Ursule , de
Mante , *le Carcan* ; Le Contem-
platif , & le Solitaire de l'Oratoi-
re , *la Vertu triomphante du Vice* ;
Le Solitaire de Pontoise , *la Gra-
ce victorieuse*, en Vers ; Juvenal le
Cadet , *le Chardon qui suffoque le
Bled* ; Linus , Berger de Loches ,
un Joüeur de Musete ; Le beau
Tenébreux ; Le petit Bon de la
Bonne ; & Mon humeur plaist,
mais elle enteste , *le Feu* , ou *la
Bombe* ; Lisandre , *le Cachet* , en
Vers ; La belle Voix du Quar-
tier S. Sauveur , *le Paveur* , ou
le

de Bucheron. Messieurs Laffon le jeune , & du Mont Avocat à Chaumont , en ont trouvé le vray sens , en l'expliquant sur *l'Ayman*. Hercule eut la force d'enlever Antée en l'air, malgré ses quarante coudées de hauteur. Rien ne représente mieux celle de l'Ayman qui attire le Fer, quoy que lourd. Le Fer naist dās les entrailles de la Terre, & Antée en estoit le Fils. La victoire d'Hercule qui l'étoufa , n'est point icy à considérer , mais la seule action représentée dans le Tableau , qui est , d'Antée tenu en l'air par Hercule.

Il s'agit presentement de sçavoir ce que veut dire le Serpent d'Epidaure que je vous envoie. Les Romains estant affligez de peste , députerent à Epidaure pour implorer le secours d'Esculape,

lape , honoré singulièrement dans un Temple de cette Ville. Les Ambassadeurs y ayant esté conduits , Esculape parut sous la figure d'un Serpent qui se glissa dans leur Vaisseau. Il fut mené & reçu à Rome avec une pompe & une joye extraordinaire , allant par les Ruës , & guérissant par tout les Malades. Tout cela est représenté dans ce Tableau. Les Magistrats qui luy jettent des fleurs, marquent la pompe de sa reception. Les Mimes , Pantomimes , & autres Joüeurs d'Instrumens, font connoistre la joye qu'on eut de son arrivée, & les Malades vous sont figurez par ces Languissans couchez par terre.

Il s'est fait un Mariage à saint Germain , que je ne vous puis laisser ignorer. Monsieur Courtin,

tin, Seigneur du Saussoy, Ecuyer du Roy, y épousa ces jours passez Mademoiselle de Kefer, d'une des bōnes Familles de Gand. Elle a esté élevée depuis trois ou quatre ans aupres de Madame de Montespan, où elle a si bien fait connoistre son mérite, qu'elle en a acquis l'estime & la bienveillance de toute la Cour. Madame Courtin qui est Fille de feu Monsieur de Lafemas, autrefois Lieutenant Civil, & mort Doyen des Maistres des Requestes, ayant sçeu le dessein que Monsieur du Saussoy son Fils avoit pour cette aimable Personne, entra dans ses sentimens, & Monsieur de Gramont Védeau Conseiller au Parlement, fut choisy dans la Famille pour en aller faire la Demande, & suplier en suite le Roy de
luy L

vouloir luy accorder son agrément & sa signature. Il est Fils de Monsieur Védeau , qui s'est acquis tant de réputation dans ce mesme Corps où il estoit Conseiller, & qui soutint la qualité de Colonel Général de la Ville avec un éclat extraordinaire , quand la Reyne de Suede fit son Entrée à Paris. Cette Commission ne pouvoit estre donnée à une Personne plus capable de s'en bien tirer. Le prompt succès fit connoistre combien la Demande de Monsieur de Granmont fut agreable & par elle mesme, & par la maniere dont elle fut faite. Il reçut les congratulations de toute la Cour , sur ce que le Roy luy fit l'honneur de luy dire, qu'il se souvenoît que Monsieur de Védeau son Pere, mort depuis

puis vingt-ans , avoit esté l'un des trois Colonels de Paris qui l'estoient venus conjurer d'y rentrer apres l'affaire des Baricades, & qu'il l'avoit bien servy. On peut connoistre par là que le temps n'oste point de la memoire de ce grand Monarque, ceux qui s'acquittent de leur devoir avec zele. La Mariée & les Dames de la Nôce , qui estoient Madame Courtin , Madame de Granmont , & Mademoiselle Courtin , eurent l'avantage de disner avec Monsieur le Duc du Maine & Madame de Montespan, chez Madame de Montespan mesme. Les Hommes dînerent chez Monsieur du Maine. Les Mariez furent amenez l'apresdînée chez Madame Courtin dans les Carrosses de ce jeune Prince , par Madame

Lambert, de la part de Madame de Montespan.

On ne fait que m'avertir presentement que dans ma Lettre du Mois de Janvier, pag. 172. j'ay donné le nom de Monsieur Blanque au Lieutenant Colonel du Regiment de Roüergue. Il s'apelle Monsieur Planque. C'est un Gentilhomme de Montpellier, considérable par ses services. Il est difficile que je ne tombe souvent dans cette forte de faute , par la négligence de ceux dont les caracteres sont mal formez dans les noms propres.

On a pris tant de plaisir à parler de la Reception qui a esté faite à Caën à Madame la Duchesse de Toscane, que j'en viens de recevoir une seconde Relation meslée de Vers & de Prose.

Elle

Elle est de Mr. des Avaris. Il luy a donné un tour fort galant ; mais quoy qu'elle soit réplie de particularitez que vous ne trouverez point dans ce que je vous en ay déjà dit, j'aurois trop de choses à vous repeter, si je vous en faisois encor icy un Article. La matiere m'accable toujours quand je finis. Monsieur le Marechal de Créquy a remporté de nouveaux avantages en Allemagne. Messieurs les Ducs de Rohan & de Villars se sont mariez ; & Monsieur Desmaretz a esté choisy par le Roy pour remplir la place d'Intendant des Finances qu'avoit feu Monsieur Marin. Voila bien des choses considérables ; mais le temps me presse si fort, que je ne puis aujourd'huy que vous en promettre les particularitez pour le premier Mois. J'y

joindray' une fort agreable Galã-
terie qui a pour titre, *L'ordre de la
liberté des Cœurs*. Je vous ay déjà
assurée deux fois de la Paix. Cela
marque la bonne-foy de la Fran-
ce. Elle compte pour fait ce qui
est conclu ; mais les autres Na-
tions quiluy cedent en tout, veu-
lent encor luy ceder sur l'exa-
ctitude avec laquelle elle tient
tôujours parole. Le jour de la
consommation de ce grand Ou-
vrage estant arrivé, on a deman-
dé au Roy ce qu'il a promis, sans
vouloir executer ce qu'on sçait
qui a donné lieu à ses promesses.
Il s'est fait des loix à luy-mesme
pour faciliter à ses Ennemis le
repos dont ils ont besoin , & ils
veulent qu'il s'assujettisse à ces
Loix sans entrer dans les condi-
tions qui les peuvent rendre va-
lables. Ainsi quand ils manquent
seuls

seuls de parole, ils tâchent de faire soupçonner la sincérité des intentions de sa Majesté. C'est une injure dont le Roy auroit d'autant plus de lieu de faire éclater son ressentiment, qu'il est en estat d'agir par tout, & que les continuels avantages qu'il remporte en Allemagne, luy répondent de tout ce qu'on peut attendre des Armes. Cependant au lieu de s'en servir, sa modération est telle, qu'il ne se sert que de raisons contre ceux qui cherchent à prévenir les crédules. Elles font voir qu'il n'apporte aucun obstacle à l'exécution d'un Traité si avantageux à tous les Peuples, & protivent qu'en de pareilles occasions on n'en a jamais usé autrement qu'il fait. Le Mémoire délivré aux Ambassadeurs des

des Etats Généraux , & imprimé à Paris , explique beaucoup mieux ses raisons que je ne pourrois faire. Remarquez je vous prie une chose. Vingt Princes Souverains ne songent qu'à leurs intérêts particuliers, au lieu de songer à ceux de l'Europe , & le Roy ne s'attache qu'au seul repos de l'Europe , sans aucun égard à ses intérêts. Il ne faut pas trop de pénétration d'esprit pour voir ce qui arreste la Paix. Il y a des Princes qui ne sauroient commander que pendant la Guerre, & elle ne sauroit trop durer pour eux. Je suis vostre, &c.

A Paris le 31. Juillet 1678.

Je

Je r'ouvre ma Lettre , pour vous dire que Monsieur le Marechal de Créquy a pris le Fort de Kiel l'Epee à la main , & s'est rendu maistre du Pont de Strasbourg.

F I N.



ON donnera un Volume du Mer-
cure Galant le sixième jour de
chaque Mois sans aucun retardement,
& un Extraordinaire tous les trois
Mois. Tous les Volumes de l'année
1678. à commencer par celui de Jan-
vier , ne se donneront plus à l'avenir,
chez le sieur Amaulry Libraire à
Lyon , relié , qu'au prix de vingt sols.
Les dix Volumes de l'année 1677. se
donneront toujours au prix ordinaire,
c'est à dire douze sols relié.

Le premier Extraordinaire se don-
nera aussi au même prix de trente sols
relié, bien qu'il soit marqué cinquante
sols.



